



La mission la plus coûteuse qu'ait jamais entreprise la NASA a débuté hier avec 40 minutes de retard. La fusée Saturne V a quitté le sol à 16h03 dans un nuage de fumée et de flammes. Moins de quatre heures après le lancement, l'équipage éprouvait les premières difficultés de la mission: l'arrimage de la capsule et du module lunaire ne se déroulait pas comme prévu. (Téléphoto PA)

# APOLLO 14: l'arrimage s'effectue après des difficultés de manoeuvre

CAP KENNEDY (AFP, PA) - Un incident technique qui a failli mettre fin prématurément à la mission Apollo 14 s'est réglé hier soir avant que les astronautes aient à revêtir leur scaphandre spatial pour aller remédier à une défaillance du système d'arrimage avec le LEM.

Les premières difficultés sont survenues trois heures trente environ après le lancement au moment de la manoeuvre d'arrimage de la capsule de commandement avec le module lunaire.

Le mécanisme d'arrimage était défectueux et les deux véhicules ne se réunissaient pas.

A 20h45, le commandant Alan Shepard a donné l'ordre aux astronautes de revêtir un scaphandre spatial et se rendre dans l'espace remédier aux difficultés de rencontre des deux véhicules.

Quelques instants après, le centre spatial de Houston faisait savoir que la jonction entre Kitty Hawk et Antares, comme ont été baptisées la cabine de commandement et le module lunaire, s'était effectuée, après plus d'une demi-douzaine de tentatives.

A Houston, avant que cet incident ne se règle au soulagement de tous, les techniciens étaient d'avis que le largage des tenons qui retenaient le LEM au troisième étage de la fusée et que l'on avait fait sauter avant de commencer l'opération de transposition avait endommagé le système d'arrimage.

Peu après, la NASA déclarait que si le verrouillage du LEM et du module de commandement ne pouvait s'effectuer, Apollo 14 ne pourrait effectuer de débarquement lunaire.

La NASA examinait la possibilité d'un changement d'objectif pour Apollo 14

dont deux membres d'équipage, Alan Shepard et Ed Mitchell devaient effectuer un séjour de 33 heures sur la lune vendredi et samedi.

Un porte-parole de l'agence spatiale n'a donné aucune précision sur ce point, mais il semblait hier soir que si le LEM et la capsule-mère ne réussissaient pas à l'arrimage, Shepard, Mitchell et Roosa devraient se limiter à contourner la lune, à la façon d'Apollo 13, lui-même victime d'un incident sérieux en avril, puis revenir sur terre.

Tandis que l'équipage d'Apollo 14 tentait de s'amarrer au LEM, on précisait à Houston que la solution du problème devait être trouvée sans précipitation excessive, mais rapidement.

Les astronautes devaient veiller à ne pas épuiser dans leurs manoeuvres les batteries situées dans le troisième étage de la fusée lunaire. Ces batteries, indis-

pensables au contrôle de l'attitude du train spatial, ont une capacité de six heures.

La vie de l'équipage n'est pas en danger, a précisé plus tard un porte-parole de la NASA.

Sur les écrans du centre de contrôle de Houston, les techniciens ont pu voir sur les écrans la cabine-mère s'approcher à plusieurs reprises du LEM, s'enfoncer dans le logement prévu pour l'arrimage et le ressortir, le verrouillage ne s'étant pas fait.

La mission avait débuté avec 40 minutes de retard, le ciel s'étant chargé de lourds nuages gris et noirs quelques minutes avant l'heure prévue pour le lancement.

Le compte à rebours avait été arrêté à huit minutes et deux secondes, la NASA redoutant qu'une décharge électri-

Voir page 2: Apollo 14

## la météo

Généralement ensoleillé. Très froid. Maximum de près de zéro.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office ferial

VOL LXII - NO 25

Montréal, lundi 1er février 1971

15 CENTS

## Le procès des accusés d'octobre, ce matin

# Chartrand, Vallières, Gagnon, Lemieux et Larue-Langlois présentent NEUF requêtes

par Pierre Richard

MM. Michel Chartrand, Pierre Vallières, Charles Gagnon, Robert Lemieux et Jacques Larue-Langlois, qui sont accusés de conspiration séditionnelle et d'appartenance au Front de libération du Québec, se présenteront ce matin à l'ouverture de leur procès avec une batterie de neuf requêtes qui devront

toutes être entendues par le tribunal avant que ne commence leur procès proprement dit.

C'est en effet ce matin à 10h., au nouveau palais de justice, que doit s'ouvrir le procès de ces cinq célèbres co-accusés, procès qui pourrait fort bien être l'un des plus mouvementés

de l'histoire judiciaire du Québec.

D'autre part, on croit savoir que le ministre public entrera lui aussi dans la ronde des requêtes en demandant l'annulation du cautionnement accordé le 31 décembre dernier à M. Jacques Larue-Langlois, le seul des cinq accusés à qui l'on ait accordé une mise en liberté sous caution; pour justifier cette requête, la Couronne alléguerait les quelques prises de position publique du journaliste Larue-Langlois depuis sa libération.

On saura ce matin quel sera le juge qui présidera ce procès et si la Couronne (qui sera vraisemblablement représentée par quatre procureurs soient Mes Gabriel Lapointe, Bruno Pateras, Yves Fortier et Fred Coffman) entend procéder en même temps contre les deux chefs d'accusation, conspiration séditionnelle et appartenance au FLQ, ou pour un seul.

Selon les dernières informations recueillies, il est probable que le juge Jacques Boucher présidera ce procès; la possibilité que ce soit le juge Roger Oumet qui prenne en main cette affaire, possibilité dont il avait été fortement question il y a quelques semaines, aurait été écartée par suite des démêlés du juge Oumet avec ce groupe, en particulier avec le leader syndical Michel Chartrand.

Les cinq co-accusés assumeront eux-mêmes leur défense, trois d'entre eux au moins étant rompus aux procédures judiciaires touchant à des questions politiques; ils seront tout de même assistés de Me Bernard Mergier. A tour de

rôle, ils présenteront et défendront chacun quelques requêtes.

La défense n'a pas voulu révéler le contenu des neuf requêtes qu'elle entend présenter "pour ne pas donner trop de chances à la partie adverse."

On s'attend à ce que de nombreux sympathisants assistent à ce procès qui pourrait fort bien "voler la vedette" à celui de Paul Rose qui doit se poursuivre, ce matin, au centre Parthenais.

Deux associations internationales délégueront leurs représentants à ce pro-

cess comme elles le font généralement pour les procès politiques d'envergure. Il s'agit de l'Association internationale des juristes démocrates qui sera représentée par Me Nicole Dreyfus, et la Fédération internationale de la Ligue des droits de l'Homme, par Me Roger Lallemant.

On se souvient que les cinq accusés ont été appréhendés dans la nuit du 16 octobre dernier lors de la promulgation de la loi sur les mesures de guer-

Voir page 2: Chartrand

## au gré du temps

### Les satellites

Le spectacle, s'il a déjà été vu de nombreuses fois émeut encore: en direct du cap Kennedy, nous avons admiré la fragile coquille abritant trois hommes, fonçant vers les nébuleuses.

Grâce à la télévision, des multitudes ont suivi la capsule vrissant montant vers l'infini. On se sentait tous solidaires du trio héroïque; tous Terriens, sans distinction d'origine.

Il a fallu pour rompre l'enchantement ineffable Spiro Agnew félicitant les techniciens de la Nasa et associant à leur réussite le prince Juan Carlos, successeur désigné de Franco. La politique des U.S.A. reprenait le dessus et bâtissait ses châteaux en Espagne.

Au moins aurait-on pu évoquer Colomb, nautique d'un monde nouveau, ou Charles V, empereur du Saint-Empire, d'Espagne et des Amériques et s'écrier se souvenant de Burgos comme Hugo dans Hernani: "Au secours, Charles-Quint! car l'Espagne se meurt, l'Espagne s'éteint!"

Louis-Martin TARD

## Le ministre répond à Lévesque

### Les gars du 22ième sont loyaux

KINGSTON (CP) - Le ministre de la défense, M. Donald Macdonald, ne partage pas l'opinion de M. René Lévesque au sujet du grand nombre d'indépendantistes groupés au sein du Royal 22e Régiment.

"Si on tient compte de l'exemple qu'ont donné le Royal 22e et les autres unités

francophones des forces armées durant les événements d'octobre, il est évident que la philosophie indépendantiste n'est pas fermement établie dans ce régiment."

M. Macdonald, interviewé à ce sujet à Kingston, a renchéri en disant: "Les

Voir page 2: Les gars

## Avec l'appui américain

# Les troupes de Saigon auraient lancé une offensive au Laos

WASHINGTON (AFP) - Le Pentagone reste muet, mais selon plusieurs radio et journaux américains, les troupes vietnamiennes auraient engagé pendant le weekend une vaste opération de nettoyage des positions nord-vietnamiennes au Sud-Laos avec l'appui intensif de l'aviation américaine.

Le Washington Post annonce que les autorités militaires de Saigon ont imposé aux correspondants un embargo sur toutes les informations relatives à cette opération. Son but principal est de couper la piste Ho Chi Minh que les Nord-Vietnamiens utilisent pour envoyer des renforts et du matériel à leurs unités du Cambodge et du Sud-Vietnam à travers le Sud-Laos.

Dans sa conférence de presse de vendredi, le secrétaire d'Etat William Rogers avait été interrogé sur l'éventualité de raids des troupes sud-vietnamiennes sur le Sud-Laos avec l'appui aérien américain. Il avait répondu: "Je ne suis certainement pas en mesure d'annoncer une telle action, mais nous n'excluons aucune possibilité." M. Rogers avait souligné que les Nord-Vietnamiens renforçaient activement leurs positions dans le sud du Laos afin de protéger la piste Ho Chi Minh.

A Saigon même, des informations concernant plusieurs mouvements militaires inhabituels paraissent indiquer qu'il se passe quelque chose. Près de 400 bombardiers B-52 et autres ont attaqué une fois de plus samedi des concentrations ennemies dans le sud du Laos.

A l'aéroport de Tan Son Nhut-Saigon, tous les gros avions cargo C-130, qui font actuellement la navette entre la capitale sud-vietnamienne et les autres grandes bases américaines du pays, ont été détournés sur d'autres objectifs. Dans le golfe de Tonkin, enfin, on signalerait maintenant la présence de trois porte-avions de la 7ème flotte avec 200 chasseurs-bombardiers à bord.

A Washington, une sorte de veille d'armes semble avoir été observée pendant le week-end. La radio et la télévision ont rapporté que bon nombre de hauts fonctionnaires s'étaient attardés dans la capitale au lieu d'aller passer la fin de semaine à la campagne.

Samedi soir, la chaîne de radio-télévision C.B.S. avait fait allusion à l'imminence d'une opération terrestre sud-vietnamienne en territoire laotien. Ces raids auraient été préparés par les bombardements de saturation effectués samedi.

Selon le "Washington-Post", les correspondants de presse à Saigon auraient été informés vendredi de cette opération mais auraient reçu l'ordre de ne pas en faire mention dans leurs dépêches avant d'y avoir été autorisés.

A Washington, pas plus le Pentagone que le département d'Etat ne consentent à commenter les informations qui commencent à circuler sur l'opération du Laos.

Samedi soir, le sénateur William Fulbright, président de la commission des affaires étrangères, avait lui aussi fait allusion à l'imminence d'une incursion sud-vietnamienne avec l'appui américain. "Peut-être est-ce seulement une spéculation de ma part, mais, à en ju-

ger par l'expérience passée, ils vont s'emparer de tous les sanctuaires et cela signifie pénétrer au Laos", avait-il dit aux journalistes en commentant les déclarations faites la veille par le secrétaire d'Etat.

A Vientiane, le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, s'efforce depuis hier matin de vérifier les rumeurs d'intervention américaine sud-vietnamienne. De l'aveu même du ministère laotien de la Défense, il est difficile de savoir ce qu'il se passe dans le secteur de la piste Ho Chi Minh sur laquelle l'armée royale n'a aucun contrôle.

Le premier ministre a pris notamment contact avec l'ambassade américaine à

Voir page 2: Les troupes

## La répression en Grèce est pire maintenant qu'il y a trois ans

Margaret Papandréou

par Yvan Boulanger

Quelle est la situation en Grèce, du point de vue de la liberté et de la démocratie, bientôt quatre ans après le coup d'Etat qui a porté les colonels au pouvoir? Comment le peuple grec en est-il venu à perdre sa liberté et quels sont les principaux obstacles à la restauration de la démocratie en Grèce? Finalement, comment les événements des dernières années en Grèce s'insèrent-ils dans le contexte international?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles Mme Margaret Papandréou a répondu en fin de semaine dans une interview qu'elle accordait au Devoir. Originnaire du Middle West américain, fille d'un commandant de l'American Legion croyant dur comme fer que les Etats-Unis ne pouvaient avoir tort et que l'unique but de leur politique étrangère était de combattre le communisme, elle-même imbue de la bonne conscience et de tous les mythes américains, comme elle le raconte dans un livre qu'elle vient de publier (1), Margaret Papandréou a été amenée par son expérience - expérience pénible, dit-elle - à perdre ses illusions. Cette expérience, elle la doit à son ma-

riage, il y a bientôt 20 ans, à Andreas Papandréou fils de l'ancien premier ministre Georges Papandréou et maintenant chef d'un mouvement de résistance en même temps que professeur en sciences économiques à l'université de Toronto, où le couple et ses quatre enfants vivent en exil depuis un an et demi.

En dépit des tentatives du régime de faire croire à une libéralisation, la répression est pire maintenant qu'il y a trois ans, affirme Mme Papandréou, dont le mari fut arrêté à Athènes la nuit du coup d'Etat, le 21 avril 1967, et accusé de haute trahison, puis relâché à la fin de la même année. Elle estime que si cela se passait maintenant, les portes de la prison ne s'ouvriraient pas aussi facilement.

Elle donne l'exemple de la presse: l'année dernière, le régime annonçait des mesures de libéralisation. Mais il fermait le journal Ethnos et procédait à des arrestations parmi son personnel parce qu'il avait publié, à la faveur de la nouvelle loi, un programme d'union nationale. De même pour la libération

Voir page 2: La répression

## L'aile québécoise du Parti conservateur:

# Une nouvelle confédération de cinq états souverains

par Pierre-L. O'Neill

Le congrès des progressistes conservateurs du Québec, du 21 au 24 mai, sera saisi d'une résolution visant à faire du Canada, une nouvelle confédération de cinq états souverains.

Réunis en fin de semaine, au Cercle universitaire de Montréal, les membres du conseil provincial de l'aile québécoise ont établi le programme préliminaire du congrès d'orientation de Québec, qui sera suivi, en octobre, du congrès national du parti à Ottawa. C'est à l'unanimité que les membres du conseil provincial ont adopté cette résolution qu'ils soumettront, dans un premier temps, à l'étude des associations de comités.

## Le Manitoba cherchera à réduire le coût des médicaments

WINNIPEG (CP) - Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, vient d'annoncer la formation d'un comité pour étudier la possibilité d'une agence centrale d'achat et de distribution de médicaments pour le Manitoba.

Le comité consultatif de douze membres étudiera les conditions de création de cette agence et en établira la ligne de conduite.

Les douze membres du comité, six pharmaciens, cinq médecins et un économiste, envisagent l'agence comme un centre de distribution de médicaments à coût modique.

En annonçant la création de ce comité, M. Schreyer a noté que le prix des médicaments au Canada était parmi les plus élevés au monde.

L'agence pourrait commencer à opérer en achetant les médicaments de base, qui représentent environ 80% de la valeur des ventes actuelles.

Les médicaments seraient revendus

Voir page 2: Le Manitoba

naux du parti à Ottawa. C'est à l'unanimité que les membres du conseil provincial ont adopté cette résolution qu'ils soumettront, dans un premier temps, à l'étude des associations de comités.

Au cours d'une conférence de presse, le président de l'Association progressiste conservatrice du Québec, M. Fernand Allie, a qualifié la prise de position du conseil provincial "d'étape majeure vers une option constitutionnelle distinctive."

"C'est une orientation intermédiaire, a-t-il ajouté, entre le séparatisme et le fédéralisme, considérant que le gouvernement actuel ne pratique pas le véritable fédéralisme, mais une forme totalitaire de fédéralisme."

A cet égard, M. Allie est d'avis que le Parti québécois veut obtenir par voie de la séparation "ce que nous prétendons pouvoir donner au Québec par la décentralisation graduelle du fédéralisme."

Ce n'est pas d'hier que le leader de l'aile québécoise répand l'idée d'un fédéralisme fondé sur l'union de cinq grandes régions jouissant chacune d'un statut particulier. Au tout début, cette thèse s'est heurtée aux réticences de ses collègues et le chef national du parti, M. Stanfield, avait publiquement exprimé de très sérieuses réserves.

Mais aujourd'hui, M. Fernand Allie se réjouit de l'appui des membres du conseil provincial et des penseurs politiques d'Ottawa et de Toronto, les plus écoutés à l'échelon national du parti. Et il rappelle que M. Robert Stanfield lui-même, à l'occasion du dernier dîner-bénéfice de l'aile québécoise à Québec, affirmait l'opportunité de repenser les structures de l'économie canadienne sur une base de cinq grandes régions, comme moyen de réduire le chômage et contrôler plus efficacement l'inflation.

Dans la recherche sincère d'une révision constitutionnelle réaliste, il ne fait aucun doute dans l'esprit du leader

Voir page 2: Le PQ

## A l'assaut de la "déclassification"

# L'Alliance des professeurs reçoit l'appui de la CEQ

La grève tournante déclenchée la semaine dernière par les 2.500 membres de l'Alliance des professeurs de Montréal risque de s'étendre à d'autres régions de la province dans les jours qui viennent.

Samedi, la Corporation des enseignants du Québec, forte de 70.000 membres, a donné son appui le plus total aux syndicats montréalais qui protestent contre la "déclassification" de 700 enseignants frappés par des baisses de salaire rétroactives.

Le Conseil provincial de la CEQ, qui s'est réuni à Québec, affirme, dans un communiqué, que tous les syndicats d'enseignants ont constaté qu'ils étaient

touchés par les décisions du comité provincial de classification et ont résolu de tenir cette semaine des séances d'information auprès de leurs membres.

Certains syndicats, est-il précisé, ont d'ailleurs annoncé leur intention de tenir ces sessions pendant les heures de classe.

En outre, la CEQ organisera cette semaine à Montréal une réunion de tous ces syndicats pour étudier les implications du problème de la classification et "déterminer les mesures d'action appropriées".

Parmi ces mesures, la grève générale n'est pas écartée, non plus que la for-

mule de la grève tournante et des sit-in. Des professeurs de Montréal occupent depuis huit jours les bureaux de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Aujourd'hui les écoles de la CECM seront toutes fermées en raison d'un congé mobile qui a été fixé au début de l'année scolaire.

Dans son communiqué, la CEQ affirme qu'elle tentera d'obtenir un rendez-vous avec le premier ministre, M. Bourassa, le ministre de la fonction publique, M. L'Allier, et le ministre de l'éducation, M. Saint-Pierre.

Cette rencontre viserait à "forcer la

Voir page 2: L'Alliance

suites de la première page

CHARTRAND

Qu'avancera la Couronne pour fonder les deux accusations portées contre chacun d'eux? Il semble que l'on se réfère principalement aux discours prononcés par eux pendant la crise d'octobre. C'est là qu'éclaterait en pleine lumière le caractère rétroactif de la loi Turner quant à la présomption d'appartenance au FLQ; ce caractère rétroactif a d'ailleurs été reconnu pour la première fois par un magistrat, la semaine dernière, au procès du jeune Côme Leblanc par le juge Roger Ouimet. Quant à l'accusation de conspiration séditionnelle, elle s'étend sur la période du 1er janvier 1968 au 16 octobre 1970.

Depuis leur arrestation, il y a plus de trois mois, ce groupe a démontré qu'il entendait se défendre avec vigueur en empruntant les diverses avenues offertes par le code pénal.

Entre autres, ils ont présenté des requêtes pour casser les actes d'accusation, pour contester la constitutionnalité de la loi Turner, pour demander des cautionnements (il est à remarquer que Michel Chartrand a refusé de demander un cautionnement), pour faire émettre un bref en habeas corpus, pour poursuivre les ministres Jean Marchand et Jérôme Choquette pour outrage au tribunal; chaque fois, ils ont essuyé un refus sauf pour la demande du cautionnement de Jacques Larue-Langlois.

La dernière requête du genre est celle de M. Pierre Vallières pour l'assèchement d'une dénonciation contre le juge Roger Ouimet pour libelle diffamatoire: cette requête doit être entendue jeudi.

Par ailleurs, plusieurs présumés fequistes ont tenté d'obtenir les services de Me Robert Lemieux malgré son incarcération; cette demande a été refusée par le juge Roger Ouimet dans le cas de Jean Boisjoly et par le juge Marcel Nichols dans celui de Paul Rose.

C'est aussi le même groupe qui a préparé la fameuse requête pour la récusation en bloc des tribunaux des jurés parce que la loi des jurés selon eux, est contraire à la Déclaration canadienne des droits en excluant comme candidats jurés les femmes et tous ceux qui ne sont pas inscrits sur un rôle d'évaluation.

Le leader syndical Michel Chartrand a particulièrement attiré l'attention, en étant condamné à un an de prison par le juge Ouimet pour outrage au tribunal à la suite d'un violent accrochage verbal avec celui-ci. D'autre part, la semaine dernière, les forces policières, apparemment à la recherche de preuves contre Chartrand ont perquisitionné le local du Conseil central de Montréal (CSN) dont il est le président. Cet organisme a d'ailleurs décidé d'appuyer son président en convoquant une manifestation, de 5h. à 7h. ce soir, en face du centre Parthenais.

Tous les éléments sont donc en place pour que ce procès soit haut en couleurs et pour qu'il suscite un vif intérêt dans tous les milieux.

DES JAPONAIS

Suite de la page 8

tefois pas défaut dans "Quelle chose en forme de Nô". La troisième partie du spectacle s'y présentait en effet comme une sorte de transcription moderne et toute oc-



La vie à Bellerivepar

"Lorsque nous serons en haut, vous pourrez voir notre appartement à Bellerive".

C'est quelque peu exagéré sans doute, mais il n'est aucunement exagéré de dire que les appartements Bellerive se trouvent très près des stations de ski des Laurentides. C'est un des nombreux avantages dont vous bénéficiez à Bellerive sans aucuns frais supplémentaires. Si vous aimez le ski et désirez faire encore plus de ski, venez nous voir aujourd'hui même. Vous n'avez qu'à prendre le pont de Carterville ou celui de l'autoroute.

Superbes appartements convenant à vos goûts et à votre budget.

1 chambre à coucher à partir de \$140.  
2 chambres à coucher à partir de \$159.  
(plusieurs avec 1 1/2 salles de bains)  
3 chambres à coucher à partir de \$190.  
(avec 2 salles de bains)

Bellerive  
3130, boulevard Levesque  
Chomedey, Laval  
331-5512

LA RÉPRESSION

des prisonniers: 300 prisonniers seront libérés, annonçait-on la veille de Noël. En même temps, on en arrête 250 autres et peut-être les 300 ou bon nombre d'entre eux ne seront jamais libérés. Ce qu'il y a de triste, note Margaret Papandreou, c'est que la presse étrangère publie largement les annonces du régime, puis ensuite se désintéresse de ce qui se passe dans les faits.

Mais le peuple grec était-il libre avant le coup d'Etat, et alors comment a-t-il perdu sa liberté? Libge, il était, relativement bien sûr, puisque la droite avait toute facilité pour s'exprimer alors que la gauche était en butte à toutes sortes de tracasseries. Quoi qu'il en soit, il y avait absence de peur, les journaux n'étaient pas soumis à la censure, les gens pouvaient se réunir. Bien plus, il y avait un travail de renouvellement et d'approfondissement de la démocratie qui était en cours. On pouvait penser que la Grèce serait dirigée par un gouvernement plus indépendant et donc plus neutre, moins fantoche.

Les Etats-Unis, dont la CIA agissait en étroite collaboration avec les services de renseignement grecs d'ailleurs financés et dirigés par elle, ont alors au peur que la Grèce ne leur échappe. C'est alors qu'ils déclenchèrent le plan secret de l'OTAN prévoyant dans les moindres détails les opérations à mettre en oeuvre en cas de danger extérieur, c'est-à-dire de l'Est. Plan qui existe dans tous les pays de l'OTAN, et donc probablement au Canada.

C'est ainsi que les colonels ont pris le pouvoir. Et maintenant le principal obstacle à la restauration de la liberté et de la démocratie en Grèce demeure l'intérêt militaire et stratégique des Etats-Unis. Margaret Papandreou explique alors le mécanisme qui permet au régime de se maintenir. Les commettants du régime ne sont pas le peuple, mais l'armée grecque et le gouvernement américain. La solde des officiers a été triplée, sans parler des voitures qu'on leur fournit et des prêts à l'habitation qu'on leur consent. En ce qui concerne les Etats-Unis, il s'agit simplement pour le gouvernement grec de suivre les ordres du Pentagone. Le peuple, lui, est presque impuissant. Il n'est pas armé. Il se livre bien à une merveilleuse défense passive, mais cela n'est pas suffisant.

Dans le contexte mondial, Mme Papandreou estime que les événements de Grèce constituent un cas exemplaire des relations entre les Blocs.

Les Etats-Unis et l'URSS se sont divisés l'Europe à Yalta, rappelle-t-elle, la Grèce étant allouée à l'Ouest. Les Soviétiques qui s'en tiennent à ce partage, sont finalement du côté des colonels et ne fournissent aucune assistance au peuple grec dans sa lutte contre l'oppression. Comme les Américains ne sont pas intervenus lors des événements de Tchecoslovaquie en août 1968.

En ce qui concerne les parties du monde qui n'ont pas fait l'objet d'un partage à Yalta, on se les dispute actuellement. C'est le cas de l'Indochine et du Proche Orient, qui ne sont donc que des fronts différents d'une même lutte entre les deux grands. Pour Margaret Papandreou, la prochaine arène où s'affronteront les deux titans de l'impérialisme sera l'Afrique.

Dans ce processus, les Etats-Unis, bien que conservant les atouts de la démocratie, se sont vidés de leur substance démocratique. Quant au Canada, dont on lui demande s'il est lui aussi un satellite des Etats-Unis, bien que plus réticente à en parler, elle constate qu'il est dominé par les Etats-Unis. Quant à la liberté des Nord-Américains, elle estime qu'ils sont libres, à peu près comme un petit garçon de six ans est libre.

(1) Nightmare In Athens, par Margaret Papandreou, Prentice Hall, Inc., Englewood Cliffs, N.J. \$8.95.

LES GARS

actions du Royal 22e ont plus de signification que les mots de René Lévesque".

M. Lévesque avait affirmé la semaine dernière devant les étudiants de l'école Polytechnique de Montréal qu'il n'y avait pas de plus grande concentration d'indépendantistes que dans le Royal 22ième Régiment et que le Canada anglais aurait la surprise de sa vie en essayant de réprimer l'indépendance du Québec par la force.

M. Macdonald a précisé à l'encontre de ces déclarations que les recrues des forces armées canadiennes étaient choisies pour leur loyauté à l'unité canadienne.

Le ministre de la défense n'a pu dire sans consulter ses dossiers combien de recrues avaient été écartées de l'armée à cause de leurs tendances indépendantistes.

L'ALLIANCE

reprise de négociations sérieuses" avec le gouvernement et la Fédération des commissions scolaires.

Une séance de négociations était prévue pour vendredi mais elle n'a pas eu lieu. Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a déclaré que les représentants patronaux ne s'y sont pas présentés.

M. Charbonneau s'est dit prêt à rencontrer la partie adverse ce matin à 9h30. On ignore si son appel sera entendu.

LE PQ

des conservateurs québécois qu'il faille accentuer les particularismes locaux plutôt que de les atténuer. Il se dit convaincu que les Canadiens des autres régions recherchent inconsciemment un statut particulier.

M. Fernand Alié estime que l'intransigeance du premier ministre Trudeau a partagé la population du Québec en deux blocs opposés, soit le fédéralisme centralisateur incarné par les libéraux, soit le séparatisme incarné par le Parti québécois. Pour que les conservateurs puissent espérer remplir ce "vacuum" du juste milieu, il souhaite que son parti propose une option constitutionnelle décentralisatrice, complémentaire de la pensée politique des partis provinciaux "qui recherchent tous la plus grande autonomie". Et pour y parvenir, M. Alié ne croit pas nécessaire de créer un nouveau parti québécois sur la scène fédérale. Il suffirait, selon lui, que l'aile québécoise du Parti conservateur soit menée par des Québécois pour refléter une image plus vraie de la réalité québécoise.

Quant à la personnalité discutée du chef national du parti, M. Alié reconnaît que M. Robert Stanfield ne projette pas l'image d'un type "dans le vent" et il l'explique ainsi que les jeunes ne s'y reconnaissent pas. "M. Stanfield n'est pas gratifié du charisme de M. Trudeau, souligne-t-il, mais c'est un homme profond et sérieux. Après avoir souffert du style "playboy" de Trudeau, M. Fernand Alié est convaincu que les gens exigent à l'avenir beaucoup plus de sérieux et éventuellement l'image d'un "chef sobre se vendra très bien".

Au cours de sa réunion de fin de semaine, le conseil provincial a également pris un certain nombre de décisions relatives à l'action politique du parti pour les mois à venir:

- autoriser la tenue de congrès de

Le refus de visas au GRP

La décision de M. Otto Lang sera contestée comme arbitraire

par Yvan Boulanger

Le Comité moratoire pour le Vietnam (Canada) va contester devant la Commission d'appel de l'immigration le refus du ministre, M. Otto Lang, annoncé la semaine dernière, d'accorder des visas à cinq Vietnamiens.

L'appel, a précisé hier M. Edward Sloan, président du Comité moratoire, s'appuiera sur la loi de l'immigration, qui prévoit spécifiquement les motifs pouvant justifier un refus de visas (délits criminels, par exemple). Ces motifs n'étant pas en l'occurrence applicables aux cinq Vietnamiens, la décision du ministre de l'immigration est fondée sur l'arbitraire, affirme le Comité moratoire.

Ce même comité avait participé, début janvier, aux démarches pour l'obtention des visas, fournissant aux instances administratives compétentes les précisions requises sur l'invitation que le Comité avait adressée aux Vietnamiens de venir témoigner dans le cadre d'une campagne d'information sur la guerre au Vietnam. Parmi les cinq Vietnamiens invités, l'un était représentant du FNL tandis que les quatre autres étaient seulement des témoins d'atrocités comme celle de My Lai. Leurs témoignages étaient destinés aux Américains.

En effet le Vietnam's Veterans against the War, qui compte environ 2,500 membres, avait organisé une opération intitulée "Winter Soldier Investigation". Le projet prévoyait qu'à compter d'hier, environ 150 anciens combattants de la guerre au Vietnam témoigneraient à

Détroit sur la façon dont cette guerre est menée. Comme les Vietnamiens ne peuvent mettre les pieds aux Etats-Unis, il était prévu qu'ils témoigneraient à Windsor, Ont., donc du côté canadien de la frontière, devant les caméras de télévision qui transmettraient leur image en circuit fermé aux manifestants de Windsor.

C'est en affirmant que le Canada ne devait pas servir de base de propagande dirigée vers les Etats-Unis que le ministre Otto Lang a justifié, non sans quelque embarras, semble-t-il, sa décision de refuser les visas.

Samedi soir, M. Sloan a fait adopter à l'unanimité par une assemblée d'environ 300 personnes réunies dans les locaux de la CSN au 1001, rue St-Denis, le texte d'un télégramme à faire parvenir à M. Lang pour protester contre l'arbitraire de la décision, par laquelle "le gouvernement canadien se rend complice après le fait de la tentative du gouvernement Nixon de cacher les crimes commis par la machine de guerre américaine au Vietnam".

Cette réunion avait été organisée par l'Association des patriotes vietnamiens au Canada pour célébrer le 3e anniversaire de l'offensive générale du Têt 1968.

M. Roland Morin, président de l'aile québécoise du Nouveau Parti démocratique (qui a participé à la commission internationale de Stockholm sur les crimes de guerre américains), a également souligné la complicité du Canada dans la guerre du Vietnam,

rappelant que nous produisons des hélicoptères et du napalm que les Etats-Unis utilisent contre les Vietnamiens, sans parler du fer, du cuivre, du nickel, etc., que nous leur fournissons et qui entrent dans la production de matériel de guerre. Comme M. Sloan, il a attribué la décision du ministre de l'immigration aux pressions exercées par Washington sur Ottawa.

Mais le thème le plus exploité au cours de cette réunion a été le suivant: la meilleure façon d'aider les Vietnamiens dans leur lutte contre l'agression américaine, c'est encore de lutter pour notre propre libération au Québec.

En effet, cette affirmation, qui est de Me Bernard Mergler, a été reprise comme un leitmotiv par plusieurs de ceux - professeurs d'université, représentants syndicaux, leaders de mouvements de libération - qui ont prononcé des messages à l'occasion de la fête vietnamienne.

Dans le même sens, Mme Claire Culhane, qui a travaillé au Vietnam dans un hôpital construit par le gouvernement canadien, a rapporté que des Vietnamiens lui avaient dit: les bombes doivent tomber sur nos épaules. Si vous voulez participer à la lutte, retournez au Canada pour faire connaître les faits, pour empêcher là-bas la guerre dirigée contre nous.

La réunion, marquée par de nombreux chants vietnamiens, s'est terminée par un film, venu de Hanoi, sur la victoire de Dien Bien Phu.

LE COMITÉ

Suite de la page 3

M. Kalmen Kaplansky, directeur du Bureau international du travail, mit en valeur le don d'amitié de Mme Casgrain, son sens de la dignité dans la participation.

M. Jacques Hébert, qui remplace Mme Casgrain à la présidence de la Ligue des droits de l'homme, révéla qu'elle continue, à titre de présidente d'honneur, de s'intéresser fort activement au travail de la Ligue.

Mme Emma Shane présenta une gerbe de roses à Mme Casgrain dont la biographie fut résumée à grands traits par Me Rubinstein.

Mme Casgrain rappela elle-même en toute simplicité que le point de départ de la Ligue des droits de l'homme fut la formation de comités pour la défense des Japonais du Canada, lors de la dernière grande guerre. Et se fit gloire d'avoir fait du piquetage en faveur des midinettes des "sweatshops" lors de la grève retentissante de 1937 qui se termina par la reconnaissance de la dignité humaine des ouvrières du vêtement pour dames. Elle parla de la loi du cadenas, de la persécution des Témoins de Jéhovah, de l'affaire Roncarelli, dont la cause triompha en Cour suprême du Canada, par les bons offices de la Ligue des droits de l'homme et de Me Frank Scott. Elle exprima son désir de voir un jour la Déclaration des droits de l'homme faire partie d'une Constitution renouvelée. Elle parla enfin, avec une certaine pudeur, des visites qu'elle a faites récemment dans les prisons et d'un jeune de moins de 18 ans à l'étroit dans sa cellule. Elle termina en disant qu'elle avait l'intention de travailler plus que jamais au respect des droits humains.

M. SAULNIER

Suite de la page 3

d'ajouter: "Il ne faut pas et il ne faudra pas que ce droit de veto soit utilisé quand la majorité n'abuse pas..."

En parlant de deux projets qui seront bientôt soumis à l'attention du Conseil de la CUM, l'intégration des services d'évaluation pour ne faire qu'un seul rôle d'évaluation et l'intégration des forces de police pour ne constituer qu'un seul corps de police pour tout le territoire de la CUM, M. Saulnier a fait cette mise en garde: "J'estime qu'il serait désastreux que la Communauté soit paralysée par la volonté d'une minorité".

Enfin, le président du comité exécutif s'est dit très satisfait des résultats des pourparlers qu'il a eus avec les autorités provinciales quant à la solution à apporter aux problèmes financiers de la CUM: il a rappelé que ces résultats seront communiqués mardi par le premier ministre Bourassa.

mise en nomination pour le choix de candidats en prévision des prochaines élections générales;

• accélérer le processus de création de dix comités régionaux d'organisation en prévision des élections;

• réaliser le projet de cours d'informations à l'intention des organisateurs de campagnes électorales;

• accélérer le processus de restructuration des associations de comités.

Dans son rapport annuel, soumis au conseil provincial, le président Fernand Alié laisse entendre que l'aile québécoise vient de traverser une période dépressive; il indique des échecs relatifs notamment aux chapitres du recrutement, de l'intégration de la jeunesse dans les cadres du parti et dans la restructuration des associations de comités.

LES TROUPES

Vientiane qui lui a déclaré tout ignorer pour l'instant à ce sujet. Le ministre laotien des Finances a démenti, pour sa part, qu'une opération allié soit en cours depuis vendredi, mais s'est montré inquiet quant au dispositif du plateau des Bolovens, "menacé maintenant par 9,000 Nord-Vietnamiens".

"Nous nous attendons, en fait, à la perdre dans le courant de cette semaine sous le coup d'une offensive générale des Nord-Vietnamiens", a-t-il dit.

A Saïgon, les rumeurs d'intervention au Laos n'ont pas non plus trouvé confirmation jusqu'à présent. Mais là, comme à Vientiane et à Washington, tous les observateurs s'accordent pour estimer "dans la logique militaire de la guerre" cette opération.

Depuis le renversement du prince Sihanouk en mars dernier, la piste Ho Chi Minh est devenue en effet la seule voie de communications utilisable entre la base arrière, Hanoi, et les troupes révolutionnaires opérant au Cambodge et au Sud-Vietnam.

S'il se confirmait, le ratissage du Sud-Laos aurait des répercussions politiques importantes aux Etats-Unis, où il soulèverait une nouvelle vague de critiques.

L'opération mettrait en outre dans une situation difficile le gouvernement officiellement neutraliste du prince Souvanna Phouma, qui entretient contacts et marées des relations diplomatiques avec Hanoi, Pékin et Moscou, ainsi que des contacts avec le Néo-Lao Haksat, la branche laotienne du Front des peuples indochinois.

LE MANITOBA

aux hôpitaux et aux autres institutions de santé. Le gouvernement songe aussi à permettre aux hôpitaux de vendre des médicaments au public.

DÉCÈS

GARIEPY, (Jeanne). A l'Hôtel Dieu de Montréal, le 29 janvier 1971, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Jeanne Gariepy, fille de feu Dr Ernest Gariepy et de feu Marie A. Guénette. Soeur du Dr Roger Gariepy. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des Salons J.-S. Vallée, No 1111, rue Laurier Ouest (Outremont), à 1 heure 45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 2 heures Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DE MONTIGNY (Raimbault). Au St-Mary's Hospital, le 31 janvier 1971 à la suite d'une longue maladie, est décédé le Dr Raimbault de Montigny époux bien-aimé de Madeleine Charlebois et père chéri de Jacques et de Mme Hélène De Montigny Altimas. Il y aura messe à la cathédrale St-Patrick mercredi le 3 février à 1h P.M. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

LA MOTHE (Lucie). A Montréal, le 29 janvier 1971, Mlle Lucie La Mothe, soeur de Guy Adèle de Montville et Pierre de F. La Mothe, tous décédés. Elle laisse dans le deuil sa soeur Gertrude, sa belle-soeur Mme Guy La Mothe, sa niece Yvette L. Bernard, son neveu, Réal et petites-nieces Paule et Michèle - Sarah Bernard. Ainsi que plusieurs amis. Le convoi funèbre partira des Salons Wray-Walton-Wray, No 1234, rue De La Montagne, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 heures, lundi le 1er février. Et de là au cimetière de St-Yacinthe, lieu de sépulture.

PHENIX. A St-Lambert, le 29 janvier 1971 à l'âge de 84 ans, est décédé le Dr Georges Phenix, médecin praticien pendant 52 ans à St-Jean d'Iberville, époux de Graziella Boisvert. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourge Liée No 63 rue Lorne (St-Lambert) à 1 heure 50, pour se rendre à l'église St-Lambert où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière de Henryville, comté d'Iberville, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à l'Institut de Cardiologie 5000 est rue Bélanger, seraient appréciés.

BONI - MARCHANDISE  
D'une valeur de 20% sur tout achat, quel qu'il soit, négociable en marchandise en stock seulement, déjà réduite ou non.

Niau, Morisset inc.  
720, boul. Décarie à St-Lambert 747-9921

L.P.S.® L'ÉCOLE DE LANGUES DES ANNÉES 70

L'INDUSTRIEL, LE PROFESSIONNEL, LE COMMERÇANT, CHOISIT LPS.  
Pour lui-même, ses cadres, ses employés et sa famille. Voici pourquoi:

- 1) SERVICES — LPS offre une gamme complète de services en ANGLAIS, FRANÇAIS, ESPAGNOL et ALLEMAND.  
Horaires: matin, après-midi, soir, fin de semaine.  
Enseignement: individuel, semi-individuel (équipe de 2, 3, ou 4), groupe (5 ou 6).  
Cours: standard, accéléré, semi-intensif, intensif, mini-capsule. Capsule - Cours d'été pour enfants (8 ans minimum), étudiants, corps enseignant.  
Programmes spéciaux: au bureau, à l'usine, au chantier, installation et mise en service d'écoles et laboratoires mobiles.
- 2) RÉSULTATS - Grâce à ses programmes, ses systèmes, la haute qualité de son personnel pédagogique, la précision de ses techniques et à son laboratoire unique en son genre, LPS s'est placée à l'avant-garde de l'enseignement des langues vivantes. Tout élève, quelque soit son niveau initial, acquiert la faculté de comprendre et s'exprimer avec aisance et assurance dans ses activités quotidiennes.
- 3) ÉCONOMIE - Les services LPS, s'adressant à chacun avec précision, permettent une économie de temps appréciable. Les tarifs sont incomparablement bas, grâce à l'efficacité et à l'ampleur de son organisation.
- 4) OFFICIALISATION -
  - a) La plupart des grandes entreprises, organisations et institutions ont adopté LPS pour l'enseignement des langues à leur personnel.
  - b) LPS détient le Permis No 346 délivré par le ministère de l'Éducation du Québec. Aux termes de la loi de l'enseignement privé toute école de langues doit détenir un permis similaire.

De 9 heures à 21 heures  
LANGUAGE POWER SYSTEMS  
MONTRÉAL: Place Bonaventure 878-2821  
QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

## M. Saulnier revient à la charge contre le projet de Westmount

Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lucien Saulnier, est revenu violemment à la charge hier contre la proposition de la ville de Westmount de redécouper l'île de Montréal en 13 unités administratives appelées bourgs.

"C'est une impossibilité absolue! Peut-on effacer d'un trait de plume 300 ans d'histoire?" a lancé M. Saulnier au cours

d'un entretien radiophonique au poste CKAC.

Reprenant les accusations qu'il avait formulées la semaine dernière le président de la CUM a déclaré que derrière le paravent d'une réforme administrative, on retrouve l'attitude que les autorités de Westmount ont adoptée depuis la formation de la Communauté: faire échec par tous les moyens à la Commu-

nauté parce que celle-ci tente d'apporter certaines mesures de justice sociale et de justice fiscale.

M. Saulnier a cependant pris soin d'ajouter qu'il était convaincu que la majorité des citoyens de cette municipalité ne partage pas les vues de ses dirigeants.

A l'endroit de ceux qui, la semaine dernière, se sont étonnés de la violence de ses propos alors qu'il n'occupe pas un poste électif, le président de la CUM a déclaré: "Si la majorité des citoyens font savoir que je n'ai pas à parler de ces questions parce que je n'ai pas été élu, je vais le quitter ce poste mais je parlerai quand même de ces questions; mais si on ne tient pas à ce que je quitte ce poste, je vais continuer à attirer l'attention du public sur des questions aussi importantes."

M. Saulnier a aussi précisé qu'il avait demandé que la présidence de la CUM soit un poste soumis au suffrage universel mais que cela lui a été refusé par les autorités du gouvernement provincial.

Le président de la CUM a aussi affirmé que si l'on voulait éviter de tomber dans l'anarchie, "nous devons nous entendre sur l'île de Montréal et nous devons y vivre harmonieusement". Pour cela, a-t-il ajouté, il faut que la majorité respecte les minorités et que toutes les minorités respectent la majorité.

Selon lui, la Communauté urbaine est basée sur ce principe: la majorité a les droits d'une majorité tandis que les minorités ont un droit de veto pour que la majorité n'abuse pas d'elles. Et

Suite à la page 2

## M. Tetley réunit ses cadres pour établir les bases d'une administration concertée

par Michel Lefebvre

Au cours des dernières années, on a beaucoup critiqué le manque de communications, les structures parasitaires et la lenteur de l'appareil gouvernemental. Afin de remédier partiellement à ces lacunes, le ministre des institutions financières, M. William Tetley s'est réuni samedi avec les hauts fonctionnaires de son ministère dans ses bureaux de la Tour de la bourse dans le but bien précis d'établir une certaine base d'efficacité administrative.

Le personnel des cadres du ministère a discuté en compagnie du ministre des objectifs politiques du gouvernement dans l'espoir que, d'une part, les hauts fonctionnaires comprennent mieux les principaux éléments de leur travail et que, d'autre part, le ministre puisse bénéficier, en tant que représentant du gouvernement, des expériences des participants.

En définitive, la nouvelle approche préconisée lors de cette réunion repose sur la cohésion et la fusion des objectifs afin d'atteindre une espèce d'administration concertée.

Il semble bien qu'à la suite de cette séance, les deux groupes en présence se sont ouverts mutuellement à ce nouveau climat de travail découlant d'une approche d'organisation plus optimale. Mais, de souligner M. Tetley, ce n'est pas en une seule réunion que l'organisation sera systématisée au point de produire des résultats immédiats.

En démontrant le besoin d'une conception administrative plus positive, le ministre a souligné qu'il est dangereux pour les directeurs d'agir sans avoir reçu de directives, mais encore plus dangereux de s'abstenir parce que les directives font défaut.

Si la fonction de coordination consiste à synchroniser et à harmoniser les activités de toutes les unités d'une organisation en vue d'obtenir un résultat final commun, le manque de coordination entraîne souvent une perte énorme de temps, d'effort et d'argent.

A ce chapitre, le ministre a cité quelques exemples typiques où des fonctionnaires ont posé des gestes incorrects politiquement, ou ont tout simplement négligé d'agir.

Les quelque 1.000 chèques post-datés émis par erreur au mois d'avril 1970 avant les élections seraient la conséquence d'une clef mal tournée sur un ordinateur. Mais, plus grave encore, de souligner le ministre, c'est le manque de motivation des fonctionnaires qui ont attribué cette erreur à l'indifférence sans tenir compte des répercussions politiques.

Le ministre a en outre signalé que la friction entre le gouvernement fédéral et les provinces est parfois l'oeuvre de fonctionnaires poursuivant leur vengeance personnelle ou se laissant guider par leur propre point de vue politique. M. Tetley a dit tenir cette information d'un politicien fédéral très haut placé lors d'une discussion sur les relations fédérales-provinciales.

De ces exemples il ressort clairement que les fonctionnaires cadres devront développer chez eux l'empathie afin d'éviter la distorsion et le filtrage des communications. Toutefois, le ministre n'a pas précisé si sa conception "d'administration concertée" conformerait simplement les comportements aux objectifs ou si au contraire elle susciterait plus subtilement une acceptation des objectifs par des stimulants appropriés.

## Le ministre L'Allier précise sa politique des communications

(D'après l'OIP) - Le ministre québécois des communications, M. Jean-Paul L'Allier, a affirmé samedi que son gouvernement a entrepris de se rapprocher de la population en déconcentrant son administration et en se rendant dans chaque région pour expliquer ses politiques à la population et recueillir la réaction de celle-ci.

traduire ces objectifs dans la politique de leur ministère et; 2- fournir aux citoyens les moyens de communiquer instantanément avec l'administration ainsi que des mécanismes lui permettant de faire valoir son point de vue face à des actions gouvernementales en cours ou au stade de projet.

Le ministre L'Allier a également déclaré que le fossé entre l'administration publique et le citoyen contribue à faire grandir le mécontentement social vis-à-vis du gouvernement. C'est pourquoi, en se fondant notamment sur certaines constatations de l'Ombudsman, le ministre a rappelé aux fonctionnaires qu'une politique des communications "constitue un outil essentiel à la réalisation d'une véritable démocratie de participation."

## L'autoroute est-ouest

### M. Bourassa refuse toute enquête publique

M. Robert Bourassa, premier ministre, a carrément rejeté hier la demande d'une enquête publique sur le coût des travaux de construction de l'autoroute "Pinard", sur les bénéfices hypothétiques de ces travaux et sur leurs conséquences sociales.

"Il n'en est pas question. Je ne vois pas ce qu'une enquête publique pourrait donner d'utile et de concret alors que nous avons besoin de croissance économique, d'un réseau routier approprié et de créer des emplois", a affirmé le premier ministre.

M. Bourassa, qui était interviewé hier sur les ondes de CKAC, a cependant ajouté qu'il était disposé à rencontrer les adversaires de l'autoroute dans le but, éventuellement, de modifier le tracé dans la partie est.

La demande d'enquête publique a été formulée jeudi par le front commun contre l'autoroute qui groupe des membres des centrales syndicales CSN et FTQ ainsi que de nombreux groupes de citoyens.

Le front commun, idéalement, souhaite que le gouvernement abandonne tout simplement son projet. Il fait valoir notamment que les travaux ne créeront

## Le Comité ouvrier juif du Canada proclame le sénateur T. Casgrain "défenseur des droits de l'homme"

par Urgel Lefebvre

Le professeur Arthur Lermer président du département de sciences économiques à l'université Sir George Williams et l'un des orateurs au banquet annuel du Comité ouvrier juif du Canada, a voulu donner à son discours la valeur d'un symbole de dignité humaine en le prononçant en yiddish à l'intention de ses nombreux compatriotes présents, sans se soucier d'offenser ou non les autres convives. Ce fut sa façon de souligner que parmi les droits de l'homme le plus important est celui de conserver sa culture.

Ce banquet, qui eut lieu samedi soir au Reine Elizabeth, sous la présidence de Me Michael Rubinstein, c.r., était l'occasion que le Comité ouvrier juif avait choisie pour remettre son Prix 1971 du défenseur des droits de l'homme au sénateur Thérèse Casgrain "en reconnaissance de son dévouement à la lutte pour la défense des droits de l'homme et pour la justice sociale".

Tout au long de leurs discours, les divers orateurs qui se sont succédés à la tribune ont développé le thème de la soirée qui était le suivant: "A notre époque, si troublée, il devient urgent d'affirmer les droits fondamentaux de l'homme à la justice individuelle et collective".

Plus que jamais, a déclaré Me Rubinstein, il faut resserrer les rangs à cause du malaise social qui prévaut à l'heure actuelle et il importe que les gouvernements, à tous les paliers, pren-

nent les mesures nécessaires pour améliorer le climat économique et social et rétablir la confiance, de façon que tout recours à la violence devienne impensable. Pour l'instant, le défi demeure de défendre les droits de l'homme et "peut-être même sa vie".

M. Bernard Shane, vice-président de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames et trésorier du Comité ouvrier juif, a rappelé que c'est à la suite du massacre d'un tiers des Juifs sous le régime hitlérien, que les Juifs sont entrés dans la lutte pour les droits de l'homme, mais qu'ils n'ont pas été lents à constater que leur cause n'était pas unique, qu'il y avait celle des Noirs aux Etats-Unis et celle des ouvriers partout dans le monde. D'où l'intérêt que portent maintenant les mouvements ouvriers et principalement le Congrès du travail du Canada à la lutte contre la discrimination sous toutes ses formes.

Il appartenait au président du CTC, M. Donald MacDonald, de signaler la participation remarquable de Mme Casgrain à la vie politique du Québec et du Canada et de lui rendre hommage pour son courage et son intégrité à la défense des pauvres et des défavorisés. C'est grâce à elle, dit-il, qu'il se fit une percée, car elle mit en branle un mouvement dont les effets se firent sentir bien avant la "révolution tranquille". Elle fit elle-même sa propre révolution.

Cependant, d'ajouter M. MacDonald, il ne faut pas se complaire dans le passé, mais ne voir dans les réalisations qu'un prélude. Si l'on ne fait plus de distinction de race, de religion et de nationalité dans les lois du pays, il n'en va pas de même pour l'âge et le sexe. Le rapport sur le statut de la femme révèle que la disparité de salaire existe encore dans une large mesure, que les garderies au service de la femme qui travaillent hors de son foyer sont encore à peu près inexistantes, que la femme rencontre encore certaines difficultés au moment de l'embauchement. Et puis, il y a aussi cette distinction entre riches et pauvres. Pas uniquement du fait qu'il y a une disparité de revenus, mais aussi quant aux privilèges réservés aux riches.

Le professeur John Humphrey rendit à Mme Casgrain cet hommage particulier: chez elle, il n'y eut jamais de confusion

au sujet des droits de l'homme; elle a toujours reconnu que ces droits étaient ceux de tous et elle a toujours refusé de les considérer comme un expédient politique.

Suite à la page 2

## Création d'un Conseil de presse du Québec

C'est aujourd'hui que sera signé dans un salon du Reine-Elizabeth l'accord portant création du Conseil de presse du Québec, organisme tripartite dont le rôle sera de surveiller le comportement et de veiller à la qualité générale de la presse écrite, parlée et télévisée du Canada français suivant des normes et à l'intérieur d'un cadre qu'il appartiendra à cette nouvelle institution de définir.

Outre les représentants des employeurs et exploitants d'entreprises de presse ainsi que des journalistes, le Conseil accueillera les représentants du public, facilitant ainsi une participation plus efficace des consommateurs d'informations aux débats et aux réflexions que suscitent la conduite et l'évolution de la presse. Les modalités de fonctionnement du Conseil, les divers aspects de son action, la portée morale et professionnelle de son rôle, la place respective qu'occupent les employeurs, les journalistes et le public seront exposés et définis ce matin au cours d'une conférence de presse qui fera suite à la séance de la signature de l'accord en présence des représentants de l'association des quotidiens du Québec, de l'association des hebdomadaires du Canada, de l'Association canadienne des radiodiffuseurs et télédiffuseurs de langue française et de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Cette dernière est présidée par M. Gilles Gariépy qui s'est employé systématiquement depuis deux ans à faire aboutir le projet de Conseil de presse dont l'avènement était souhaité dans les milieux professionnels depuis près d'une décennie.

## Les hausses de salaire sont moins importantes

Le ministère du travail du Canada annonce que les dispositions de 75 grandes conventions conclues au cours du dernier trimestre de 1970 prévoient une augmentation annuelle moyenne de 8,5 p. 100 dans les taux de salaire de base, comparativement à une hausse de 9,3 p. 100 au cours du troisième trimestre et à une hausse de 8,8 p. 100 pour l'ensemble des conventions conclues en 1970.

Suivant les termes de 686 grandes conventions en vigueur en décembre 1970, les taux moyens de base dépassaient de 7,4 p. 100 (19,1 cents l'heure) ceux d'un an plus tôt. Au cours des autres mois de 1970, l'augmentation par rapport aux chiffres d'un an plus tôt allait de 7,2 à 8,0 p. 100.

Le ministère fédéral fait une analyse continue des conventions collectives visant 500 travailleurs ou plus dans les industries autres que la construction, analyse d'où sont tirés ces chiffres.

A la fin de 1970, les grandes conventions touchaient environ 1.476.000 travailleurs canadiens.

Les augmentations moyennes durant le dernier trimestre s'établissaient à 7,6 p. 100 pour sept conventions d'une durée d'un an, à 9,9 et 7,9 p. 100, respectivement, pour chacune des années d'applications de 40 conventions d'une durée de deux ans, et à 10,4, 6,8 et 3,0 p. 100 respectivement, pour chacune des années d'applications de 28 conventions d'une durée de trois ans.

## ■ aujourd'hui

A 10h, à l'hôtel Reine-Elizabeth (salon Harricana), sera signé l'accord portant création du Conseil de presse du Québec et auquel souscrivent, d'une part, Les Quotidiens du Québec Inc., les Hebdomadaires du Canada, l'Association canadienne des radiodiffuseurs et télédiffuseurs de langue française Inc., d'autre part, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec: une conférence de presse sera donnée.

A 12h15, à l'hôtel Windsor, le Canadian Club of Montreal reçoit Me William A. MacDonald qui traitera de l'alternative qu'offre l'Ontario à la réforme fiscale proposée dans le livre blanc Benson: "Must it Be Benson? Ontario Offers Business a Choice".

L'émission "Opinion publique" (CKVL), à 12h30 a comme invité M. Jacques Desmarais, conseiller à la CSN qui parlera des baux, de leur renouvellement et de la date limite pour renouveler un bail.

Le "Point du jour" (CKAC/73) a comme invité, à 13h, le Dr Victor Goldbloom, ministre dans le gouvernement Bourassa, qui parlera de la pollution, de l'environnement ainsi que du rôle de la communauté juive.

Le Dr Paul Lin, professeur à McGill, est invité, à 14h, du Women's Canadian Club of Montreal, à l'Auditorium de la Banque Royale (Place Ville-Marie). Le sujet du Dr Lin est: China in Transition.

Inauguration de l'exposition Gutenberg: Histoire de l'imprimerie aujourd'hui. Le Consulat général d'Allemagne donne au préalable une réception au restaurant Papa Dan's, au rez-de-chaussée de la Place Bonaventure, à partir de 18h30.

Le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal (CGSNM) organise une manifestation devant le centre de détention de la rue Parthenais, à compter de 17h, pour

protester contre l'arrestation, détention et la condamnation de M. Michel Chartrand, président du CC.

Le ministre Jean Cournoyer, candidat libéral dans Chambly, reçoit à 20h les dames de ce comté où se déroulent des élections le 8 février. Au restaurant Capitaine, 576 rue Victoria, à Saint-Lambert.

"Opération-chômage" est lancée aujourd'hui au local de l'Association du PQ de Saint-Jacques (905 est, rue Ontario). Le député Claude Charron donne à 14h une conférence de presse, au même local.

A 20h, M. William Tetley, député de NDG et ministre des institutions financières, participe au colloque sur la langue organisé par la Wesley United Church, à Montréal.

La Fondation du Québec des Maladies du Cœur donne une conférence de presse à 18h au salon Doré du Sheraton-Mont-Royal, coincident avec le lancement d'une campagne de souscription qui se terminera le 15 février.

Kate Millett donne une conférence intitulée: Women's Liberation, à 20h, en la salle 312 du pavillon Stephen Leacock, de McGill.

Le Service de l'éducation des adultes de la CECM rappelle que les inscriptions aux cours du soir offerts par la CECM auront lieu les 1er-2-3-4 et 5 février, entre 19h et 21h. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en se présentant à l'un des centres où se donnera le cours de leur choix. Pour informations: 525-2531.

Une centaine de conseillers en orientation tiennent, aujourd'hui et demain, un congrès audio-visuel, au bureau du Service des moyens techniques d'enseignement du ministère québécois de l'éducation (255 est, Boul. Crémazie, Montréal).

## COLLÈGE RÉGINA ASSUMPTA

1750 est, rue Sauriol (angle Papineau)  
Montréal 359

### INSTITUTION PRIVÉE RECONNUE D'INTÉRÊT PUBLIC

dirigée par les Religieuses  
de la Congrégation de Notre-Dame

### EXTERNAT et INTERNAT POUR JEUNES FILLES

Cours secondaire  
Programmes du Ministère de l'Éducation

Examens d'admission: les samedis 13 février  
20 février  
27 février

à 9 heures, a.m.

Renseignements: 388-4813

## COURS DE LECTURE RAPIDE

- Gagnez du temps
- Lisez de 3 à 10 fois plus vite, avec bonne compréhension.
- Améliorez votre mémoire.

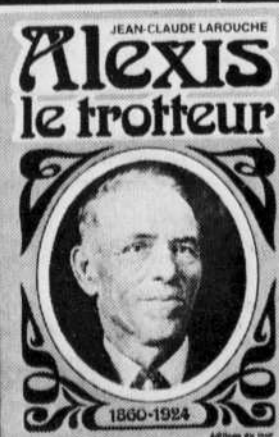
DURÉE - 7 semaines - 1 soir par semaine

### À PRIX ÉTUDIANT

Début des prochains cours  
Mardi 2 février  
et Jeudi 4 février  
à proximité de l'Université

Pour renseignements et inscriptions  
CENTRE DE LECTURE RAPIDE

TÉL.: 737-1266



VIENT DE PARAÎTRE...

# ALEXIS LE TROTTEUR

par JEAN-CLAUDE LAROCHE

- La véritable histoire de ce Québécois entré dans la légende
- Un livre passionnant qui met en lumière un grand athlète qui, entre 1890 et 1900, aurait battu tous les records olympiques contemporains.
- Des témoignages inoubliables • Illustre

En vente partout à \$3.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU JOUR  
Président et directeur général  
Jacques Hébert

# éditorial

## Les retombées de la crise d'octobre au Canada anglais

Au plus fort de la crise provoquée par l'enlèvement de MM. Cross et Laporte, on eut l'impression que, sauf quelques voix perdues dans le désert, toute réflexion critique avait pratiquement cessé au Canada anglais. L'appui massif, presque dogmatique, que les anglophones accordèrent aux décisions des gouvernements (y compris à celles qui contredisaient leurs plus fortes traditions) fut tel que certaines voix dissidentes parurent elles-mêmes effrayées, à certains moments, de leur propre isolement.

Avec le recul du temps, on constate que les réactions furent, en réalité, beaucoup plus diversifiées, et surtout qu'elles le devinrent de plus en plus.

Il serait facile de dresser une liste de témoignages, d'articles, de déclarations montrant que les dissidents furent peut-être, tout compte fait, aussi nombreux au Canada anglais qu'au Québec. Mais mieux vaut, à ce stade, s'intéresser surtout aux réactions qui envisagent l'avenir plutôt que le passé. Dans cet esprit, relevons aujourd'hui quelques articles que le Canadian Forum, dans sa livraison de janvier, consacre à "la crise du Québec". Ces articles nous rappellent éloquemment que la dernière crise, loin de résoudre les deux problèmes majeurs qui se posent au Canada anglais, n'a fait que leur conférer une acuité accrue.

Un premier thème de réflexion nous est fourni par le professeur Donald Smiley, de l'université de Toronto. Politologue très respecté, Smiley n'est pas inconnu des lecteurs du Devoir. En plus des chroniques qu'il nous adresse naguère de Vancouver, il publia dans Le Devoir, en juin 1967, un important article prenant parti pour l'égalité linguistique mais contre toute forme de moindrement élaborée de statut particulier pour le Québec.

Rien, dans l'article du Canadian Forum, ne permet de croire que, sur ces points précis, Smiley a changé d'avis. On sent cependant que les événements d'octobre l'ont bouleversé. On a l'impression, cette fois, d'un homme soucieux non seulement de la froide logique des idées mais aussi de celle des faits et de la vie.

Smiley est surtout frappé par le phénomène de polarisation extrême des opinions qu'a suscité la crise d'octobre. Il croit discerner — et il a largement raison — que, dans le climat actuel du Québec, il n'existe plus guère de possibilité de choix intermédiaire entre le fédéralisme à la Trudeau et le séparatisme.

Pour des motifs différents, M. Trudeau et le FLQ ont tous deux désiré cette polarisation. Le premier voulait obliger tout le monde à un choix net entre le fédéralisme qu'il incarne et le séparatisme. Le second voulait détruire par la violence l'ordre actuel et obliger ceux qui réprouvent cet ordre à le suivre.

Si les sentiments d'opposition au régime politique actuel que véhiculait à sa manière le FLQ avaient tous été étouffés par les ex-

cess de celui-ci, on pourrait considérer que la stratégie de M. Trudeau a réussi et que les décisions radicales d'octobre équivalaient à une amputation nécessaire. Tout indique cependant le contraire. Les éléments déjà acquis au régime ont été, en général, consolidés dans leur position par la crise d'octobre, au point d'en devenir, dans bien des cas, méconnaissables d'intolérance et d'aveuglement. Mais il en a été de même des éléments qui, avant les événements, s'opposaient au régime et même de plusieurs qui se bornaient à s'interroger à son sujet. En provenance des uns et des autres, nous continuons, au Devoir, à recevoir de nombreuses réactions: celles-ci indiquent que, si les tenants de positions intermédiaires ont été rudement assésés, les positions plus radicales ont, au contraire, trouvé chacune de nouveaux appuis.

Les crises aiguës font d'ordinaire crever les abcès. Elles laissent derrière elles des dégâts souvent coûteux, mais elles contribuent généralement à alléger l'atmosphère. Il n'en va pas ainsi cette fois. La crise, constate Smiley, n'a rien réglé. Elle fait, au contraire, naître la sombre possibilité que le Québec, entraîné dans une polarisation excessive des options politiques, "ne soit plus gouvernable que dans la répression", et que le Canada anglais soit plongé, de ce fait, dans une instabilité ruineuse dont il ne sentira peut-être pas indéfiniment à payer le prix.

Pourquoi le Canada anglais s'est-il montré, depuis dix ans, si gauche et si incertain dans sa manière de réagir aux événements en provenance du Québec? Pourquoi s'est-il montré incapable, par la voix de ses porte-parole politiques, d'offrir autre chose que le maintien du statu quo en réponse aux interrogations nouvelles du Québec? Pourquoi s'est-il senti obligé de s'agripper de nouveau au mythe du sauveur émanant du Québec même?

A ces questions maintes fois posées, il existe une réponse très plausible qu'a longuement développée, entre autres, l'économiste Karl Levitt, de McGill, dans un livre remarquable ("The Silent Surrender") dont nous reparlerons bientôt, et que reprend à sa manière, toujours aussi stimulante pour l'esprit, le philosophe George Grant dans la dernière livraison du Canadian Forum.

Le Canada anglais, en même temps qu'il est assésé sans fin par la question canadienne-française, est, en effet, lui-même aux prises avec une autre question non moins redoutable qui l'atteint, cette fois, au coeur même de son identité, et qu'il n'ose résoudre: celle de sa propre position vis-à-vis l'empire américain qui l'investit de toute part.

Avec une logique impitoyable mais pleine d'une mélancolie qui trahit en lui le descendant d'une grande tradition nationaliste anglo-canadienne, George Grant n'a cessé, depuis de nombreuses années, de déplorer à la manière des prophètes de l'Écriture le glissement graduel de son peuple dans l'orbite de la technologie et de la culture améri-

caine. Il a vu depuis longtemps que la condition essentielle d'une certaine liberté du Canada anglais devant le colosse américain, ce ne pouvait être que la définition d'un "modus vivendi" acceptable entre Canadiens français et Canadiens anglais.

Or, la crise d'octobre a probablement, aux yeux de Grant, provoqué un dangereux recul à ce sujet. En disant non au terrorisme, un grand nombre d'anglophones disaient en même temps, au fond d'eux-mêmes, non aux formes légitimes du nationalisme canadien-français. En souhaitant l'écrasement du premier, elles désiraient en réalité, ou du moins étaient disposées à accepter sans protester, l'extinction des secondes. Dans la mesure même où il glissait dans cette confusion, le Canada anglais faisait reculer la possibilité d'une rencontre historique entre les deux nationalismes.

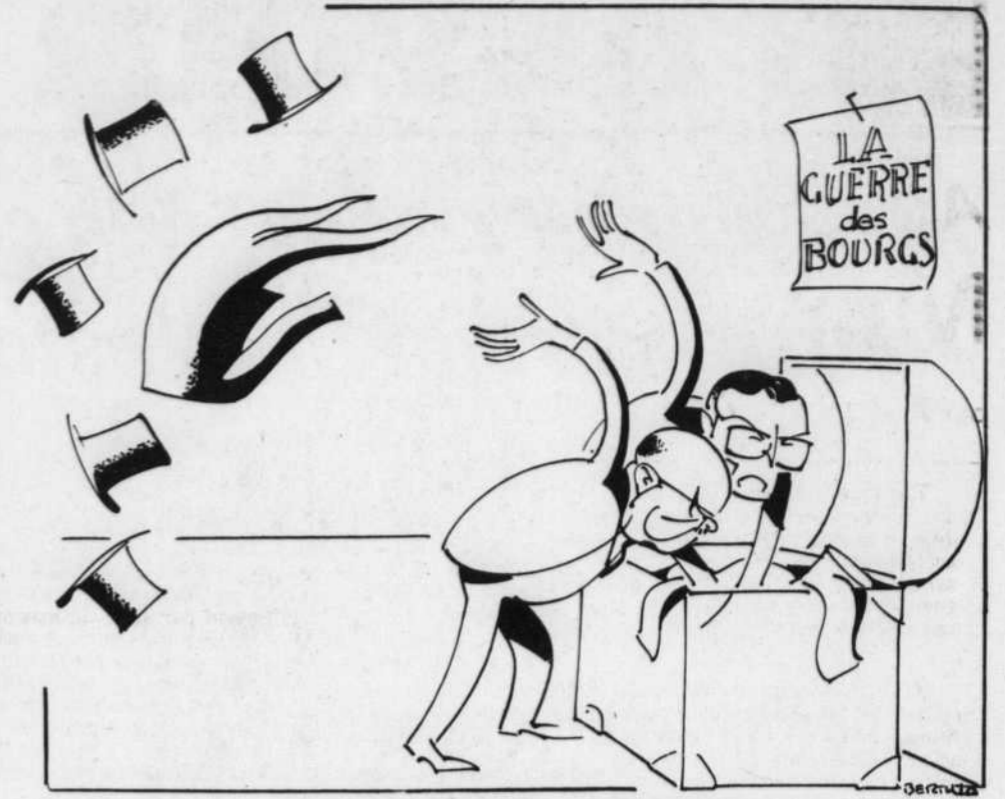
Le directeur du Canadian Forum, Abraham Rotstein, dans un texte dont il livrait la primeur aux lecteurs du Devoir le 30 décembre dernier, accepte sans restriction la réalité politique et spirituelle des deux nations et invite ses compatriotes à reconnaître que la violence ne saurait disparaître comme par enchantement tant que les causes de celle-ci n'auront pas enfin été identifiées et acceptées. Il souhaite, pour l'avenir, une collaboration plus fructueuse entre les deux nationalismes.

Il faut tout de suite, en retour, adresser à Rotstein les questions concrètes que soulève Grant: quelle alliance efficace les nationalistes anglo-canadiens sont-ils en mesure d'offrir à leurs compatriotes canadiens-français? Comment cette alliance pourrait-elle s'exprimer de façon immédiate sur l'échiquier des forces politiques? Quels avantages réels pourrait-elle offrir à ceux qui rêvent sérieusement, et non pas seulement en paroles, de maintenir une vie française créatrice en Amérique du nord? "La question que René Lévesque a posée au Canada anglais demeure, conclut Grant. Elle a été rendue plus urgente par la crise actuelle".

Les collaborateurs du numéro spécial du Canadian Forum avaient entrepris leur démarche à partir d'un honnête souci de comprendre, afin de le mieux expliquer à leur public, le malaise québécois. Ils sont ramenés, par la logique d'une recherche loyale, à une question centrale qui les oblige à s'interroger à nouveau sur les sources de leur propre identité.

C'est là un résultat étonnant, mais prometteur. Si la crise d'octobre devait avoir pour principal effet, au Canada anglais, d'amener les esprits à quitter pour de bon les voies stériles d'un faux paternalisme et à poser plutôt le problème de l'existence même du Canada anglais, les chances d'une rencontre véritable seraient accrues. Car au niveau vital de l'existence, les deux peuples qui forment le Canada ont beaucoup plus à se dire et à mettre en commun qu'ils n'ont voulu le reconnaître jusqu'à maintenant.

Claude RYAN



— Où sont nos tuques de patriotes ?

L'histoire par les textes

## La mafia intellectuelle

par PIERRE VADEBONCOEUR

Je l'avoue, on ne saurait exagérer l'importance de cette mafia anti-capitaliste. Où est-elle? Que fait-elle? D'où vient-elle? Je veux bien apporter ma modeste contribution à l'oeuvre nécessaire proposée par Pellerin. L'histoire par les textes est la plus sûre. Qui sont nos Marx, nos Engels, nos Sorel, nos Gramsci, voire nos Wright Mills ou nos Woods-worth? Je commence aujourd'hui mon enquête. Je citerai tout à tour les coupables à la barre. Comme il se doit, par citations.

### Citation no. 1

"Pour parler sans ambages, disons tout de suite que le syndicalisme et le capitalisme aux États-Unis se retrouvent pour ainsi dire comme larrons en foire. L'un et l'autre cèdent volontiers à l'esprit de croisade que propagent, par tous les moyens, les grands pontifes de l'ordre établi. Les deux donnent aveuglément dans la manie aussi verbuse que stérile de l'anticommunisme ambiant, et font front commun avec le pouvoir, non pour défendre la classe ouvrière, mais pour défendre le système capitaliste — un système désormais rejeté par les deux tiers des habitants du globe." (Jean Pellerin, Cité libre, mai-juin 1965, p. 22.)

### Citation no. 2

"On ne comprend rien aux rivalités Est-Ouest si on ignore qu'au fond il s'agit d'une opposition irréductible entre les gavés et les crève-la-faim (les Haves et les Have-Nots, comme disent les Anglais)." (Jean Pellerin, Cité libre, avril 1964, p. 29.)

### Citation no. 3

"Le gendarme américain a peur que se détraque le système qui lui assure la richesse et l'hégémonie, et il a parfaitement raison d'avoir peur, car il va se détraquer le système, comme s'est détraqué celui des Romains, de la Chrétienté d'Europe et des empires catholiques et protestants. Visiblement, l'Occident demeure dans la ligne de son destin. Il continue à faire couler beaucoup de sang, pour que survivent des religions auxquelles il ne croit plus, mais qui lui apportent puissance et bonne conscience." (Jean Pellerin, Cité libre, mars 1966, p. 9.)

### Citation no. 4

"Avec les années, les intérêts américains ont ramené à un niveau marginal les intérêts britanniques. En d'autres termes, la thèse libérale a prévalu, et c'est ainsi qu'en s'affaiblissant des intérêts britanniques, le Canada a fini par tomber sous le joug des grands trusts des États-Unis." (Jean Pellerin, Cité libre, mars 1964, p. 20.)

### Citation no. 5

"Il est vrai que Goldwater affirme, en même temps, qu'il est "pour" quelque chose. Il est pour l'entreprise privée (des gros), pour l'initiative privée (des gros également), pour les magnats de l'acier et les grands du pétrole au Texas, pour les "war mongers" des trois armes (auxquels il promet de laisser toute latitude en cas de crise grave), pour l'affaiblissement du gouvernement central (en matière de planification économique et, surtout, d'application des droits civils), pour la suppression de Castro (et de tous les

"Ainsi donc, on a toujours des preuves que la mafia intellectuelle du Québec tient lieu d'âme au FLQ. Elle condamne du bout des lèvres les moyens qu'utilisent les terroristes, mais glorifie sans cesse leur objectif qui est de détruire les institutions et les cadres de la démocratie capitaliste. Il va falloir que les citoyens en mesure de contrecarrer l'influence délétère des irresponsables de la parole et de la plume commencent à secouer leur torpéur, sinon ils vont se faire "bulldozer" de belle manière." (Jean Pellerin, La Presse, 25 janvier 1971.)

### Pièce no 7

Sur le pouvoir des travailleurs, et contre la "morale à papa". Pellerin ajoutait: "Il n'y a qu'une chose à faire: tout repenser. L'ordre établi est dépassé. Les anciennes normes ne veulent plus rien dire". (Ibid.)

### Pièce no 8

Comment Pellerin jugeait-il l'influence du système de l'entreprise privée sur la liberté de la presse et sur la politique? "(Il) commande à l'Etat et à la presse. Il règne en maître sur Wall Street et Madison Avenue, siège incontesté du leadership capitaliste." (Cité libre, octobre 1963.)

### Pièce no 9

Que visait, selon Pellerin, le système de l'entreprise privée dans ses rapports avec la presse? "1) Maintenir à tout prix le système économique qui fait sa puissance... 2) avilir et présenter comme héritière toute initiative dans le monde (révolution nationale, réforme agraire ou économique, nationalisation, planification, grève) qui compromet l'équilibre et le rendement de ce système". (Ibid.)

### Pièce no 10

Par quels moyens? Par une dizaine de moyens, dénoncés par Pellerin, dont le suivant: "discrediter aux yeux des foules tout mouvement d'émancipation économique ou nationale, en portant aux nues le moindre roi-nègre (Thang Kai-check, Boun Oum, Ngo Dinh Diem, Betancourt), et en ravalant plus bas que terre les véritables libérateurs en pays sous-développés (Mao Tsé-toung, Arbenz, Lumumba, Castro, Ben Bella)". (Ibid.)

### Pièce no 11

Quel critique prestigieux de la liberté de presse en régime capitaliste Pellerin invoquait-il, entre autres? Il invoquait Lénine: "C'est Lénine qui écrivait en 1919: "La liberté de la presse est un des principaux mots d'ordre de la démocratie pure... Les capitalistes appellent liberté de la presse la liberté de la presse par les riches, la liberté de se servir de la richesse pour fabriquer et falsifier l'opinion publique". (Ibid.) Le dossier de Jean Pellerin est très chargé. Ce point d'histoire est indiscutable. Il "bulldozait en diable". La Cour de l'histoire n'a pas le choix: Trouvé coupable. Sentence exemplaire. Condamné pour le reste de ses jours à continuer d'écrire n'importe quoi.

### Reprise de l'enquête

Poursuivons notre enquête. Il est rare qu'un procureur devienne l'accusé dans sa propre poursuite. C'est un fait probablement unique dans les annales. C'est un avatar inouï. C'est, je le crains, ce qui arrive dans le cas de M. Jean Pellerin.

"Révolutionnaire de salon", "Irresponsable de la parole et de la plume", "Membre de la "mafia intellectuelle", "Distillateur de "poison". Tels sont les chefs d'accusation.

Voici d'autres pièces au dossier, toutes authentiques, toutes tirées de l'histoire des idées au Québec, et, en l'espèce, des écrits plutôt récents de M. Jean Pellerin.

### Pièce no 6

Sur la désobéissance aux lois, dont la Gazette disait, à l'occasion d'une grève, qu'elle menait au désastre social et économique: "Mais non, il n'y a pas de désastre", répondait tranquillement Pellerin. "C'est un monde révolu qui s'effondre". (Cahiers de Cité libre, septembre-octobre 1966.)

## lettres au Devoir

### L'enseignement du chinois

Québec est en train d'établir ses propres échanges culturels avec beaucoup de pays. Le tour de la Chine viendra éventuellement. Mais où les jeunes Québécois peuvent-ils apprendre le chinois? A la fin de cette année scolaire, il n'y aura pas une seule université qui donnera des cours avancés en chinois dans notre province.

McGill a décidé, en effet, pour des motifs budgétaires de mettre fin à ces cours et de congédier le professeur qui les dispense.

Je pense qu'il faut s'opposer à une telle décision à courte vue.

Ernest SHAPIRO, m.d. Montréal, 8-1-71

## bloc-notes

### L'affaire des 250 emplois

Plusieurs journalistes en poste à Ottawa ont été frappés de la facilité avec laquelle l'opposition a laissé tomber le débat qu'elle avait entrepris sur le chômage, pour croquer à belles dents dans le projet soi-disant secret d'embaucher dans la fonction publique fédérale quelque 250 finissants francophones du Québec. Dans la crise d'octobre, les Conservateurs ont fait figure de troisième violon, et les Néo-démocrates n'ont affronté le gouvernement qu'au péril de leur écoute électorale. Le chômage leur a permis de se refaire une vertu d'opposition. Voudraient-ils maintenant compter d'autres points contre le gouvernement Trudeau en faisant un scandale national avec ce projet d'emplois imaginé dans quelque sombre officine du "French Power" d'Ottawa? On se croirait à l'époque des luttes pour les timbres bilingues.

M. Stanfield a raison: les fonctionnaires doivent être engagés et promus au mérite, et les emplois ne doivent pas être accordés suivant un

critère "racial". Certains membres du Parlement se sont employés à faire des distinctions entre l'origine ethnique et l'appartenance linguistique. Dans le cas qui nous occupe, cette anthropologie fédérale est bien secondaire. Placé au pied du mur, le chef conservateur a dû reconnaître qu'il n'y avait pas de discrimination dans les quotas d'emplois réservés aux Noirs aux États-Unis, et que cette distinction à l'embauche visait plutôt à réparer l'injustice dont les Noirs ont été victimes dans la fonction publique américaine pendant des siècles.

Au Canada, il n'y a jamais eu de discrimination contre les francophones dans la fonction publique fédérale, cela est bien connu, il n'y a eu que des distractions. Si le gouvernement veut corriger ces distractions, il n'a guère le choix: il lui faut engager pour un temps une plus forte proportion de francophones qu'à l'ordinaire. La conversion de la fonction publique en administration bilingue peut être une occasion favorable pour faire ce rattrapage. Mais la manœuvre est délicate, ainsi qu'en témoigne l'indignation de l'opposition.

Si l'on s'agissait que de langue, l'affaire des 250 emplois n'aurait pas donné lieu à une telle dramatisation. L'essentiel n'est pas là. Il s'agit d'emplois.

Que les anglophones aient peuplé, voire accaparé l'administration centrale, il n'y a là rien que de très naturel. La même chose s'est produite en sens inverse à Québec. Quand Ottawa veut établir des colonies françaises dans une telle fonction publique, que ce soit pour réduire le chômage des étudiants du Québec ou développer une administration vraiment biculturelle, il doit s'attendre à des réactions vives dans l'opinion anglophone, et à une opposition sourde dans la fonction publique.

La même confrontation se produirait à Québec si, pour garantir une fonction publique bilingue, le gouvernement attribuait à des anglophones 20% des emplois. Aux deux niveaux de gouvernement, un monopole se trouverait battu en brèche. Et dans les deux cas, loin de résoudre les tensions interethniques, ces changements sont par nature propices à une aggravation des conflits.

La petite histoire de l'administration Robichaud est instructive à cet égard. Il y en a peut-être qui croient que c'est pour rendre bilingue la fonction publique qu'on a au Nouveau-Brunswick exigé pour certains postes que les fonctionnaires sachent également le français. En pratique sinon officiellement, il s'agissait de donner enfin leur part aux Acadiens des emplois publics provinciaux. Le bilinguisme favorisait naturellement les Acadiens, même si publiquement le processus était tabou. Mais à l'intérieur de l'administration, les premiers occupants n'étaient pas dupes de cette "invasion".

Dans une région pauvre où les offres d'emplois sont inférieures à la demande, la fonction publique fait l'objet d'une convoitise bien compréhensible et d'une concurrence inévitable. Le Canada est à cet égard une région pauvre, et la fonction publique a beau se multiplier par trois niveaux de gouvernement, le nombre des chômeurs reste toujours élevé. Dans ce contexte, quelles que soient les conditions d'embauche, la répartition des emplois est inévitablement un problème politique.

L'opposition aura beau s'efforcer de ne pas imposer quel complot, le vrai scandale c'est que le chômage soit si considérable qu'un nombre démesuré de citoyens soient obligés pour survivre d'être l'objet de patronage ouvert ou caché.

J.-C. LECLERC

### propos d'actualité

"Nous laisserons-nous intimider et violenter par une minorité qui, sans égard pour les valeurs indiscutables du système et de nos institutions, ne vise exclusivement qu'à laisser triompher l'artifice de résultats plus ou moins ténébreux, sans tenir compte des difficultés énormes de toute situation sociale à transformer, ou d'autre part, nous laisserons-nous subjugué par la pseudo-sécurité d'un programme de "law and order" qui, pris au pied de la lettre et dans un sens le plus conservateur et absolu, représente un moyen illusoire de freiner l'évolution sociale et est dans ce sens, l'antithèse de la justice véritable. La loi et l'ordre ne sont pas des objectifs en eux-mêmes. Ils ne doivent servir que comme moyen de permettre au plus grand nombre, sinon à la totalité des membres d'une société, d'accéder à l'aisance matérielle, à la liberté et à la justice."

Extrait d'un discours prononcé par le ministre de la justice Jérôme Choquette, devant la Chambre de commerce de Montréal, le 15 décembre 1970.

"A l'instar de l'homme de tous les temps, notre contemporain est souvent déchiré entre le désir de reconnaître effectivement le caractère aberrant de la violence et la tentation de lui accorder une respectabilité quand elle est mise au service d'une communauté fraternelle, d'une patrie ou de la justice. Sans prétendre donner ici un principe qui tienne compte de toutes les situations possibles, nous croyons fermement que c'est l'un des plus pressants appels faits à la conscience de l'homme de notre temps que celui de dépasser la problématique d'autrefois et de s'installer résolument dans la voie de la non-violence, la seule qui soit compatible avec la vie fraternelle.

Etant donné les moyens dont on dispose au Canada pour faire valoir ses droits, il est clair que le premier devoir des Canadiens, dans les difficultés qu'ils rencontrent, est de renoncer d'une façon absolue à la violence, même à la violence limitée et calculée, même à la violence tactique." (Lettre des évêques catholiques du Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération, 7 avril 1967.)

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910  
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan  
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy  
Directeur de l'information: Jean Francoeur  
Trésorier: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne, \$35 par année, six mois, \$19. A l'étranger, \$40 par année, six mois, \$22, trois mois, \$12. Edition du samedi, \$10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.  
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

## Au Forum libéral de Québec

# Mesures d'urgence pour résorber le chômage

par ANDRÉ RAYNAULT

L'économiste André Raynault a préparé à l'intention des députés libéraux fédéraux qui se réuniront à Québec du 5 au 7 février prochain un commentaire sur le chômage au Québec et les politiques d'emploi qu'il faudrait, à son avis, promouvoir actuellement. Ce commentaire s'accompagne de cinq recommandations soumises aux libéraux fédéraux. Voici le texte intégral de cet exposé.

Est-il nécessaire de décrire une fois encore l'état pitoyable de l'économie québécoise à l'heure présente? Les chroniqueurs l'ont fait à plusieurs reprises depuis quelques mois et on est généralement bien informé des principales tendances. Nous établissons donc une appréciation d'ensemble sans faire état des statistiques habituelles.

### Appréciation

Très brièvement, on peut résumer la situation comme suit: depuis 1967, les ressorts de l'emploi et de l'investissement privés se sont brisés au Québec, et notamment dans le secteur manufacturier. Cette cassure provient d'un affaiblissement progressif de l'industrie québécoise qui s'était manifesté au cours de la période d'expansion 1961-1966.

Par comparaison avec les structures industrielles extérieures, celle de Québec a soudainement pris un bon coup de vieux au cours des années soixante: ses industries traditionnelles qui sont encore garantes de stabilité et qui forment le principal réservoir d'emplois se sont trouvées déphasées, déclassées: le textile, le vêtement, la chaussure, les pâtes et papiers, les produits alimentaires, le meuble, ont toutes besoin d'être renouvelées, rééquipées, transformées, modernisées. Il n'y a pas que les travailleurs qui ont besoin de recyclage: le besoin est plus urgent encore chez les chefs d'entreprise. Un premier élément majeur de la situation économique québécoise consiste donc dans l'affaiblissement de la capacité de produire.

D'autre part, un large faisceau de circonstances a conduit à un élargissement radical du secteur public et à une pression d'intensité correspondante sur le secteur privé. On a donc assisté, surtout dans le Québec, à un transfert considérable de ressources humaines et financières du secteur privé au secteur public. L'initiative est passée des entrepreneurs aux fonctionnaires. Le bien-être social, l'éducation et la santé ont pris une part exorbitante de l'accroissement annuel global des ressources.

Cette évolution s'est traduite par une augmentation ininterrompue des impôts, des emprunts publics et des taux d'intérêt. Alors même que le secteur privé aurait dû consacrer d'abondantes ressources au renouvellement de ses équipements, les ressources étaient accaparées par l'Etat: il a donc continué à vivre à même les actifs existants et il se voit incapable aujourd'hui de faire face à ses concurrents des autres provinces, d'élargir ses marchés et de créer les emplois nécessaires.

Le transfert des ressources au profit de l'Etat s'est effectué au niveau fédéral, par une politique fiscale excessivement expansionniste jusqu'en 1968 et par une politique monétaire commandée uniquement par les exigences de la balance des paiements et le maintien d'un taux de change fixe. L'expansion a fait place à l'inflation, ce qui rendait encore plus facile le transfert des ressources. A partir de 1968, on a dû appliquer les freins: on l'a fait de façon brutale parce que les excès antérieurs menaçaient l'équilibre de tous côtés. On a fermé dur les conduites de flux de revenus, tant du point de vue fiscal que monétaire, mais sans toucher alors au taux de change à cause de l'instabilité monétaire mondiale. Le choc a secoué l'économie canadienne dans son ensemble, mais elle a étouffé celle du Québec.

La situation actuelle de l'hiver 1970-71 au Québec est le fruit de cette politique de restriction appliquée depuis environ deux ans. La restriction était nécessaire à l'économie canadienne dans son ensemble, mais son application aurait dû, dès ce moment-là, comporter des différences majeures au niveau des régions. Ce n'est qu'à l'automne 1970 que le gouvernement fédéral s'est rangé à cet avis et qu'il a trouvé les moyens d'une politique fiscale sélective quant aux régions.

### Mesures d'urgence

Délaissant les facilités de la rétrospective, et nous tournant vers l'avenir, nous nous demandons d'abord si le chômage peut être résorbé maintenant.

Nous estimons en effet que les mesures de relance adoptées jusqu'ici, sans être suffisantes pour passer l'hiver, auront un impact certain vers l'été et l'automne 1971. C'est vers le mois de mai qu'on sera en mesure de réexaminer les perspectives de l'hiver prochain et de décider si on devra alors appuyer davantage ou se limiter aux mesures déjà prises.

Pour l'instant, c'est le cap des prochains mois qu'il faut traverser. Eu égard à cet avenir immédiat, le programme économique du gouvernement fédéral est insuffisant. Ce programme doit être complété par des mesures temporaires dont l'impact est instantané si cela est possible. Ceci est vrai de l'ensemble du pays; ceci est doublement vrai du Québec. On envisagera donc des mesures tant au niveau fédéral que québécois.

On a tendance à préférer les programmes de dépenses à la réduction des impôts. Par exemple on croit exercer un contrôle plus direct sur les emplois quand le gouvernement crée lui-même; et bien entendu, l'initiative de l'Etat est plus manifeste dans un projet d'autoroute que dans la réduction d'un impôt. Par contre, dans le contexte actuel du poids

écrasant des charges fiscales, dans le contexte des capacités excédentaires des entreprises, dans celui des lenteurs inévitables des grands projets publics, nous favorisons carrément un abaissement immédiat des impôts, abaissement opéré de façon à augmenter tout de suite le revenu disponible des ménages. La surtaxe fédérale temporaire de 3% devrait être suspendue; de même l'impôt de progrès social de 2% (qui est régressif par suite du maximum de \$120 qu'il comporte) pourrait être suspendu pour quelques mois. Du côté de Québec, on devrait aussi faire un effort dans le même sens surtout du fait que le gouvernement fédéral a accordé un prêt d'environ 60 millions au gouvernement du Québec.

En conséquence, nous recommandons une baisse des impôts qui se traduise par une augmentation immédiate du revenu disponible (le "take-home pay"), tant au niveau fédéral que provincial.

Du côté des dépenses, il est à craindre que les grands travaux ne parviennent pas à résoudre les difficultés présentes. S'ils doivent quand même être entrepris, c'est dans la perspective de l'été et de l'hiver prochains.

Dans l'immédiat, on peut seulement envisager une accélération des travaux déjà commencés ou sur le point de l'être. Ceci appellerait une revue spéciale des programmes en vue d'avancer les dates de mises en chantier ou de réalisation. L'aéroport de Sainte-Scholastique, la construction domiciliaire, (suite à l'avance de \$150 millions de la Société centrale d'hypothèques et de logement en novembre), les programmes existants de construction d'écoles, d'équipement hospitalier et sanitaire, les programmes fédéraux réguliers d'équipement et de rénovation au Québec viennent tous à l'esprit.

En conséquence, nous recommandons qu'une revue spéciale soit faite des programmes d'investissement dans les ministères fédéraux et provinciaux du Québec, de même que dans les sociétés et la couronne, en vue d'en accélérer la réalisation au cours de l'hiver et du printemps 1971.

Comme nous l'avons dit cependant, les dépenses publi-

ques d'investissement sont forcément lentes à démarrer par suite de l'ampleur des travaux. De plus les augmentations de ces dépenses doivent être très considérables compte tenu du sous-emploi et de la taille actuelle du secteur public. Assurément, on toucherait plus de monde plus tôt si le secteur privé pouvait être incité à produire davantage. La réduction des impôts des particuliers vise à stimuler la consommation et les ventes.

Parallèlement à cette mesure, il conviendrait d'introduire une incitation fiscale en faveur de l'entreprise elle-même. Comme il paraît difficile, pour résoudre un problème de quelques mois, de modifier l'impôt sur les profits des sociétés, ne pourrait-on pas envisager un mécanisme par lequel l'entreprise ferait de substantielles économies d'impôt si elle faisait des travaux de réfection, d'équipement, de réparation ou de construction d'ici au 1er juin 1971 par exemple. Ce programme pourrait ressembler à celui des zones désignées, mais il serait défini suivant le calendrier tout autant que la région.

Nous recommandons que des allègements d'impôt soient offerts aux entreprises en échange de travaux créateurs d'emploi à être exécutés d'ici le 1er juin 1971.

Ce programme d'urgence n'est rien de plus qu'un cataclysme destiné à corriger in extremis une situation déplorable qui n'a pas été corrigée à temps en ce qui concerne le Québec.

### Politique de plein emploi

Au-delà du présent, et pour briser le cycle infernal de la récession et de l'inflation, il faudra découpler à nouveau le contenu exact d'une politique de plein emploi.

A notre avis, le premier élément d'une telle politique est la liberté monétaire. Au mois de mai 1970, le gouvernement fédéral a adopté un régime de taux de change libre, mais il a indiqué que ce changement était temporaire. En d'autres ter-

mes, le gouvernement fédéral laisse fluctuer le prix du dollar canadien dans l'espoir de trouver, grâce au fonctionnement du marché, le prix auquel il devrait ensuite être fixé d'autorité.

Mais un taux de change fixe enlevé au Canada sa liberté en matière de monnaie et de taux d'intérêt. Comme les mouvements de capitaux sont très denses et se renversent à la moindre alerte, la défense du dollar canadien est difficile et coûte cher du point de vue de la stabilité interne. Un taux de change libre au contraire permet à la gestion monétaire de poursuivre des objectifs de stabilité interne et notamment l'objectif du plein emploi.

En conséquence, nous recommandons l'adoption à titre permanent du régime de taux de change libre.

Un enseignement qu'on peut tirer de l'expérience canadienne de ces dernières années, c'est que la stabilité économique de l'ensemble du pays est tributaire de la stabilité de ses principales régions. Toute politique de plein emploi sans inflation doit comporter des mécanismes additionnels de compensation et d'ajustement régionaux. Le gouvernement fédéral, en novembre dernier, a introduit pour la première fois une formule de prêts aux gouvernements provinciaux dont la répartition entre les provinces est fondée sur le taux de chômage. Cette mesure permet en somme aux provinces à chômage élevé d'encourir un déficit budgétaire financé par le gouvernement fédéral; celui-ci à son tour, suivant la conjoncture générale choisira de financer ces prêts à même ses impôts, à même des obligations vendues dans le public ou enfin à même un accroissement de la masse monétaire.

Ce mécanisme de prêts aux provinces soulève beaucoup d'intérêt. Il s'ajoute aux nombreuses tentatives faites au cours des dernières années pour "régionaliser" en quelque sorte la politique fiscale du gouvernement fédéral. Les prêts aux provinces marquent le début d'une politique monétaire régionalisée. Il conviendrait de s'assurer que cette décision sera suivie d'autres semblables dans les années futures. A cette fin nous souhaiterions que le gouvernement fédéral établisse une caisse permanente de stabilisation régionale de façon que les gouvernements provinciaux adoptent eux-mêmes une politique fiscale anti-cyclique au moment opportun et de façon délibérée.

A cette fin, nous recommandons la création d'une caisse fédérale de stabilisation régionale permettant aux gouvernements provinciaux d'adapter leur politique fiscale aux besoins de leur région.

Une gestion plus efficace de la demande globale, grâce à la liberté monétaire et au concours des gouvernements provinciaux est un préalable à la stabilité des prix et au plein emploi. Nous n'avons pas l'illusion de croire cependant que les recommandations faites ici suffiront au progrès économique des citoyens. Ce qui est en cause en définitive, c'est la capacité de produire les biens et les services que les consommateurs, les entreprises ou les institutions désirent. Il n'y a guère de limite à cet égard au nombre de mesures pouvant être prises pour surmonter un obstacle, stimuler l'activité, forcer l'imagination.

## ■ lettres au DEVOIR

### À 40 ans, faut-il les tuer ?

De qui s'agit-il?... Des hommes de 40 et plus qui deviennent chômeurs parce que leur employeur ferme boutique pour une raison quelconque: faillite, impossibilité de soutenir la concurrence étrangère, ou pour surplus de personnel dû à la mécanisation de plus en plus poussée.

(...) L'oisiveté voulue ou imposée par une société incapable de s'ajuster au rythme du progrès technique, est mauvaise conseillère. Nous assistons à une vague mondiale de terrorisme dont la racine, à mon humble avis, est le mécontentement du prolétariat qui se débat en plein marasme économique.

L'homme qui ne peut gagner sa vie ni celle des siens, après avoir dépensé tout ce qu'il avait d'économies, en arrive à la révolte contre cette société où un bon nombre de nantis ignorent le pourquoi de cette carence gouvernementale. La haine, la jalousie, l'assaillement, et il en arrive à poser des gestes extrêmement graves.

En prison au moins, il sera nourri et à l'abri des intempéries. Sa haine augmentée de plus en plus contre cette société dite démocratique, impuissante à concevoir et à garantir un minimum vital pour chaque citoyen; il tend une oreille intéressée à tout ce qui lui paraît prometteur d'un peu de sécurité, de là à joindre des mouvements révolutionnaires, il n'y a qu'un pas.

Ce minimum vital garanti auquel tout être humain a droit dès sa naissance, est-ce si difficile que ça à planifier pour un gouvernement? Je ne le crois pas, à condition que les gouvernements y consentent.

De plus en plus le progrès allège le travail manuel, une machine fait à elle seule le travail de centaines d'hommes. Est-il juste que ces hommes ainsi remplacés crévent de faim à cause d'une machine, fruit de leur génie?

Je réponds: NON! Et c'est précisément ici que la logique même commande aux gouvernements de créer un ministère du travail et

de bien-être social, capable de planifier le travail, en tenant compte du revenu qui en découle et de partager ce revenu au prorata de la population.

...En d'autres termes, que le revenu obtenu par une machine serve à faire vivre les hommes sans travail, à cause même de cette machine qui les remplace.

Et je m'explique: quand l'opérateur de la machine a reçu un salaire proportionnel au coût de la vie dans son milieu, lorsqu'un certain montant est mis de côté pour entretien-réparation-achat d'une autre machine de plus en plus perfectionnée, le résidu monétaire produit par cette même machine devient bien national, et de ce fait, revient en part égale à tous les habitants de cette nation!

Ainsi, nous aurons le dividende national, lequel sera le même pour tous, travailleurs et non travailleurs.

Que nous le voulions ou pas, dans toutes les sphères de l'activité humaine, nous nous dirigeons

de plus en plus vers la semaine de 30 heures et la civilisation des loisirs.

Si, au lieu de faire travailler les gens à une vitesse incroyable, pour obtenir une plus grande production en moins de temps, et ainsi accroître les revenus par heure, le travail était planifié de façon à permettre à 2 équipes de 30 heures par semaine d'accomplir l'ouvrage, le double de travailleurs auraient leur gain-pain et la dignité humaine serait revalorisée.

En fin de compte, ce que l'employeur donnerait de plus en salaire, serait autant de moins en taxes, pour remplir les coffres du secours social.

L'homme de 40 ans pouvant gagner sa vie et celle des siens, au lieu de quémander du bien-être social, ne serait pas attiré par toutes sortes d'idéologies nées de l'oisiveté, de la faim, de l'envie, etc...

Liliane VIEN-BEAUDET  
Montréal 17-71

### Le bilinguisme à l'île Maurice

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de M. Jacques Paquet et propos du bilinguisme au Canada. Venant de l'île Maurice, je suis de passage ici. Mon pays aussi étant bilingue, ça m'a rappelé le problème que pose le bilinguisme aux étudiants mauriciens, car moi aussi, je dois le signaler, je suis dans le professeurat. Et je dois faire remarquer qu'il y a un grand parallélisme dans ce domaine dans nos deux pays. En faisant ressortir cette synthèse, je ne veux qu'appuyer un peu plus d'eau au moulin que met en marche M. J. Paquet.

Rappelons d'abord ses arguments. Apparemment le problème restera irrésolu aussi longtemps qu'il y aura une insuffisance de leçons de français, des classes surpeuplées, et des professeurs inexpérimentés. Il est aussi pénin que des étudiants soient forcés d'apprendre une langue étrangère, il préconise, donc, une réforme éducative avec beaucoup de motivation afin que l'étudiant soit stimulé.

A l'île Maurice, les classes

sont surpeuplées, ayant parfois jusqu'à 60 élèves dans les écoles secondaires privées. Les professeurs y enseignent n'ont jamais eu un cours pédagogique; donc incompetence, sauf qu'il y a une leçon de français chaque jour.

Ici, je dois ouvrir une parenthèse: la masse des élèves est principalement d'origine indienne et de sang mêlé, ou "créole", comme on les appelle. Les Indo-Mauriciens, eux, ont toutes les peines du monde à parler le français, bien qu'ils soient reçus dans cette matière à l'examen de la Cambridge School Certificate, tandis que ce n'est pas le cas pour les "créoles". Pourquoi cela, nous allons voir.

Les deux groupes d'élèves reçoivent les mêmes leçons. Cependant, il n'y a pas le même rendement parce que les Indo-Mauriciens ne s'y intéressent pas. Ils ne lisent pas le français, tandis que les "créoles" le font. Ceux-ci parlent même le français, dans certains cas, à la maison. Je connais des

élèves qui ne savent pas grammaticalement pourquoi il faut dire "soit" ou "ait", mais qui cependant le savent par routine. Pourquoi cet intérêt de la part des uns, et ce manque d'intérêt de la part des autres?

En grandissant, l'enfant d'origine indienne apprend que ses aïeux arrivèrent dans l'île sous l'engagement et que les colons français les avaient rudement traités, leur donnant même des coups de fouet dans les champs. Alors, inconsciemment il développe un mépris pour le français. De plus, l'anglais était langue d'Etat, il l'apprend mieux. D'autre part, le "créole", lui, se souvient que ses aïeux étaient des esclaves malgaches. Mais ses parents sont bien traités dans les propriétés sucrières. Alors, il y a une sympathie relative, toujours inconsciemment, pour les colons français. Les "créoles" sont chrétiens comme eux. C'est facile de comprendre leur penchant pour le français. Bref, c'est un climat social (anti-français) et un

mauvais système d'éducation (l'anglais obligatoire), qui sont les causes du problème du bilinguisme à l'île Maurice.

Or, que voyons-nous ici? (bien sûr mes constatations sont des opinions personnelles, et elles peuvent être erronées). J'apprends de mon voisin de chambre, qui est anglophone, mais qui cependant voudrait connaître le français en dépit de son âge, que, lorsqu'il était élève, ses copains étaient organisés en groupes linguistiques distincts pour se livrer bataille. Cela, il y a à peine 50 ans. Et puis il y a les extrémistes français qui, d'après eux, sont exploités par le capital anglais, d'où cette hostilité passive qui crée une mentalité que le système d'éducation doit réformer. En outre, ce n'est pas en rendant obligatoire l'une ou l'autre des deux langues qu'on arrivera à un résultat constructif, mais en introduisant une motivation saine afin de stimuler l'étudiant à des meilleures perspectives.

M. MOONEN



EN PERSONNE

### LE RÉV. RICHARD WURMBRAND

Pasteur roumain luthérien, qui a passé 14 années en prison communiste, parlera à l'université de Montréal, lundi le 1er février à midi au Pavillon des Sciences Sociales, Chambre 82285, 3200, rue Jean-Brillant (près Chemin Reine-Marie et Decelles).

Ce Chef chrétien, prédicateur, écrivain et éducateur, connu à travers le monde, fut torturé et traité avec barbarisme à cause de son engagement et de sa croyance en Dieu. Écoutez-le raconter ce premier récit bouleversant et révoltant. Apprenez comment le miracle de l'Amour de Dieu a permis de passer à travers ces atrocités humaines.

Écrivez pour ce volume gratuit "Torturé pour le Christ" à C.P. 11, Glendale, CA 91209

### FORUM LIBÉRAL 1971

- Tous les membres du Parti libéral du Canada (Québec) sont cordialement invités:

- art. D-1 de la constitution du parti: "Tout membre inscrit au congrès peut prendre la parole, y présenter des résolutions et voter en comité ou en assemblée plénière."

- Le Congrès sera tenu à Québec, les 5, 6 et 7 février

- Les séances du Congrès seront tenues au Château Frontenac et au Grand Séminaire (campus de l'Université Laval)

- Les frais d'inscription:

- délégués, substitués ..... \$15.00
- couple ..... \$20.00
- étudiants libéraux ..... \$ 5.00

- L'inscription se fait au Château Frontenac, à compter de 1 hr p.m. vendredi, le 5 février.

3e Congrès du P.L.C. (Q)

## L'AVENIR, C'EST AUJOURD'HUI

### PROGRAMME

#### Vendredi soir, 5 février

Tous les ministres fédéraux du Québec prendront part à une séance d'information à l'occasion de laquelle les délégués pourront poser aux membres du Cabinet toutes les questions qu'ils ont à l'esprit concernant les politiques des divers Ministères. Jamais dans le passé une telle séance d'information a pu être réalisée.

#### Samedi, 6 février

Les débats porteront sur les sujets suivants:

- 1- Le chômage et les politiques d'emploi
- 2- Les politiques d'habitation
- 3- Le financement des partis politiques
- 4- La démocratie et les idéologies
- 5- Résolutions diverses
- 6- La constitution du Parti

#### 7- Démocratie, justice et violence

#### Dimanche, 7 février

Allocutions de M. Claude C. Frenette, président sortant:

**L'Hon. Jean Marchand**  
ministre de l'Expansion économique régionale

M. Jean Fortier, président élu du P.L.C. (Q)

Au terme d'un congrès-choc, les psychologues demandent

# Étendre l'ass.-maladie aux soins psychologiques

par Gérald LeBlanc

Le président de la Corporation des psychologues de la province de Québec (CPPQ) attend toujours le rendez-vous promis en juin 1970 par le ministre Castonguay pour discuter de l'extension du régime d'assurance-maladie aux services psychologiques.

A l'issue du congrès que les psychologues du Québec viennent de tenir à l'hôtel Bonaventure, le docteur Max Garfinkle, président de la CPPQ, a déclaré que le psychologue est enfin devenu visible au Québec: "Nous avons, a-t-il déclaré, dit au public: nous sommes ici. Nous voulons faire quelque chose pour le bien commun."

Après avoir félicité les organisateurs du congrès, le docteur Garfinkle a affirmé que seuls le gouvernement et la météo n'avaient pas offert la collaboration espérée. "Pour le mauvais temps, a-t-il

dit, nous ne pouvons rien faire. Quant au gouvernement, nous sommes décidés à passer à l'action."

Il s'est même dit prêt à aller occuper les édifices du Parlement à Québec.

Le Dr Garfinkle a par la suite, dans une entrevue accordée au Devoir, précisé qu'il faisait allusion à l'absence d'abord du ministre Castonguay, puis de son remplaçant le ministre Cloutier, au panel de samedi matin (L'un et l'autre, toutefois, avaient motivé leur absence). Il a ajouté qu'il pensait surtout à l'exclusion des services psychologiques des soins prévus par l'assurance-maladie. "Nous sentons que le gouvernement n'a pas encore pris conscience de notre existence."

La loi sur l'assurance-maladie prévoit les services thérapeutiques offerts par les psychiatres mais non pas

ceux offerts par les psychologues. La CPPQ voudrait que l'application de la loi soit basée sur le service rendu et non sur la profession qui l'assure.

Des l'annonce de la loi sur l'assurance-maladie, le docteur Garfinkle a écrit à M. Castonguay pour lui demander d'inclure les services offerts par les psychologues dans le cadre de cette nouvelle loi. Dans sa réponse, le ministre de la Santé avait promis de rencontrer le conseil exécutif de la CPPQ pour discuter de ce problème. Le docteur Garfinkle attend toujours le rendez-vous promis en juin 1970.

Le congrès qui s'est terminé hier par une soirée récréative au "Vieux Munich" constitue un important tournant dans l'orientation des psychologues au Québec.

D'une part, les psychologues sem-

blent décidés à s'insérer dans la vie communautaire, à participer à fond à la construction de la société québécoise "qui se fait". Le thème du congrès — "La psychologie et la société nouvelle" — se prêtait à ce genre d'engagement. On pouvait noter aussi bien dans les conférences que dans les nombreux ateliers de travail une tendance à délaisser le terrain individuel, domaine habituel des psychologues, pour déboucher sur la société.

Les thèmes à l'ordre du jour étaient eux-mêmes assez significatifs: "Le travailleur en milieu québécois"; "Famille et autorité"; "Le jeune modèle culturel de la société québécoise"; "Le phénomène des sorties massives de la vie religieuse"; "Les professions et la société québécoise"; "Les milieux défavorisés: école et société"; "Quel genre d'adultes feront nos jeunes toxicomanes?" etc...

Il était d'autre part surprenant d'entendre ces psychologues parler tant de leur vie et si peu de leur travail. Des expressions comme "je sens, ça m'a beaucoup ému, je trouve ça menaçant, j'ai besoin, j'ai envie d'embarquer, c'est mon problème, etc..." laissaient au profane une impression d'éclatement de la cloison entre le monde du travail et celui de la vie privée. On a d'ailleurs aussi parlé d'éclatement de la psychologie ainsi que de remettre la psychologie dans les mains de la population.

Ce n'est pas surprenant que dans un tel contexte l'on ait tant parlé de motivations. Pourquoi cette ferveur aussi soudaine que contagieuse à s'insérer dans le milieu, à faire de la "psychologie communautaire". Il n'est pas surprenant non plus que les conférences présentées chaque soir aient été des prises de position personnelles, des témoignages invitant à l'action plutôt que des exposés scientifiques rigoureux.

Dans sa conférence de clôture, le professeur George W. Albee a démontré l'incompatibilité des deux rôles qu'on a voulu imposer aux psychologues depuis 25 ans: être un scientifique et un professionnel au service de la population. Le professeur Albee conclut à la nécessité de créer des institutions séparées pour la formation d'une part de scientifiques s'adonnant à la recherche expérimentale et, d'autre part, de professionnels utilisant les techniques déjà acquises pour soulager les besoins de la population.

Interrogé sur cette suggestion du Dr.

Albee, le docteur Garfinkle a déclaré que la CPPQ avait organisé une vaste consultation auprès de tous les intéressés pour dégager les grandes lignes de la formation à donner aux psychologues de demain. Cette enquête auprès des gouvernements, des universités et des comités de citoyens devrait aboutir à une sorte d'états-général où l'on déterminerait la politique à suivre pour former

les psychologues dont notre société a besoin.

Le congrès est terminé et les psychologues sont retournés à leur emploi avec une promesse optimiste du président de leur Corporation. Le Dr. Garfinkle a en effet clos le congrès en déclarant à ses collègues: "Je crois que nous deviendrons LA profession dans la société québécoise des années 70."

## Mal informé, le public tend à exagérer les effets de la drogue

par Gérald LeBlanc

Le public est mal informé sur l'usage et les effets de la drogue et la majorité de nos jeunes toxicomanes d'aujourd'hui s'intégrera à la société comme l'a fait la jeunesse d'hier.

Deux ateliers de travail du congrès des psychologues portaient sur le problème de la drogue. On y a posé deux questions: la drogue est-elle un moyen d'actualisation ou un symptôme d'aliénation? Quel genre d'adultes feront nos jeunes toxicomanes?

La première question n'a reçu aucune réponse précise. Un jeune habitué de l'acide (LSD) a accusé les experts présents (psychologues, sociologues, criminologues, etc...) d'être, comme le reste des adultes, des marionnettes qui ne s'attachent qu'à l'extérieur et oublient l'intérieur des choses et de la vie. Selon lui, seul l'usage d'hallucinogènes lui a permis de découvrir que l'important c'est de s'aimer.

Un des membres de la commission LeDain, qui vient de publier un rapport provisoire sur "La drogue et le milieu", s'est dit convaincu que le public est très mal informé quant à l'usage et aux effets de la drogue. Selon lui, les adultes avec leurs barbituriques (pour maigrir, engraisser, dormir, se calmer, s'exciter, etc...) se droguent tout autant que les jeunes.

Lui aussi défend la conduite d'une automobile sous l'effet de la marijuana mais non sous l'effet des barbituriques qui faussent pourtant beaucoup plus les réflexes du chauffeur. La ruine voulant que l'usage du LSD entraîne des déformations au niveau génétique n'a reçu aucune confirmation scientifique. Ces deux exemples, qui

pourraient être multipliés, témoignent de la qualité de l'information dont jouit le grand public pour juger du phénomène de la drogue chez les jeunes.

Une chose est certaine: un nombre considérable de jeunes s'adonne à l'usage de la drogue. Quel genre d'adultes feront ces jeunes toxicomanes? Les quatre membres du panel discutant cette question ont formulé diverses hypothèses en guise de réponse.

La criminologue Marie-Andrée Bertrand et le psychologue Robert Proulx sont d'avis qu'il s'agit d'un phénomène temporaire et que la majorité des toxicomanes d'aujourd'hui s'intégrera à la société de demain. A part une faible minorité, les éternels marginaux, les jeunes s'adapteront au marché existant du travail comme l'ont fait leurs aînés.

Un autre psychologue, M. Clément Lozère, a affirmé que le problème de la drogue chez les jeunes est en réalité le problème des adultes — comme aux U.S.A. "the black problem is a white problem". Selon lui, la névrose panphobique (peur de tout) des adultes pousse les jeunes à se libérer de la peur paralysant leurs parents au moyen de la drogue. Les adultes ont développé un mécanisme de défense approprié: faire des jeunes des boucs-émissaires.

Un écrivain, M. Jacques Langirand, a de son côté émis des hypothèses plutôt inquiétantes. Le phénomène de l'usage "généralisé" de la drogue serait ou bien une manifestation du vieux principe biologique selon lequel les plus faibles s'éliminent ou bien un suicide collectif de l'espèce dans une société malade.

## Sociologues et psychologues ne peuvent dire ce que sera le Québec de demain

par Solange Chalvin

Il est impossible en ce moment à tout sociologue qui se respecte tout autant qu'à tout psychologue de prévoir l'avenir du Québec. Ces spécialistes des sciences humaines peuvent tout au plus dégager les tendances naissantes d'une société nouvelle vers laquelle nous marchons à grands pas.

Participant au 2e congrès de la Corporation des psychologues du Québec, M. Fernand Dumont, directeur de l'Institut supérieur des sciences humaines de l'université Laval, a noté le déchirement perpétuel de l'homme moderne. Envahi d'une part par l'information, les sons et les images qui lui viennent de partout, il est en même temps plus isolé que jamais, seul et impuissant devant son petit écran. Face à la violence qui lui est présentée au jour le jour, deux attitudes lui sont possibles: il développe un sentiment

d'impuissance, de bonne conscience — croyant participer alors qu'il joue un rôle de "voyeur" — ou bien, il aspire de plus en plus à une forme d'engagement qui l'incite à former des communes, des groupes, des comités de citoyens dont le but commun est la prise en main collective de leur destin.

Le sociologue a aussi signalé que malgré cette présence audio-visuelle aux événements — et cela à l'échelle mondiale — la distance s'accroît entre les riches et les pauvres, les Blancs et les Noirs, les instruits et les ignorants, les puissants et les faibles. Il semble aussi que le nombre des anxieux, des anxieuses augmente au même rythme que se forment les groupes communautaires; les premiers se sentant encore plus isolés face aux seconds.

C'est un fait indéniable, a encore dit le sociologue, que les hommes de notre époque sont à la recherche d'un nouveau style de vie: les communes en sont l'exemple le plus typique. "Comment ce nouveau style de vie, de mise en commun de nos bonheurs et de nos désirs, nous permettra-t-elle de solutionner notre angoisse collective?" c'est la question que s'est posé le sociologue, samedi matin, au congrès en la retournant aux psychologues qui n'ont pas apporté de réponse à son interrogation.

Le second participant au panel, M. Yves Labonté, président de Radio-Québec, a décrit la nature de l'information reçue selon lui par une société nouvelle. Celle-ci doit être aussi accessible, répondre aux aspirations des citoyens, être suffisamment mesurée pour éviter tout climat de panique et autant que possible, dissiper l'angoisse; en plus, elle doit être fonctionnelle et pratique, professionnelle et permanente.

"Une information trop bavarde et tapageuse peut être nocive", a dit M. Labonté au sujet des événements d'octobre où, selon lui, une plus grande mesure

aurait dû être observée dans la transmission des messages. Selon M. Labonté, il est urgent que les responsables de l'information se donnent un code d'éthique permettant à l'information d'être plus objective et de ne pas tomber dans le laïusisme.

Cependant le plus grand défaut de l'information actuelle est son manque de sens pratique, a noté le conférencier. "Elle ne répond pas aux véritables questions et besoins des gens."

Le président de Radio-Québec a fait d'une enquête effectuée récemment sur une population donnée — à Hull — où 70 pc des mères de familles interrogées ont dit ignorer complètement les services ou les organismes où s'adresser pour obtenir de l'aide, en cas de maladie. "Cela est significatif du manque de renseignements utiles, pertinents, qui ne sont pas offerts par la radio ou la télévision."

Répondant aux questions soulevées par les quelque 400 psychologues qui avaient bravé la tempête de samedi matin à Montréal, pour assister à ce panel (deux des conférenciers, le ministre François Cloutier, retenu par la maladie, et le président de la CSN, M. Marcel Pélipin, dont l'avion de Québec n'avait pas décollé, étaient absents.)

M. Dumont a dit que l'avenir en information appartenait à la radio-télévision de quartier et que les grands ensembles comme Radio-Canada étaient appelés à jouer un rôle secondaire. Le sociologue croit à la fonction sociale et dynamique du réalisateur qui cherche à exprimer par les sons ou l'image les véritables préoccupations d'un quartier, d'une municipalité et non pas de grands ensembles impersonnels. L'avantage d'une telle radio — il a cité en exemple le petit poste privé de Lévis — est de permettre aux citoyens de vivre au rythme de leur quartier, d'exercer constamment un oeil critique sur leurs dirigeants et de participer à la transformation de leurs propres structures.

## Prix catholique de la Paix

ROME (AFP) — Un prix littéraire de la Paix vient d'être fondé sous les auspices du Conseil catholique de l'apostolat des laïcs. Sa devise est celle que Paul VI a fixée à la journée mondiale de la paix 1971: "Chaque homme est mon frère". Le concours est ouvert aux jeunes poètes et prosateurs.

Le prix est consacré à la mémoire de Don Aldo Mei, curé italien fusillé par les nazis pour avoir sauvé un jeune Juif pendant la guerre.

D'autre part, le pape a décidé de joindre au texte de son message pour la journée de la paix, adressé au prince Saoud bin Aga Khan, haut-commissaire de l'Organisation des Nations unies pour les réfugiés, un chèque de 10.000 dollars, à l'occasion du 20ème anniversaire de l'organisation.

**LA SOCIÉTÉ D'ORTHOPHONIE ET D'AUDIOLOGIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**

présentera les 5 et 6 février prochains des journées d'études sur le **Conditionnement Opérant**, avec comme invités les autorités suivantes: M. Dieter Blindert, Ph.D., Mme Vivian Horner, Ph.D., Mme Annie Mear, Ph.D.

Ces journées, débutant le 5 février de 19:15 heures à 21:30 heures, se poursuivront le 6 février de 9:30 a.m. à 17:00 heures et se tiendront à l'université McGill, Meakins Theatre, McIntyre Building. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat de la S.O.A.P.Q. à 332-9090.

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h p.m.



**Papa est adorable depuis qu'il a confié à H & R Block son**

**RAPPORT D'IMPOT**

Il s'inquiétait tout le temps de son impôt sur le revenu. Il n'avait jamais le temps de jouer avec moi. Maintenant tout est différent. H & R BLOCK a tout arrangé. Pourquoi ne demandez-vous pas à votre papa de voir BLOCK dès aujourd'hui?

Declarations complètes \$5 et plus

**H&R BLOCK LTEE**

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 300 succursales au pays.

<b>QUEST - 486-1942</b> 5785 quest. Sherbrooke (près Melrose) 5210 boul. Decarie (près d'Isabelle) 3645 Wellington Verdun 5049 Quest Notre-Dame, Mt. 265 9ième Avenue, Lachine 10384 à Lalonde Roxboro 5623 Côte des Neiges (près Ste-Cath.)	<b>CENTRAL - 274-6603</b> 1267 ave. Greene, Westmount 5042 avenue du Parc. (près St-Joseph) 4818 St-Denis et Gifford, Mt. 1332 est. Ontario (près de Panet)
<b>NORD - 747-1810</b> 885 Decarie, St-Laurent 4111 boul. Levesque, Chambray 27 des Laurentides, Front-Vue 8299 boul. St-Michel (près 42ème) 9305 boul. Pie IX, Mt. 10583 boul. St-Laurent, Mt. 7438 St-Nobert. (près d'Everett)	<b>EST - 274-6603</b> 5235 est. Belanger (près de 42ème) 3438 est. Belanger (près St-Michel) 8878 Hochelaga, Mt. 6670 est. Sherbrooke (près de Papineau)
<b>RIVE-SUD - 679-4370</b> 2177 Chemin Chambly, Longueuil 87 à quest. St-Charles, Longueuil 333 Centre d'achat Laurier, St-Lambert 238 St-Jacques, St-Jean, Qub. 119 rue d'Anjou, Châteauguay Centre	

9 a.m. à 9 p.m. tous les jours — 9 a.m. à 5 p.m. le samedi  
Aucun rendez-vous nécessaire

## Saskatchewan Des savants travaillent à la production de viandes synthétiques

L'université de la Saskatchewan vient d'annoncer son intention d'intensifier ses recherches sur la fabrication d'aliments synthétiques peu coûteux à base de protéines végétales. Les chercheurs espèrent ainsi susciter la fabrication industrielle de viande et de poisson synthétiques, de boissons carbonatées plus nourrissantes et d'aliments scientifiques étudiés pour assurer un élevage de haute qualité.

Il y a quelques années que la production de viande synthétique est sortie de l'univers de la science-fiction. Déjà, le Japon en fait une consommation appréciable. De plus, dans plusieurs pays, les chercheurs sont parvenus à imiter à la perfection la saveur des aliments naturels.

Ces recherches inciteront les agriculteurs de la Saskatchewan à diversifier davantage leurs cultures pour le plus grand bien de l'économie provinciale qui est présentement trop soumise aux aléas du marché du bled", estime le professeur Sosulski, du département des sciences agricoles de l'université.

Considérant des possibilités économiques de leurs travaux, les chercheurs ont l'intention de signaler les sources de protéines les plus prometteuses aux agronomes et aux cultivateurs. Ces derniers pourront ainsi étudier en temps utile les problèmes de production inhérents à ces nouvelles cultures.

La majeure partie des recherches doit porter sur les méthodes d'extraction des protéines. Dans plusieurs cas, en effet, on connaît bien les protéines contenues dans une plante donnée ainsi que leur valeur nutritive mais on ne sait comment les extraire de façon rentable. Evidemment, les chercheurs désirent aussi indiquer à l'industrie alimentaire les moyens qui se sont réellement révélés efficaces ainsi qu'une évaluation des coûts.

Ce n'est pas la première fois que les chercheurs de l'université de Saskatchewan s'attaquent à ces questions: le programme annoncé regroupe trois équipes qui travaillent jusqu'à présent séparément.

Le département des sciences agricoles étudie déjà l'extraction des vitamines des grains de colza, de tournesol et de lin. Le département des sciences animales, de son côté, a étudié la valeur nutritive des protéines des pois et du colza. Enfin, le département des sciences alimentaires travaille depuis quelque temps à produire des substituts de la viande.

Dorénavant, ces trois équipes travailleront de façon plus coordonnée et plus intensive grâce à des subventions généreuses d'une fondation privée.

## L'Eglise Unie du Canada se préoccupe des Canadiens francophones

Le Concile général de l'Eglise unie du Canada a décidé la création d'une commission spéciale sur les relations entre les francophones et les anglophones.

Les délégués du Concile général, siégeant présentement à Niagara Falls, ont adopté par une très forte majorité la création de cette commission qui devra fournir de l'information aux membres de l'Eglise Unie et faire des recommandations à l'exécutif du conseil général de cette Eglise.

On fera appel de personnes compétentes dont l'objectivité ne peut être mise en doute pour la formation de la commission. Les membres, qui seront choisis parmi les deux communautés culturelles du Canada, devront publier un premier ensemble de conclusions avant la fin de l'année 1971.

Les recommandations à l'égard de notre pays et nous sommes convaincus que notre 24ème concile général doit s'occuper de ces questions. En tant qu'Eglise nationale, l'Eglise Unie du Canada doit reconnaître le Canada français qui représente un tiers du pays. En tant que membre d'une Eglise chrétienne, nous avons un rôle de leadership à exercer dans le ministère de la réconciliation entre nous et vis-à-vis de toute la population canadienne.

tous ses membres à l'égard du Canada français et la politique à long terme à adopter dans ce domaine.

Les moyens par lesquels l'Eglise unie peut accomplir son rôle de leadership dans la relation entre francophones et anglophones et faire entendre son point de vue à tous les niveaux de gouvernements.

M. Jean-Claude Lasserre s'est adressé aux délégués du Concile en ces termes: "Nous serions aveugles de considérer, que, depuis le mois d'octobre, le problème a été résolu. En tant que chrétiens nous ne pouvons pas échapper à notre responsabilité à l'intérieur de notre pays et nous sommes convaincus que notre 24ème concile général doit s'occuper de ces questions. En tant qu'Eglise nationale, l'Eglise Unie du Canada doit reconnaître le Canada français qui représente un tiers du pays. En tant que membre d'une Eglise chrétienne, nous avons un rôle de leadership à exercer dans le ministère de la réconciliation entre nous et vis-à-vis de toute la population canadienne."

## Une dispute au sujet de quelques îlots pétrolifères

NATIONS UNIES (AFP) — Quinze cents Sino-américains ont manifesté samedi devant le consulat du Japon et devant les Nations unies en faveur du retour à la Chine (nationaliste) des îlots de Taio Yu Tai (Senkaku).

Ces îlots, considérés comme partie de l'archipel des Ryukyus, ont été annexés par le Japon au 19ème siècle. Presque complètement oubliés jusqu'à ces temps derniers, les îlots de Taio Yu Tai sont revenus dans l'actualité depuis la découverte d'importantes nappes de pétrole sous-marines dans la région. Les Taio Yu Tai sont également revendiqués par la Chine de Pékin.

**ÉCOLE VINCENT-D'INDY**  
dirigée par les Soeurs des SS. Noms de J. et de M.

200 chemin Bellingham  
Outremont, Montréal 153

- Collège privé reconnu d'intérêt public
- Collège mixte — résidence pour étudiantes

**COURS COLLÉGIAL I et II**  
Concentration musique (D.E.C.)

Cours du baccalauréat en musique (3 ans)

**OPTIONS:** - Interprétation  
- Musicologie  
- Éducation musicale

**ADMISSION**  
Les demandes d'admission seront reçues du 1er février au 15 avril 1971.

**ENSEIGNEMENTS**  
273-4271, postes 263, 308 ou 324 (entre 9.00 et 17.00 h. du lundi au vendredi)

**NOTE:**  
COURS D'ÉTÉ (recyclage): du 25 juin au 16 juillet 1971

**LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL**

**SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES**

**COURS DU SOIR OFFERTS EN 1970-1971**

**FORMATION GÉNÉRALE**  
Éducation de base: 1re à 4e année — Présecondaire: 5e à 7e année — Secondaire I et II: 8e et 9e années — Secondaire III et IV: 10e et 11e années — Secondaire V: 12e année.

**CONVERSATION (langue seconde)**  
Anglais - Français - Espagnol

**FORMATION PROFESSIONNELLE**  
SECRÉTARIAT ET COMMERCE: commis-dactylo, commis-comptable, sténographie bilingue, sténographie française, vente, Dactylographie seulement.

ADMINISTRATION DES PETITES ENTREPRISES: comptabilité administrative, administration du commerce de détail, vente au détail, gestion du personnel, achat, financement et les impôts, marketing dans les entreprises de service.

**CHAUFFEURS DE TAXIS**

COURS DE MÉTIERS (perfectionnement): École des Métiers, section est. - École des Métiers, section ouest.

**INSCRIPTIONS:** 1-2-3-4-5 février 1971  
entre 7h. p.m. et 9h. p.m.

**RENSEIGNEMENTS:** 525-2531  
de 9h. a.m. à 9h. p.m.

**QU'EST-CE QUE M.S.L. ?**

- Une école publique de langues enseignant l'Anglais et le Français avec un procédé moderne, basé sur les dernières recherches linguistiques.
- Programmes disponibles pour la langue parlée et écrite.

**RÉSULTATS APRÈS 60 HEURES**

- **COMPRÉHENSION:** Assimilation aisée de la conversation, des programmes de radio et de T.V.
- **EXPRESSION:** Facilité à communiquer librement. Résultats acquis de sa propre amélioration.

APPELÉZ-NOUS. NOUS VOUS DÉMONSTRERONS À L'OCCASION LA FACILITÉ AVEC LAQUELLE UNE LANGUE PEUT ÊTRE APPRISSE.

**735-4196**

**MODERN SYSTEM LANGUAGES**  
5757 DÉCELLES AVE., SUITE 300, MTL. 251, P.Q.

**STÉNOTYPIE**  
Théorique • pratique  
début des cours  
15 février  
Institut FRANCE QUITARD DE STÉNOTYPIE  
1290, rue St-Denis  
suite 89 Montréal  
**866-2295**

**BRUNET**  
DE CÔTE-DES-NEIGES  
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

**AUCUN AGENT**

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyage

**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tél.: 738-8686  
Fondée en 1877

Informations

Internationales

# L'Ouganda accuse le Soudan de porter atteinte à sa souveraineté

KAMPALA (AP et AFP) — Le général Idi Amine, leader de la junte militaire qui vient de prendre le pouvoir en Ouganda, a accusé hier les troupes soudanaises d'avoir pénétré en territoire ougandais les 26 et 28 janvier et de s'être emparé de Kitgum (à 36 milles au sud de la frontière soudano-ougandaise) dans la nuit de samedi à dimanche.

Des porte-parole autorisés du gouvernement soudanais ont nié que leurs forces aient traversé la frontière et enfreint la souveraineté de l'Ouganda.

Le général Amine avait déjà affirmé la semaine dernière que l'armée tanzanienne se préparait à envahir le pays à la demande du président déposé Obote, réfugié à Dar-Es-Salam. La Tanzanie avait démenti ces accusations et aucun combat n'a été rapporté.

Les observateurs à Kampala croient que s'il y a eu des incursions de troupes soudanaises dans la région nord de l'Ouganda, il faut les relier aux manœuvres menées ces derniers mois contre les rebelles qui opèrent dans le sud du Soudan et qu'ils poursuivent jusqu'en territoire ougandais.

Les guérilleros soudanais, les Anya-Nyas, sont des Noirs, chrétiens ou ani-

mistes, qui ont pris les armes contre l'autorité musulmane (arabe) de Khar-toum.

Le gouvernement du général Idi Amine a lancé un ultimatum au gouvernement soudanais, a annoncé un porte-parole militaire ougandais. "Le gouvernement militaire est prêt à faire face à cet acte d'agression injustifiable, a-t-il dit. Nous sommes prêts à nous défendre contre l'agression étrangère. La force sera opposée à la force. Les citoyens, et notamment ceux qui vivent dans les régions frontalières, ne doivent pas s'inquiéter car tout a été prévu pour faire face à une telle attaque". Les forces soudanaises auraient franchi la frontière dans la région du fleuve Nymour.

D'autre part, l'ambassade congolaise en Ouganda a démenti samedi des rumeurs circulant à Kampala selon lesquelles le président Joseph Mobutu a l'intention de se rendre à Dar-Es-Salam pour mettre au point avec le président Julius Nyerere et le président Milton Obote un plan d'invasion de l'Ouganda afin de rétablir le Dr Obote par la force.

Le communiqué de l'ambassade déclare que le président fait confiance aux Nations unies et à l'Organisation de l'unité africaine et ne veut pas s'immiscer dans les affaires internes d'un Etat frère.

Enfin, le commandant Peter Oboma, un officier d'ethnie acholi, a lancé un appel aux tribus acholi et lango, du groupe ethnique du docteur Obote, qui ont cherché refuge dans la brousse, pour qu'ils se rendent aux stations de police ou aux camps militaires les plus proches. Il a souligné que toute résistance sans objet, ne mènerait qu'à plus de souffrances pour les innocents. Des rumeurs circulent à Kampala selon lesquelles des soulèvements de ces deux tribus auraient lieu dans le nord du pays.

Le général Idi Amine a, pour sa part, fait hier une tournée dans les différentes unités militaires stationnées autour de la capitale. Il s'est notamment rendu à l'ancien palais du Kabaka, érigé sur une colline qui domine Kampala, où il a inspecté les unités blindées. Celles-ci sont équipées de quatre tanks américains de type "Sherman" et de deux escadrons de six transports de personnel de fabrication tchécoslovaque". Je veux me rendre compte du nombre des transports qui sont opérationnels" a déclaré le général.

# Fusillade entre 'alliés' à Phnom Penh

PHNOM-PENH (AFP) — Une fusillade entre soldats khmers et marins sud-vietnamiens, samedi après-midi, en plein centre de Phnom-Penh, a fait un mort et trois blessés dont un lieutenant-colonel du côté cambodgien et un nombre inconnu de victimes parmi les équipages de la flottille de vedettes sud-vietnamiennes amarrées sur le Tonle Sap.

La fusillade a eu pour origine un incident entre membres des deux armées. C'est la première fois qu'un heurt entre troupes "alliées" prend des proportions aussi spectaculaires dans la capitale même. Ce n'est cependant pas le premier qui oppose les troupes cambodgiennes et sud-vietnamiennes les unes contre les autres, depuis plus d'un an.

L'incident a débuté de la façon suivante: pour une raison indéterminée les marins sud-vietnamiens ont arrêté plusieurs soldats khmers circulant en motocyclette. Une altercation a suivi et quelques soldats ont couru vers le commissariat central de la prévôté militaire tout proche. L'un d'eux aurait tiré contre les Sud-Vietnamiens qui ont riposté. Une bataille en règle a alors éclaté, ponctuée par des coups de carabines, de fusils automatiques et même de mitrailleuses lourdes et de mortiers. Des marins sud-vietnamiens étant descendus de leurs vedettes en short et chemise bleue foncée, les Cambodgiens ont cru à une attaque viet-cong — ou nord-vietnamienne. L'otage du lieu de la bataille, d'autres

soldats cambodgiens de garde devant quelques-uns des bâtiments publics du voisinage, rendus nerveux par les événements survenus ces derniers jours à Phnom Penh, se sont mis à tirer sur tout ce qui bougeait.

Le gros de la fusillade a duré cinq minutes, mais les coups de feu sporadiques se sont poursuivis pendant dix autres minutes.

C'est autour du "Phnom", colline artificielle surmontée d'un tombeau et d'un temple bouddhique et lieu le plus sacré de la capitale, que la fusillade a eu lieu. Là se trouvent le commissariat de la prévôté militaire, chargé de l'ordre et de la sécurité à Phnom Penh, la poste centrale et l'hôtel du gouvernement, ainsi que le centre commercial. Depuis l'incident, et à toutes fins utiles, des renforts, véhicules blindés, notamment, ont pris position dans cette partie de la ville tandis que des avions d'observation et des hélicoptères survolent le secteur. Curieusement, pendant toute la fusillade, la circulation s'est poursuivie dans le quartier, les passants se barrant à s'accrocher derrière les murs ou dans les encadrements de portes. Un peu plus loin des soldats cambodgiens enfilèrent en hâte la chemise jaune couverte de symboles et de textes religieux qui doit les protéger des balles.

Une heure plus tard, le calme était revenu et des officiers cambodgiens et sud-vietnamiens commentaient l'événement et tentaient sans grand espoir d'en rechercher les responsables.

# aux 4 coins du monde

## Les redevances de la Tapline

DAMAS (AFP) — Une augmentation de quatre millions de dollars de redevances annuelles et le versement d'une somme forfaitaire de neuf millions de dollars en 1971 ont été consentis par la "Tapline" à la Syrie aux termes de l'accord annoncé le 28 janvier et autorisant la compagnie américaine à réparer et remettre en état de fonctionnement son oléoduc qui relie les champs pétrolifères d'Arabie saoudite au terminus de Zahran (sur le littoral méditerranéen du Liban).

Le montant des redevances a été fixé à huit millions et demi de dollars sur la base du transport par l'oléoduc de 175 millions de barils de pétrole par an. Il va de soi que les redevances seront augmentées en fonction de l'accroissement de la qualité du pétrole transporté.

## Accord italo-égyptien ?

ROME (AFP) — Des conversations sont en cours depuis près d'un mois entre Rome et le Caire pour étudier la participation éventuelle de l'Italie à la construction de l'oléoduc Suez-Alexandrie, apprend-on à Rome de bonne source.

Aucun arrangement définitif n'a été conclu jusqu'à présent, et les entretiens sont encore dans une phase préliminaire.

En gros, Rome pourrait participer pour un quart au financement de l'oléoduc (de 25 à 30 millions de dollars) en fournissant des tubes d'acier à la RAU. Celle-ci rembourserait Rome en pétrole brut, indique-t-on de même source. Quant à confier éventuellement à l'Italie les travaux de déboulement et d'approfondissement du canal de Suez, l'hypothèse ne semble guère retenue pour l'instant dans les milieux généralement bien informés.

## Appareil d'Air India détourné

KARACHI (AFP) — M. Maqbool Ahmaj Butt, un des dirigeants du "Front national de libération du Jammu et du Cachemire" responsable du détournement, samedi, d'un avion d'"Air India" sur Lahore (Pakistan), a annoncé hier que si 36 membres du "Front", détenus par les autorités indiennes, n'étaient pas libérés, l'appareil serait détruit.

Les deux pirates de l'air exigent en outre que ces militants, incarcérés au Cachemire, soient conduits au Pakistan.

Un porte-parole du ministère pakistanais des Affaires étrangères, a précisé que cette question concernait le gouvernement indien et que la demande du "Front" a été transmise au haut-commissaire de l'Inde à Islamabad.

Le porte-parole a encore annoncé que le gouvernement pakistanais avait accordé le droit d'asile aux deux pirates de l'air. Il a également indiqué qu'Isalmabad avait autorisé le gouvernement indien à envoyer un avion à Lahore pour rapatrier les 27 passagers et les 3 membres d'équipage de l'appareil d'"Air India".

## Ruée sur le téléphone 'Est-Ouest'

BERLIN (AFP) — Les communications téléphoniques entre les deux Berlin ont été rétablies hier après 19 années d'interruption. A six heures du matin, cinq lignes dans chaque sens ont été branchées. Quelques minutes plus tard, un abonné ouest-berlinois du quartier de Wilmersdorf inaugurait la nouvelle liaison en appelant un habitant de Berlin-Est.

Au cours de la première heure, 77 communications — elles sont rigoureusement limitées à trois minutes — ont été établies dont 48 dans le sens Est-Ouest. Vers 8 heures 30 locales, le standard de Berlin-Ouest n'acceptait déjà plus de demandes pour la journée: la liste d'attente comprenait déjà 760 personnes. A une moyenne prévue de 60 communications à l'heure, le contingent de la première journée était largement atteint.

Les nouvelles liaisons sont branchées manuellement et passent par le standard est-allemand de Potsdam.

C'est dans la nuit du 26 au 27 mai 1952 que les autorités est-allemandes avaient déconnecté dans leur secteur les 3.910 lignes du téléphone automatique urbain.

# Londres et les Six recherchent un compromis sur le prix d'entrée

BRUXELLES — Communautés européennes. (AFP) — Ce n'est pas demain, jour de leur prochaine réunion au niveau ministériel, que la Grande-Breta-

gne et les six du Marché commun feront franchir un pas décisif à la négociation d'adhésion de Londres à la communauté européenne.

Le problème clef de la négociation est la participation de la Grande-Bretagne aux dépenses européennes. Avant de rencontrer demain M. Geoffrey Rippon, le négociateur britannique. Les ministres des Affaires étrangères des Six se retrouveront cet après-midi sous la présidence de M. Maurice Schumann (France) pour tenter de formuler une réponse commune aux demandes financières britanniques.

## Des avocats madrilènes dénoncent les abus de la loi d'exception

MADRID (AFP) — Les mesures d'exception adoptées en Espagne (état d'exception décrété pour trois mois le 4 décembre dans la province de Guipuzcoa, et suspension de l'article 18 de la "charte des Espagnols" adoptée le 14 décembre) suscitent de vives critiques et paraissent de moins en moins bien supportées par une partie de l'opinion publique.

Ces mesures, prises à la suite de l'enlèvement du consul de RFA à Saint-Sébastien, M. Eugen Beihl, et du procès de Burgos, permettent notamment à la police de prolonger dans toute l'Espagne la garde à vue au-delà du délai légal de 72 heures. Dans les milieux libéraux, on estime qu'elles ont créé un climat d'insécurité.

A Madrid, un groupe d'avocats, dans une lettre adressée au procureur du tribunal suprême, dénoncent des abus commis par la police. Celle-ci, écrit-il, opère depuis un mois des arrestations en série dans les milieux ouvriers et étudiants, notamment au Pays basque, à Madrid, en Andalousie et en Catalogne.

"La police, déclarent-ils, étend sans aucune justification légale la portée de la suspension de l'article 18 de la charte

aux garanties de liberté de résidence, d'interdiction de perquisition sans mandat et de liberté de réunion".

Les avocats citent à l'appui de leurs dires des "abus de pouvoir" et des "irrégularités" commis par la police. Des prisonniers que l'autorité judiciaire a décidés de remettre en liberté provisoire restent détenus à la direction de la sécurité générale à Madrid, écrivent-ils; des tortures et sévices divers ont été infligés à des prisonniers par la police à Séville, Grenade, Saint-Sébastien, Madrid et Carthagène. Les avocats demandent que les fonctionnaires responsables de telles infractions soient châtiés selon la loi.

A Séville, notamment, plus de cent personnes ont été arrêtées et certaines torturées. Un groupe conduit par l'inspecteur de l'Université de Séville a demandé à l'archevêque Mgr Jose Maria Bueno Monreal, de faire une déclaration publique à ce sujet, poursuivent les avocats.

Enfin, on apprend de source sûre que le correspondant à Séville du journal libéral "Madrid", qui a rendu compte jeudi de cette démarche, a été arrêté vendredi par la police.

Le gouvernement de Londres a précisé sa position à la mi-décembre. Il n'entend payer que 3% du budget européen la première année de son entrée dans la communauté, et 15,9% au terme d'une période de transition de huit ans. Après quoi, la Grande-Bretagne s'engage — sous réserve que sa contribution n'atteigne pas un niveau "intolérable" — à appliquer intégralement les règles du Marché commun, ce qui l'amènera à assumer 23% viron des dépenses communautaires (4,5 milliards de dollars à peu près) en 1980.

Les Six s'accordent à considérer que cette position britannique n'est pas acceptable, pour trois raisons essentiellement:

- une contribution de 15,9% au bout de 8 ans est notoirement insuffisante;
- il est difficile de croire que dans 8 ans, les Anglais feront le "saut" de 15,9-0 à 23-0 (au moins).

Mais il ne suffit pas de considérer les propositions britanniques comme inacceptables. Face à une position officielle, il faut une autre position officielle. Et pour le moment, les Six n'ont pas réussi à aligner leurs points de vues. Il y a les maximalistes (France), qui entendent que la Grande-Bretagne se plie aux règles européennes, et les minimalistes (Italie), qui moyennant un "petit effort" des Anglais, sont prêts à accepter certains "accommodements".

## Sékou Touré réclame les "traîtres" déjà jugés par contumace

MONROVIA (AFP) — Le président Sékou Touré, au cours d'une conférence de presse tenue le 27 janvier devant les journalistes étrangers présents à Conakry et diffusée samedi par la radio guinéenne captée à Monrovia, a abordé le problème des Guinéens résidant en France et en RFA condamnés récemment par contumace.

Si les gouvernements ouest-allemand et français acceptent de mettre à la disposition de la Guinée, les ressortissants guinéens "condamnés par leur propre peuple", et qui se trouvent dans ces deux pays, a-t-il dit, "dans ce cas je peux, sans trahir ma parole, sans trahir le verdict de mon peuple, mettre les ressortissants allemands et français à la disposition de leur peuple".

"Mais, a ajouté le président Sékou Touré, si les deux gouvernements refusent de remettre au peuple guinéen ses propres fils traîtres, les deux gouvernements ne peuvent pas en vouloir au gouvernement guinéen de respecter le peuple de Guinée. C'est la seule fenêtre qui reste ouverte. La grande porte a été fermée."

Un citoyen ouest-allemand, M. Adolf Marx, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Un autre Allemand M. Hermann Siebold, se serait suicidé dans sa cellule. Quant aux ressortissants français condamnés, ils seraient au nombre de quatre et auraient été frappés de peines à perpétuité.

Le ministère ouest-allemand des affaires étrangères a indiqué samedi que les deux anciens diplomates guinéens condamnés par contumace à Conakry résident plus en Allemagne. Il s'agit de MM. Nabi Youla, ambassadeur de la Guinée en RFA de 1962 à 1967, et Le-louma Diallo, premier conseiller de cette même ambassade depuis le premier octobre 1970.



Une explosion d'une très grande violence a ébranlé vendredi un immeuble fédéral de Los Angeles. Un jeune gardien de 18 ans a été tué à proximité d'une bombe placée dans un panier à ordures. La plupart des 6.000 employés travaillant dans cet immeuble ont dû être évacués. C'est la troisième fois en un mois qu'un immeuble public est touché par une explosion à Los Angeles; les 1er et 13 janvier, une cour municipale et l'immeuble de la Chambre de Commerce étaient la cible de dynamiteurs que l'on n'a pas encore capturés. (Téléphoto AP)

## COURS DE PERFECTIONNEMENT EN CONFIANCE EN SOI!

**CE COURS VA VOUS AIDER A CULTIVER LA VRAIE CONFIANCE EN SOI**

(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)

**L'ENTHOUSIASME**  
(Pour vivre pleinement votre vie)

**L'ESPRIT DE DECISION**  
(Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)

**L'ART DES RELATIONS HUMAINES**  
(Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux)

**L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE**  
(Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

---

**VOUS AUSSI**

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.

Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Venez assister à une **DÉMONSTRATION GRATUITE**

Le lundi 1er, mardi 2, mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 février à 8 p.m. au **Club Renaissance** 427 est, Sherbrooke, Montréal (angle Berri et Sherbrooke)

Pour inscriptions et renseignements: 842-8186

**L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ**  
*Jean-Hugues Séguin*

Depuis 1954 plus de 15.000 diplômés enthousiastes

Auteurs des volumes: "Arrêter d'avoir peur", "Croyez au succès", "Grain de sagesse"

## L'ÉLECTRONIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

RADIO • TELEVISEURS • MAGNETOPHONES • STEREO • MICROPHONES • AMPLIFICATEURS • HAUT-PARLEURS • OSCILLOSCOPES • VTVM • MULTIMETRES • COMPTEURS • LAMPETRES • GENERATEURS

**SPECIAL STUDIO SONY**

**LE STUDIO COMPREND :**

- Un magnétoscope 3610 avec moniteur/récepteur.
- Une caméra avec lentille 16m/m F/1.8.
- Un trépied avec valise, cables et microphone.
- Un viseur électronique.
- Une lentille zoom F/2 16-64m/m.
- Un VGR-1 kit de tirage.
- Un cable d'extension pour microphone.
- Un cable d'extension pour caméra.

**REGULIER \$ 2215**

**SPECIAL \$ 1545**

Prix éducatif sur demande. L'offre n'est valable que pour 2 semaines.

**SONY**

---

3165 <b>HOCHELAGA MONTREAL</b>	10787 <b>Boul. Pie 1X MONTREAL</b>	36 ouest <b>ST-LAURENT LONGUEUIL</b>	1361 est <b>LAURIER MONTREAL</b>	PLACE <b>VERSAILLES MONTREAL</b>
---------------------------------------	---	---	---	---

**5 MAGASINS À VOTRE SERVICE**

**CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.**

ITALIEN  
ALLEMAND

**ANGLAIS**

ESPAGNOL  
JAPONAIS

**INSCRIVEZ-VOUS DÉS MAINTENANT**

GROUPE  
PAR MOIS

\$29<sup>00</sup>

GROUPE  
PAR MOIS

**COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS  
LEÇON-TEST GRATUITE**

**Globe**  
école de langues

SUITE 1538  
1 PLACE VILLE MARIE  
866-9731

**REGULIER \$ 2215**

**SPECIAL \$ 1545**

Prix éducatif sur demande. L'offre n'est valable que pour 2 semaines.

**SONY**

---

3165 <b>HOCHELAGA MONTREAL</b>	10787 <b>Boul. Pie 1X MONTREAL</b>	36 ouest <b>ST-LAURENT LONGUEUIL</b>	1361 est <b>LAURIER MONTREAL</b>	PLACE <b>VERSAILLES MONTREAL</b>
---------------------------------------	---	---	---	---

**5 MAGASINS À VOTRE SERVICE**

**CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.**

arts

et

spectacles

Horaire des cinémas

ALOUETTE: "Patton" - 1.15 - 4.45 - 8.15
ANJOU: "Joe" - 7.00
ARLEQUIN: "Credo de la violence" et "Les

Vient de paraître

Un répertoire des longs métrages québécois de 1960 à 1970

par Jean-Pierre Tadros

On aurait pu se demander à quoi pourrait bien servir un "Répertoire des longs métrages produits au Québec de 1960 à 1970". Et bien aujourd'hui la réponse est là, sous la forme de catalogue qui nous dit, avant tout, l'énorme vitalité de l'industrie cinématographique québécoise du long métrage.

on reprend souffle: 5 films; en 67: 10 films; en 68: 12 films; en 69: 16 films; et en 70: 19 films. Faut-il crier alors à l'inflation?

Dans ce "Répertoire" chacun des films sera présenté par son générique, ses principales caractéristiques, et un très court résumé. On y a adjoint une rapide, c'est-à-dire souvent incomplète bibliographie, et le nom du distributeur pour le Canada et l'étranger.

Une autre lacune (deviendrais-je méchant?), mais celle-ci en partie comblée par le numéro sur "Le cinéma québécois" des Cahiers de Saint-Marie: rien n'est dit en effet sur la carrière commerciale

Essais sur le cinéma québécois

Abondance de biens ne nuit pas toujours. Signalons donc (avant de nous risquer à une critique) la toute récente parution du livre de Dominique Noguez que vient de publier les Éditions du Jour sous le titre "Essais sur le cinéma québécois".

L'auteur a réuni dans ce volume des articles parus durant ces trois dernières années dans des revues aussi différentes que Les Cahiers du cinéma, Vie des Arts, Études françaises et la Revue d'Esthétique. Cela donne six chapitres dont les titres définissent on ne peut mieux l'itinéraire que nous propose l'auteur dans sa petite (mais fort perspicace) incursion dans le cinéma québécois.

à l'affiche!

2 mon oeil le film mystère de Jean-Pierre Lefebvre avec RAOUL DUGUAY ministre Adam séducteur aveugle chanteur d'opéra Tarzan consommateur

TOUS LES SOIRS PRÉSENTATION EXCLUSIVE 5380 St-Laurent à 7:30 et 9:30 verdi 277-4145

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL Franz-Paul Decker, directeur artistique

Programme de l'Orchestre Symphonique de Montréal: Prokofiev: Symphonie no 7, Mendelssohn: Concerto no 1 en sol mineur, Rousssel: Bacchus et Ariane, Suite no 2

SPECIAL: 100 billets de dernière heure à \$1.50, les soirs de concert à 7 heures.

Ce soir à 8 h. 30 VLADIMIR en récital ASHKENAZY PROGRAMME: Sonate No 52 mi bémol majeur, HAYDN; Fantaisie de mineur, K 475; sonate de mineur; K 457, MOZART; Sonate si bémol majeur, op. 106, BEETHOVEN.

JEU. et VEN. 4 et 5 FÉV. 8 h. 30; SAM. 6 FÉV. 7 h. et 10 h. DIM. 7 FÉV. 2 h. 30 et 7 h. 30

Ensemble Folklorique d'ISRAËL "Un tourbillon de joie" SOIRS: \$6. - \$5. - \$4. - \$3. - \$2.50 MAT: \$5. - \$4. - \$3.50 - \$2.50 - \$2

LUNDI 15 FÉVRIER 8 h. 30 Une première

Ida Haendel violon Ronald Turini piano PROGRAMME: Sonate Ré Mineur, Brahms; Sonate Do Mineur, Grieg; Sonate La Majeur, Franck; \$6. - \$5. - \$4. - \$3. - \$2.50

PROGRAMME: Sonate Ré Mineur, Brahms; Sonate Do Mineur, Grieg; Sonate La Majeur, Franck; \$6. - \$5. - \$4. - \$3. - \$2.50

On appelle par long métrage tous les films de plus de soixante minutes. Et comme ces films ont été groupés par

"Quelque chose en forme de Nô"

Des Japonais dans le vent!

par Michel Bélair

Il est pour le moins peu fréquent que les amateurs de théâtre aient l'occasion de voir du Nô. Forme la plus classique du théâtre traditionnel japonais, le Nô ne s'exporte que pour épisodiquement lors du passage de certaines troupes japonaises ainsi qu'en mars prochain à la Place des Arts.

chacun de ces éléments est soigné jusque dans les détails les plus infimes. De même pour l'aspect musical de la production: cette musique orientale où dominaient flûtes et percussions réussissait à créer un climat qui sous-tendait un espace particulier et qui faisait plus que de servir de support à l'action dramatique.

Du Nô au Pop

Horaires des théâtres

Table listing theatre performances: THEATRE CENTAUR, 435 St. François Xavier, le Vieux Montréal, UNCLE VAN-VA par Anton Chekhov, du 3 février au 6 mars, mardi-dim. 20:30, le samedi 18 heures et 22 heures.

FESTIVAL OSTIA avec LAURENT TERZIEFF 14 ans

LES 2 FILMS DE L'ANNEE AU MEME PROGRAMME ANATOMIE DE L'ACTE D'AMOUR Michel SIMON dans LA MAISON

Des gags irrésistibles - LE PARISIEN LIBRE ELLE BOIT PAS ELLE FUME PAS ELLE DRAGUE PAS MAIS... ELLE CAUSE

Philosophie Dans Le Boudoir le plaisir est une passion qui subordonne toutes les autres

LE CHEF-D'OEUVRE DE SERGIO LEONE 6ième SEM. LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND CLINT EASTWOOD

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

Table listing TV programs: CBFT, CBMT, CFCF, CFTM

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE Sous la direction des ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

À l'affiche The Goldiggers Du Dean Martin Show En vedette jusqu'au 6 février Nick Martin et son orchestre

L'aveu Costa Gavras après Z VOICI POUR TOUS

DOMICILE CONJUGAL 13 SEMAINE EASTMANCOLOR ROMY SCHNEIDER MICHEL PICCOLI

dès MERCREDI!

Le 1er COSTA-GAVRAS réalisateur de L'AVEU et L'ENQUÊTE SUR UN CITOYEN COMPARTIMENT TUBURBS!

UN CONDO L'AFFICHE! COULEUR HORAIRES: 12.30, 3.30, 5.10, 7.30, 9.40 P.M. DERNIÈRE REPRÉSENTATION à 10 H. CAPITOL 890 STE-CATHERINE O. 866-6228

2 DERNIERS SOIRS: "LA BATAILLE D'ALGER" à 7:00 et 9:30



Jacques Duval au 6ème rang

# Rodriguez gagne les 24 heures de Daytona

DAYTONA BEACH (AFP) — Le Mexicain Pedro Rodriguez, en remportant hier son deuxième succès consécutif dans les 24 heures de Daytona Beach, a permis au Porsche de l'écurie du Britannique John Wyrer de s'adjuger les deux premières épreuves 1971 du championnat du monde des marques dont elles sont les gagnantes depuis déjà deux ans.

Avec le Britannique Jackie Oliver pour co-pilote, "le Mexicain volant" de 34 ans, a surmonté une importante défaillance mécanique de dernière heure pour s'imposer spectaculairement et de justesse dans la plus longue course américaine d'endurance qu'il a largement dominée, comme il le fit d'ailleurs l'an dernier en compagnie du Finlandais Leo Kinnunen sur une voiture de même marque.

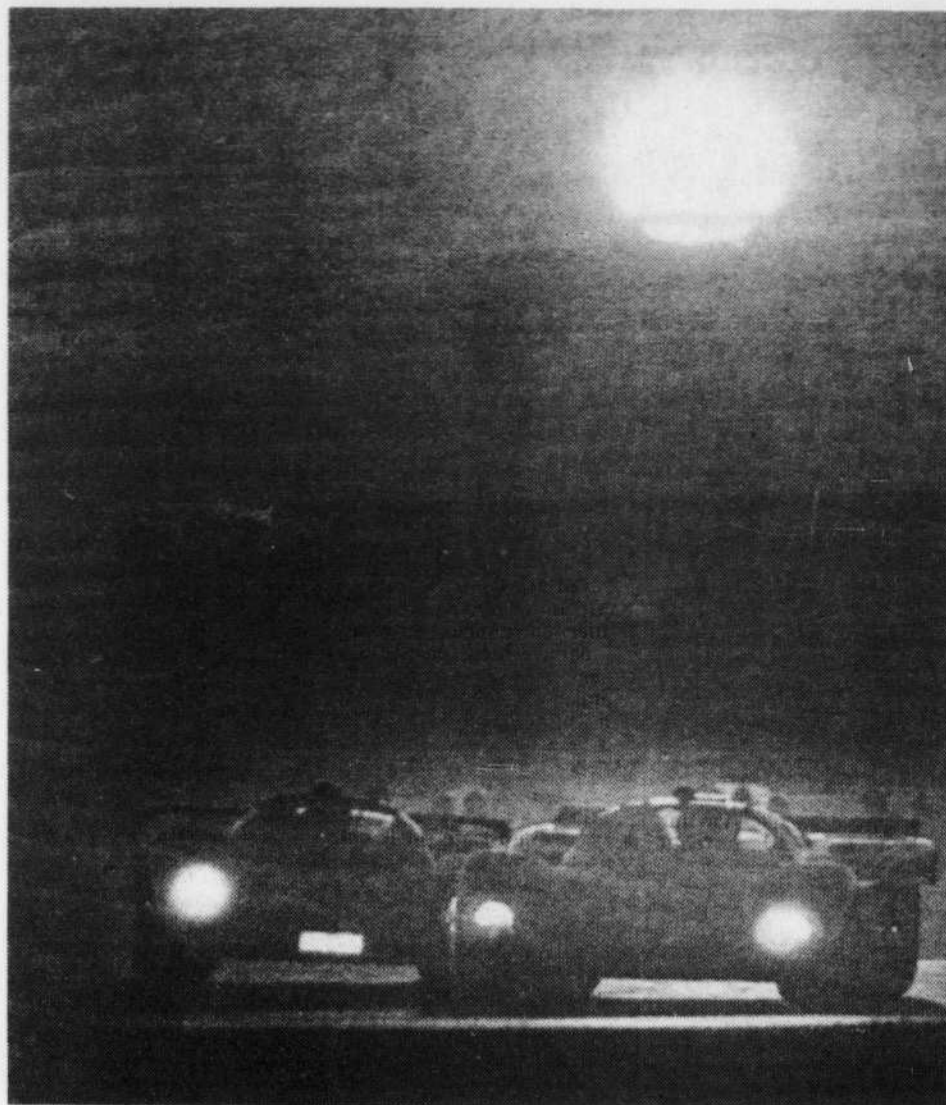
Après avoir repoussé l'assaut en force de la rapide Ferrari américaine de Mark Donohue et du Britannique David Hobbs (record du tour à 218 kmh-les 6 km en 1.41.25) dans les premières heures, l'équipage anglo-mexicain, bénéficiant de multiples incidents et accidents chez ses poursuivants, se bâtit un confortable avance qui, après six heures de course seulement, lui permettait déjà de faire figure d'incontestable vainqueur.

A trois heures et demie de la fin, alors qu'elle poursuivait son tranquille cavalier seul à 175 kmh — coup de théâtre — la Porsche de tête dut s'arrêter plus d'une heure et demie pour changer son système de transmission.

Profitant de cette longue réparation, la grosse Ferrari 512-S de l'écurie nord-américaine — filiale de celle de Modène — pilotée par les Américains Tony Adamovitz et Ronnie Bucknum, refit ses 35 tours de retard et comptait deux tours d'avance sur Rodriguez et Oliver lorsque leur Porsche réapparut sur le circuit.

Duval en 6ème

Le Montréalais Jacques Duval, à son 3ème essai dans l'épreuve, s'est classé 6ème sur une Porsche 914.



LA RONDE SE POURSUIT ! Deux voitures Ferrari, phares allumés, entrent dans la phase nocturne de cette ronde infernale soit la course de 24 heures de Daytona Beach. Cette photo fut prise samedi soir, au moment où le soleil se couchait au-dessus de la Floride. (Téléphoto PA)

## Les Suisses imbattables en descente

MEGEVE (AFP) — Les skieurs suisses sont actuellement imbattables en descente. Telle était l'opinion quasi générale à l'issue de la victoire hier du leader de l'équipe helvétique, le champion du monde Bernhard Russi, dans la descente du Hahnenkamm, comptant pour la Coupe du Monde et disputée exceptionnellement à Mégeve, sur la piste Emilie Allais.

C'est la troisième victoire des descendeurs suisses en deux semaines, une série de succès qui n'est pas le fait d'un seul super champion, mais de trois skieurs, ce qui démontre l'extraordinaire homogénéité de l'équipe helvétique et de ses ressources en spécialistes de grande valeur dans cette discipline. En effet, Russi a complété hier un bilan amorcé il y a quinze jours à Saint-Moritz, par la victoire de Walter Tresch dans le Lauberhorn, et con-

solidé vendredi dernier par Jean-Daniel Daetwyler, dans la descente du grand prix de Mégeve.

En outre, comme à Saint-Moritz et dans ce grand prix de Mégeve, d'autres skieurs suisses se sont classés hier aux places d'honneur: Michel Daetwyler, 3ème, et son frère Jean-Daniel, 6ème, tandis que leurs coéquipiers Tresch, Roland Colombin, Andréas Sprecher et Kurt Huggler ont pris respectivement les 12e-

Samedi soir dans la ligue Nationale...

# Revers des Hawks et des Rangers

Les Black Hawks de Chicago, premiers au classement de la section Ouest, et les Rangers de New York, bons deuxièmes derrière les Bruins de Boston dans l'Est, ont subi chacun une rare défaite samedi soir, les Hawks cédant 3-1 devant les Pingouins à Pittsburgh, et les Rangers étant humiliés 5-2 par les Flyers à Philadelphie.

Les Flyers mettaient ainsi fin à une disette de victoires qui durait depuis cinq matches, et ils reprénaient temporairement possession du 3ème rang dans l'Ouest, un point devant les North Stars du Minnesota. Ces derniers, inactifs, devaient de plus partager la 4ème place avec les

Pingouins à la suite de la victoire de ces derniers, leur première en 10 rencontres.

Enfin, dans le 3ème match à l'affiche, les Kings de Los Angeles ont soutiré un match nul de 3-3 aux Red Wings en l'Olympia de Détroit.

A Pittsburgh, Val Fonteyne a réussi ses deux premiers buts de la saison pour les Pingouins, qui mettaient ainsi fin à une série de neuf défaites consécutives. Les Hawks nivelèrent le compte à 1-1 à la toute fin de la 2ème période, après un but des Pingouins en lère. Mais ces derniers revenaient à la charge avec deux buts en 3ème pour décrocher la victoire.

A Philadelphie, les Flyers menaient 5-0 à un certain moment du 3ème engagement lorsque les Rangers se sont ressaisis pour réussir leurs deux seuls buts. Bobby Clarke a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts.

A Détroit finalement, les Kings prenaient une avance de 2-0 à la 1ère période, y compris un but par Ralph Backstrom, récemment obtenu du Canadien. Mais les Wings revenaient de l'arrière et menaient 3-2 quatre minutes avant la fin quand Los Angeles égalisait le compte.

## Kings 3, Wings 3

Première période  
1 - Los Angeles, Backstrom (2) 6:41  
2 - Los Angeles, Lonsberry (12) Joyal, Flett 8:10  
3 - Detroit, Charron (4) MacGreggor, Collins 8:52  
4 - Detroit, Charron (5) MacGreggor, Webster 16:55  
Punitions: Marotte 8:44, Lonsberry 15:35

Deuxième période  
1 - Detroit, Howe (16) Hart, Webster 4:52  
Punitions: Connelly, Price 4:24, Lajeunesse 7:52, Cahon 18:19

Troisième période  
1 - Los Angeles, Robinson (13) Flett, Goring 16:19

Punitions: Unger 1:00, Collins 6:51, Marotte 17:56

Lancers  
Los Angeles 8 8 11-27  
Détroit 19 9 4-29  
Gardiens: DeJordy, Los Angeles - Rutherford, Detroit.  
Assistance: 13.330.

## Pingouins 3, Hawks 1

Première période  
1 - Pittsburgh, Fonteyne (1) Harbaruck, Schock 4:04  
Punitions: Magnuson, Hextall phg 4:39, Zaine 5:04, Chicago, banc 8:13, Jarrett 10:42, Maloney (mineure, Double, Bathgate) 11:47, Apps, Pgh. 17:43

Deuxième période  
2 - Chicago, Nesterenko (7) Angotti, Mohs 19:30  
Punitions: Woytowich 1:23, Mikita, Polis (majeurs) 7:32, Angotti 12:12

Troisième période  
3 - Pittsburgh, Baghty (10) Boyer, Woytowich 13:57  
4 - Pittsburgh, Fonteyne (2) Punitions: Pronovost 6:35, Magnuson 12:54, McCallum 14:22

Lancers  
Chicago 5 9 8-22  
Pittsburgh 13 10 10-33  
Gardiens: Desjardins, Chicago, Binkley, Pittsburgh.  
Ass. - 12.530.

## Flyers 5, Rangers 2

Première période  
1 - Philadelphie, Schmutz (10) Kelly, Clarke 1:43  
2 - Philadelphie, Kelly (10) Schmutz, Clarke 15:21  
Punitions: Stelmowski 10:17, Kelly, Irvine (majeurs) 19:56

Troisième période  
3 - Philadelphie, Peters (4) Johnson, Van Impe 0:42  
4 - Philadelphie, Clarke (16) Ashbee, Lacroix 9:51  
Punitions: Horton 7:51, Dornhoefer (majeur), Sather (majeur, mineure) 8:45, W. Hillman 12:02

Deuxième période  
5 - Philadelphie, Clarke (17) Schmutz, W. Hillman 0:57  
6 - New York, Hadfield (12) Ratelle, Gilbert 1:21  
7 - New York, Robitaille (1) Gilbert, Park 10:13  
Punitions: Van Impe 9:52

Lancers  
New York 10 8 16-34  
Gardiens: Villeneuve, New York; Favell, Philadelphie.  
Ass. - 14.620.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL  
**COUR SUPERIEURE**  
NO. 883 985  
A. WEITZMAN, industriel, de 7017 Windfall, Côte St-Laur, dans les Cité et District de Montréal.

DAVID COHEN, industriel, de 11,197 Joseph Casvan, dans les Cité et District de Montréal.

JOHN KONDIS, autrui des Cité et District de Montréal, district de lieux inconnus.

PETER KONDIS, autrui des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

TERRY KALIVAS, autrui des Cité et District de Montréal et maintenant de lieux inconnus, présentement faisant affaires ensemble en association au 6541 Boulevard St-Laurent, dans les Cité et District de Montréal, enregistré sous le nom de Angela Fashion Reg'd et sous le nom non-enregistré de P.C. Fashion, les deux présentement inconnus et/ou non-existants, sans aucune adresse.

PAR ORDRE DE LA COUR:  
Les défendeurs JOHN KONDIS, PETER KONDIS et TERRY KALIVAS, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.  
Mes Riel, Bissonnette & Ass, avocats  
800 Carré Victoria, suite 2104, Montréal, P.Q.

PAR ORDRE DE LA COUR:  
Les défendeurs JOHN KONDIS, PETER KONDIS et TERRY KALIVAS, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

TERRY KALIVAS, autrui des Cité et District de Montréal et maintenant de lieux inconnus, présentement faisant affaires ensemble en association au 6541 Boulevard St-Laurent, dans les Cité et District de Montréal, enregistré sous le nom de Angela Fashion Reg'd et sous le nom non-enregistré de P.C. Fashion, les deux présentement inconnus et/ou non-existants, sans aucune adresse.

PAR ORDRE DE LA COUR:  
Les défendeurs JOHN KONDIS, PETER KONDIS, et TERRY KALIVAS, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL  
**COUR SUPERIEURE**  
C.S.M. 883-279  
DAME RITA AMOS-LALBERTE, épouse commune de Roland Laliberte, résidant au 1169, 98ème Ave. Lasalle, demanderesse

ROLAND LALIBERTE, d'adresse inconnue, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR  
Le Défendeur: ROLAND LALIBERTE est demandé à comparaître au greffe de la Cour, dans un délai de 30 jours à compter de la dernière des deux insertions d'un résumé de telle ordonnance, parues dans 2 journaux publiés dans ce district: soit "Le Devoir" et "The Gazette", Montréal, le 28 janvier 1971

MARIUS D'AMOURS  
Député-protonotaire SCM.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL  
**DIVISION DES DIVORCES**  
**COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES)**  
No. 12,886  
WALTER HAAS, Marchand, cité de Westmount, district de Montréal. REQUERANT

DAME EDITH KRAUSZ, Ménagère, cité de Westmount, district de Montréal, tenue des registres de biens de Walter Haas.

AVIS est donné par les présentes à l'intimée que le requérant a produit et enregistré une requête en divorce, et qu'une copie a été déposée au greffe de la Cour à 309 Place d'Armes, 10e étage, Montréal, Québec. De plus, par les présentes, l'intimée doit comparaître dans un délai de 90 jours qui suit la dernière publication de cet avis. De plus, avis est donné qu'à défaut de comparaitre ou de présenter requête de comparaitre dans un délai de 90 (trente) jours à compter de la dernière publication, le Requêteur pourra procéder dans cette cause par défaut et qu'un jugement en divorce et toute autre mesure accessoire pourra être accordée sous autre avis à l'intimée.

MONTREAL, le 21, janvier, 1971  
JACQUES PERRON, REGISTRAIRE  
JACOBS, TANNENBAUM & CRYSTAL, AVOCATS POUR REQUERANT

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL  
**COUR SUPERIEURE**  
NO. 883 986  
MILANO HOUSEHOLD FURNITURE INC, corps politique et dément incorporé selon la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires, au 841 Boulevard St-Laurent, Cité et District de Montréal, demanderesse

JOHN KONDIS, autrui des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Hydro-Québec  
**APPEL D'OFFRES DLS-71-10016 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 16 février 1971**  
Région Laurentides  
**SERVICES D'EQUIPES POUR L'EMONDAGE ET L'ABATTAGE D'ARBRES**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau u 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires  
**B. LACASSE - W.E. JOHNSON**  
Montréal, le 25 janvier 1971

Hydro-Québec  
**APPEL D'OFFRES DMV-71-10037 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 16 février 1971**  
Région Montmorency  
**SERVICES D'EQUIPES POUR EMONDAGE ET ABATTAGE D'ARBRES**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau u 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires  
**B. LACASSE - W.E. JOHNSON**  
Montréal, le 25 janvier 1971

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE  
528, avenue Centrale, Val d'Or, Qué.  
**APPEL D'OFFRES**  
La Commission Scolaire Régionale La Verendrye recevra jusqu'à dix-huit heures (17:00) heures de Val d'Or, le 15 février 1971, les offres sous enveloppes scellées pour l'équipement et l'outillage pour la Polyvalente de Val d'Or, qui comprend:

- MACHINES DE BUREAU "78-110"
- RELIEUR "78-1-1"
- REMBOURSEUR "78-1-X"
- ETALAGISTE "78-1-S"
- ARTS PLASTIQUES "78-1-B"
- CLINIQUE MEDICALE "78-30"

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale auquel il joint un chèque de garantie équivalent à au moins cinq pour cent (5%) du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale La Verendrye et tiré d'une Banque Canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers des charges et autres documents à compter de neuf heures (9:00), le 1er février 71, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire Régionale, monsieur Jean-Guy Lévesque, à l'édifice de la Commission Scolaire Direction Générale.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à dix-neuf heures (19:30) heures de Val d'Or, le 15 février 1971, au 528, avenue Centrale, Val d'Or, Qué. La Commission Scolaire Régionale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Directeur Général Secrétaire-Trésorier  
Oriel Rippeil  
Le 25 janvier 1971

**CITE DE COTE SAINT-LUC PROVINCE DE QUEBEC**  
**APPEL D'OFFRES POUR**  
**SYSTEME DE CLIMATISATION ET D'HUMIDIFICATION POUR LA CHAMBRE DES MOTEURS**  
**(HOTEL-DE-VILLE DE COTE SAINT-LUC) SOUMISSION NO. 71-02**

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à M. S.P. Olsen, Ing., Ingénieur de la Cité, au 5490 avenue Westminster, Côte Saint-Luc, P.Q., seront reçues jusqu'à 14 heures mercredi, 10 février 1971.

Les documents pour la soumission peuvent être obtenus au Bureau de l'Ingénieur de la Cité, 5490 avenue Westminster, pour le prix de cinq dollars (\$5.00), lequel n'est pas remboursable.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pour cent (10%) du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 10ème jour de février, 1971, à 14 heures, dans la Salle du Conseil de l'hôtel-de-ville, au 5490 avenue Westminster, Côte Saint-Luc.

"AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 janvier, 1971 de LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à XANTEN KNITTING MILLS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26ème jour de juin, 1969 sous le numéro 252418. Ce 26ème jour de janvier, 1971, LA BANQUE TORONTO DOMINION.

**AVIS PUBLIC**  
article 30  
**VILLE DE MONTREAL**

DEMANDE D'AUTORISATION A LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC POUR LA RÉPARATION D'UN PROGRAMME DÉTAILLÉ DE RENOVATION

Conformément à l'article 30 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec (15-16 Elizabeth II, chapitre 56), avis public est par les présentes donné que le Conseil municipal de la Ville de Montréal a adopté, lors d'une assemblée spéciale tenue au lieu ordinaire des séances du conseil le 25 janvier 1971, une résolution par laquelle une demande d'autorisation a été présentée à la Société d'Habitation du Québec, pour préparer elle-même un programme détaillé de rénovation.

Le programme "P.D.R. Saint-Henri Nord" est délimité par les rues de Courcelle, Lenoir, Lacasse et Saint-Marguerite ainsi que par la future autoroute Trans-Canadienne et les voies du C.N. La superficie est d'environ 33.63 acres.

L'objectif de ce programme détaillé de rénovation consiste principalement en ce qui suit:  
a) à conserver et récupérer le plus grand nombre possible de logements;  
b) à construire de nouveaux logements;  
c) à aménager des espaces de jeux, de repos et d'ornementation;  
d) à récupérer certains immeubles du C.N. et autres terrains en bordure de la future autoroute Trans-Canadienne;

Conformément à l'article 28 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec, à compter de l'adoption de la résolution ci-haut mentionnée, aucun permis de construction, de reconstruction, de transformation, d'addition, d'implantation ou de réparation ne peut être délivré par la municipalité à l'égard d'un bâtiment situé dans le territoire ci-haut décrit, sans l'autorisation de la Société.

De plus, la confection de tout plan de division ou de subdivision de terrain est interdite dans le territoire ci-haut décrit à compter de l'adoption de la résolution ci-haut mentionnée, de même que la modification ou l'annulation du livre de renvoi d'une division ou d'une subdivision, sans l'autorisation de la Société d'Habitation du Québec.

Hôtel de Ville  
Montréal, le 30 janvier 1971  
Le greffier adjoint de la Ville:  
VINCENT CHENE

**AVIS PUBLIC**  
(Article 30)  
**VILLE DE MONTREAL**

DEMANDE D'AUTORISATION A LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC POUR LA RÉPARATION D'UN PROGRAMME DÉTAILLÉ DE RENOVATION

Conformément à l'article 30 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec (15-16 Elizabeth II, chapitre 56), avis public est par les présentes donné que le Conseil Municipal de la Ville de Montréal a adopté, lors d'une assemblée spéciale tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil le 25 janvier 1971, une résolution par laquelle une demande d'autorisation a été présentée à la Société d'Habitation du Québec, pour préparer elle-même un programme détaillé de rénovation.

Serge Savard s'inflige une nouvelle fracture de la jambe gauche, samedi soir au Forum

# Toronto l'emporte 5-4 et se rapproche du Canadien

par André Tardif

Qu'est-ce que c'est ça, des Maple Leafs? Oh, pas grand chose! Une équipe pré-expansionniste dont l'histoire un peu longue dénote bien quelques championnats et quelques coupes Stanley (2ème meilleure fiche, après le Canadien, en ce domaine). Une équipe vouée par les experts à la dernière position dans la section Est de la ligue Nationale, en raison de son piètre rendement la saison dernière. Une formation composée de tout jeunes joueurs sans expérience et de quelques vétérans ayant dépassé l'âge de la retraite. Un club qui a perdu son "âme" il y a deux ans par le congédiement de celui qui l'avait mené aux plus grands honneurs quelques années plus tôt, un certain George "Punch" Imlach (oui, le même qui agit aujourd'hui comme instructeur, directeur général et actionnaire des nouveaux Sabres de Buffalo cette année.)

C'est tout ça, et un peu plus, que les joueurs du Canadien devaient ruminer dans leur tête samedi, quelques heures avant le match qu'ils devaient livrer aux Torontois, au Forum même.

Ces mêmes Leafs revenaient à peine d'une tournée quasi désastreuse dans l'Ouest et ils en étaient à leur 6ème partie d'affilée à l'extérieur.

Mais attention! On avait, semble-t-il, oublié que les "recrues" du Toronto ont pour la plupart fait leurs premières armes l'an dernier, et qu'ils ont déjà une saison d'expérience à leur actif, acquise dans des conditions difficiles et d'autant plus formatrices.

On avait peut-être oublié aussi que les Maple Leafs alignent présentement, en Norm Ullman et Dave Keon, deux des meilleurs centres de la ligue et deux des rares joueurs à menacer l'hégémonie des Bruins de Boston au classement des 10 meilleurs pointeurs du circuit.

Oubli également, semble-t-il, que celui de la présence d'un certain Jacques Plante devant le filet des Leafs, ce même Plante qui, malgré ses 42 ans (il les a eus le 17 janvier dernier), affichait avant le match la meilleure moyenne individuelle chez les cerbères de la LNH (1.89 buts par partie) dans la course au trophée Vézina, trophée qu'il s'est d'ailleurs approprié six fois, dont cinq dans l'uniforme du Tricolore, à une époque plus heureuse (pour les partisans du Canadien) où il a mené Montréal à six championnats et cinq coupes Stanley d'affilée.

Négligence encore, de la part des Montréalais, que de ne pas avoir tenu compte d'un vétérans de 35 ans, Bobby Baun, au sein d'une très jeune brigade défensive qui offre à l'adversaire, comme s'il s'agissait d'un espace à disputer coûte que coûte, une ligne bleue très difficile à franchir.

**Victoire de 4 points...**  
Sous la tutelle de John McLellan, dont le comportement calme derrière le banc des siens est tout à l'opposé de celui d'Imlach, les Maple Leafs offrent un rendement décontracté et souvent à l'emporte-pièce.

Ils se sont amenés au Forum avec la ferme intention

## SOMMAIRE

### 1ère période

- 1-Canadien, P. Mahovlich (21e), (F. Mahovlich)..... 8.47
- 2-Toronto, Ullman (26e), (Ellis, Henderson)..... 9.45
- 3-Toronto, Ullman (27e), (Henderson)..... 16.15
- 4-Canadien, Béliveau (13e), (Cournoyer)..... 19.09
- 5.00 Harrison 13.12, Lapointe 14.19.

### 2ème période

- 5-Toronto, Ellis (20e), (Henderson)..... 1.38
- 6-Canadien, F. Mahovlich (19e), (Lapointe, Roberto)..... 15.57
- Pun. Roberto 2.59, Ferguson 8.15, P. Mahovlich 10.46, McKenny 16.42.

### 3ème période

- 7-Toronto, Henderson (21e), (Pelyk)..... 3.19
- 8-Toronto, Keon (25e), (Monahan, Baun)..... 9.34
- 9-Canadien, Lemaire (18e), (Trémbly)..... 11.06
- Pun. Ferguson 2.15, P. Mahovlich 4.12, Dorey 12.10.

Les lanceurs:  
Canadien 11 3 6 - 20  
Toronto 8 11 10 - 29  
Gardiens: Plante, Toronto; Vachon et Myre, Canadien.  
Assistance: 17,809.

### Lourde perte

Les joueurs d'Al MacNeil ont bien commencé la partie. Pete Mahovlich ouvrant le pointage grâce à une passe magnifique de son frère Frank. Pete dut cependant lancer deux fois pour tromper la vigilance de Plante, ce dernier ayant perdu l'équilibre après l'arrêt initial et laissé un filet béant à son rival.

Ullman, travailleur infatigable et possesseur d'un lancer à la fois précis et inattendu, égalisait le compte une minute plus tard avec le 1er de ses deux buts (il en a maintenant 27 et est au 6ème rang des compteurs).

C'est peu après que le point tournant du match s'est produit, un accident qui pourrait peut-être coûter la 3ème position au Canadien et même leur enlever toute charge de reprendre la coupe Stanley aux Bruins.

Serge Savard, le Bobby Orr du Canadien, grâce à ses montées enlevantes, fut arrêté solidement (et légalement) de la ligne bleue torontoise par un Baun qui ne se ménage jamais dans la mise en échec. En tombant par-dessus Baun, Savard a de nouveaux subi une fracture à la jambe gauche, cette même jambe brisée en cinq endroits lors d'une collision avec un poteau du filet le printemps dernier, au moment même où le Canadien entreprenait une poussée qui aurait pu tout aussi bien lui permettre de terminer en première place (il devait plutôt se contenter de la 5ème).

Le club local n'affichait plus tout à fait le même rendement

pe (sept contre quatre). L'arbitre Art Skov a même décerné quatre mineures de suite au Canadien en fin de la 1ère période et au début de la 2ème) ce qui, selon Ronald Caron, l'adjoint du directeur général Sam Pollock, ne s'est jamais vu dans l'histoire du Maple Leafs Garden (c'est assez ironique comme remarque!).

Forcé fut cependant à MacNeil d'avouer que certaines des punitions aux siens n'étaient aucunement excusables. On semblait rechercher, John Ferguson en tête, à faire payer cher à Baun la mise en échec à l'endroit de Savard.

Résultat? Baun fut responsable de quatre pénalisations à des joueurs du Tricolore. Que dire de la charge de Ferguson à l'endroit de Plante, occupé à bloquer un dur boulet de Jacques Lemaire au début du 3ème vingt? C'était inutile, pour dire le moins, et Paul Henderson en profita pour compter le 4ème but des Leafs, celui qui leur donnait un avantage définitif dans le pointage.

Keon devait, à mi-chemin de 3ème, assurer la victoire aux siens sur une magnifique pièce de jeu qui laissa la défensive montréalaise abasourdie. Philippe Myre, qui avait pris la relève de Rogatien Vachon en 3ème (MacNeil avait remarqué que ce dernier était passablement nerveux), n'eut aucune chance sur le but vainqueur. Mais il parut un peu faible sur le long lancer de Henderson qui venait de traverser la ligne bleue (plusieurs amateurs avaient cru déceler un hors-jeu avant ce but).

**Ah, les punitions!**  
MacNeil était indigné, et avec raison, des nombreuses punitions infligées à son équipe.

**Du jeu très ouvert...**  
Ce n'était d'ailleurs pas une soirée où la défensive domina

le pointage l'indiquait d'ailleurs par rapport au chiffre des lanceurs).

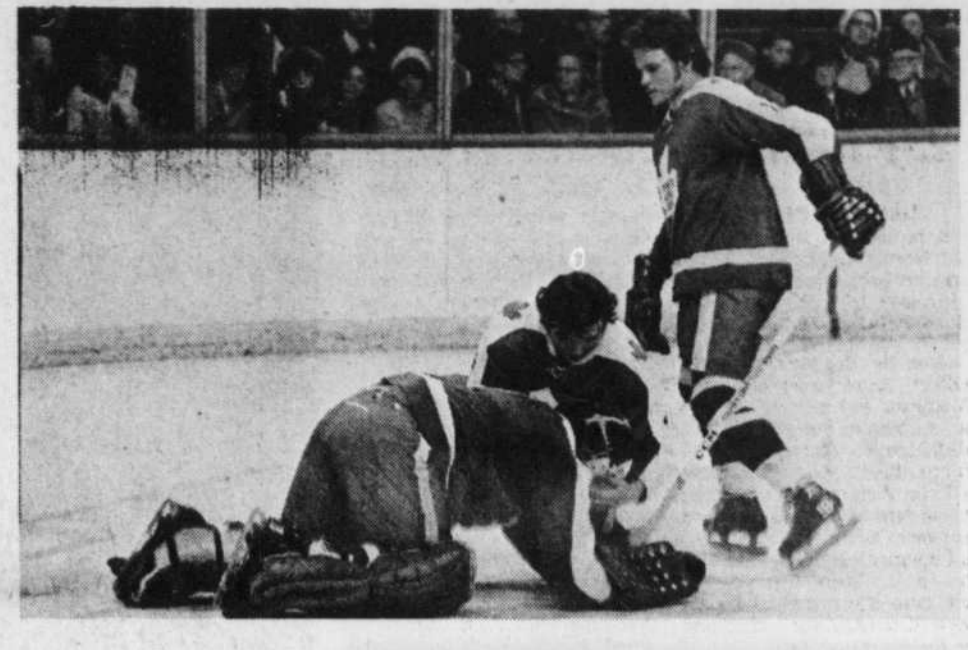
Si Vachon et Myre parurent parfois chancelants, Plante n'était pas non plus à son meilleur, surtout sur le long lancer de Lemaire qui réduisait la marge à 5-4 en 3ème période.

Plante n'eut pas de chance sur le but de Jean Béliveau en 1ère, un petit bijou qui voyait le grand capitaine se faufiler entre deux adversaires, parvenir seul devant son ancien coéquipier et enfler littéralement l'aiguille à l'aide d'un court lancer très précis dans le coin supérieur de la cage.

Aucune défaillance non plus de la part de Plante sur le but du "grand M", qui égalisait le compte à 3-3 vers la fin du 2ème vingt. Mahovlich prit le retour de son propre lancer que venait de bloquer Jim Dorey et déjoua Plante avec un sang-froid remarquable.

Dans le camp du Tricolore, seul Jacques Laperrière, des défenseurs, joua sa bonne partie habituelle. Il fut même formidable mais manqua de chance sur le but de Ron Ellis (son 20ème) au début de la 2ème période. Laperrière s'allongea pour bloquer un lancer initial d'Ellis. La rondelle lui échappa cependant et Ellis s'empara tout aussitôt pour la loger derrière un Vachon étonné.

Chez les Leafs, outre Keon ainsi que le trio Ullman-Ellis-Henderson (qui récoltait huit points, 4 buts et 4 passes), les défenseurs Baun, Jim Dorey, Mike Pelyk et Ricky Ley jouèrent également très bien.



ACTION-FORUM! Jacques Plante, ci-haut, vient d'être durement ébranlé par John Ferguson, du Canadien, et il reçoit un peu d'attention de la part de ses défenseurs Mike Pelyk et Jim McKenny (no 18, debout). Ci-contre, Bobby Baun est presque enseveli par Jacques Lemaire (25), son coéquipier Dave Keon (14) et Jean Béliveau (4), tous à la recherche de la rondelle qui est là, quelque part.

(Photo LE DEVOIR par DONATI)

## Il faut lancer dans les coins pour battre Toronto

L'instructeur Al MacNeil n'était pas des plus heureux après le revers de 5-4 des siens, samedi au Forum contre les Maple Leafs de Toronto.

Outre quelques punitions inutiles qui lui ont fait dire que "c'est assez difficile de gagner si vous passez une bonne partie du match à vous défendre contre un jeu de puissance, quand vous-même n'avez que très peu l'occasion d'attaquer à votre tour à cinq", il déplorait le manque d'habileté des siens à solutionner le problème des Leafs massés à leur propre ligne bleue quand le Canadien contre-attaquait.

"Il n'y a qu'un seul moyen de contrecarrer cette stratégie", disait-il, "et c'est de lancer dans un coin de la patinoire et courir sus à la rondelle. Au lieu de faire ça, mes gars cherchaient à porter la rondelle à travers ce mur défensif ou, lorsqu'ils lançaient dans la zone, ils la faisaient vers Plante. Ce dernier n'avait qu'à s'emparer du disque, le renfiler de côté à l'un de ses joueurs qui le sortait tout aussitôt." C'était un hommage indirect à l'endroit de Plante, habile comme pas un pour contrôler la rondelle près de son filet.

Il aura aussi remarqué, comme la majorité des amateurs d'ailleurs, que le Canadien, à compter de la 2ème période, ne lançait pas souvent (9 lancers en 40 minutes de jeu). "Nous avons encore une fois trop essayé de fabriquer de beaux petits jeux. Contre Toronto, ça ne marche pas", a commenté McNeil. Le Canadien fut à peu près impuissant à diriger quoi que ce soit vers Plante dans la 2ème moitié du dernier engagement, après avoir réduit la marge à 5-4, même si la rondelle était presque toujours dans la zone ennemie. Myre fut retiré en faveur d'un 6ème attaquant une minute avant la fin, mais rien n'y fit.

John McLellan, le vis-à-vis de MacNeil, était par contre très heureux, lui dont l'équipe avait été écrasée 5-1 par le Canadien à sa dernière visite au Forum le 19 novembre dernier et qui avait alors dit, devant les déboires des Leafs à l'époque, qu'il ne serait probablement pas en fonction pour bien longtemps.

McLellan et le vice-président King Clancy, qui agit comme conseiller derrière le banc du Toronto, étaient furieux à mi-chemin en 2ème période, quand les Leafs étaient frustrés d'un but compté par Henderson, qui venait de faire dévier un long lancer de Pelyk derrière Vachon. L'arbitre prétendit que Henderson, alors retenu à deux bras par Pete Mahovlich juste à l'entrée du filet, avait esquissé un geste de sa jambe pour faire dévier la rondelle. Les Leafs devaient alors se contenter d'une punition à Mahovlich, même si le jeune Bill MacMillan faillit, peu après, porter le compte à 4-2 lorsque Vachon lui vola un but. Ce fut une décision difficile à prendre pour Skov que de rappeler ce but.

Jim Harrison, un ancien des Bruins, remplaçant le blessé Darryl Sittler au centre du 3ème trio des Leafs... La recrue Guy Trotter, qui connut beaucoup de succès en début de saison pour les Leafs avant une malencontreuse blessure, reprend sa forme graduellement, même si l'on n'est utilisé que sur les jeux de puissance.

On apprendit hier que Savard avait subi une fracture de la partie inférieure de la jambe gauche. Il devra porter le plâtre qu'on lui a aussitôt appliqué pour une période indéfinie. Le Canadien a aussitôt rappelé le jeune centre Bobby Sheehan, des Voyageurs, meilleur compte de son équipe jusqu'ici, afin de remplacer Savard dans l'alignement dès hier soir à Chicago. La blessure à Savard a jeté un froid dans la chambre de ses coéquipiers, déjà pas très heureux de la défaite.

Claude Larose, pas encore tout à fait remis de sa ré-

cente commotion cérébrale, ne revêtra pas l'uniforme pour quelques jours encore, même s'il entreprenait le voyage avec ses coéquipiers dès la fin du match de samedi. Il est possible qu'il soit là demain soir à Vancouver, ou au plus tard, vendredi à Oakland et samedi à Los Angeles. Le Canadien disputera son prochain match à domicile mardi de la semaine prochaine, alors que les Penguins de Pittsburgh seront les visiteurs.

Les Leafs auront retenu Yvan Cournoyer à la quasi impuissance, et c'est peut-être là la raison de leur victoire. Cournoyer fut surveillé de très près et n'eut à peu près aucune bonne chance de compter, lui qui avait compté cinq buts en trois précédentes parties du samedi soir et avait ainsi contribué à autant de victoires du Tricolore.

L'escarmouche entre Phil Roberto et Garry Monahan, deux recrues au tout début du match, n'en fut pas même une, bien que Skov ait jugé qu'ils méritaient chacun une majeure. Les deux laisseront tomber leurs gants après un petit accrochage, mais se contentaient de se regarder dans les yeux en attendant l'arrivée des juges de lignes pour les séparer. Aucun coup ne fut échangé.

Plante en était rendu à sa 17ème victoire dans l'uniforme des Maple Leafs cette saison, contre seulement six pour le réserviste Bruce Gamble. "Jacques le Magnifique" a également trois blanchissages à son actif. Pour le bénéfice des journalistes de langue française qui l'entouraient dans la chambre torontoise après le match, il expliquait comment la défensive des Leafs s'améliore rapidement, grâce à la présence du vétérans Baun et... (sans fausse modestie) la sienne évidemment. Tous deux ne cessent de prodiguer des conseils aux jeunes défenseurs de l'équipe.

ANDRÉ TARDIF

**PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361**  
Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots, (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.  
AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première édition de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

**ANTIQUITES A VENDRE**  
Meubles Canadiens en pin et Européens, vaste collection: verrerie, porcelaine, argenterie et plusieurs autres items intéressants. Tél.: 843-8513 4-2-71

**AUTO A VENDRE**  
VOLKSWAGEN 1965, moteur remis à neuf, très propre, pneus neufs. Aubaine Tél.: 655-1084 après 5 p.m. 6-2-71

BUICK, Skylark, 1969, V8, 4 portes, radio, 1 seul conducteur. Aucun accident. Prix \$2,600. Tél. 739-0201 (après-midi ou soirée) 2-2-71

**APPARTEMENTS A LOUER**  
COTE-DES-NEIGES: 3360 Maréchal, coin Decelles, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, équipés, chauffés. Près Université de Montréal. Visites: lundi au vendredi. 1-3-71

AVENUE DU PARC, 5462 angle St-Viateur. Adjoint Outremont. 3 1/2 - \$78, 4 1/2 - \$88. Façades rues, 3 fenêtres \$92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances. 27-2-71

**LAVAL DES RAPIDES:** 331, Laurier, 3 1/2 - 4 1/2 pièces, chauffés, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, près écoles, commerces, parc. \$100 mois. Tél.: 681-6347 ou 667-6035. 6-2-71

**POINTE-AUX-TREMBLES:** 1010, 53e avenue. Libre immédiatement. Demi sous-sol, bien éclairé, près école, église, autobus. 3 1/2 pièces. \$60 par mois. Ménage fait au complet. Tél.: 256-8356. J.N.O.

**AHUNTSIC:** près métro Sauvé, haut-duplex, 5 1/2, rue Grande-Alée \$150. Tél. 389-7564 3-2-71

**PROPRIETES A VENDRE**  
LONGUEUIL: bungalow, 4 chambres fermées, salle de jeux, garage en sous-sol, construction 1962, Petit comptant. Faites votre offre. Tél.: 677-1039 5-2-71

**ST-HILAIRE:** split-level, 7 1/2 pièces, sous-sol fini avec foyer, 2 salles de bain, terrain 85' x 100', prix \$22,700, tout 7 1/2 construction 1 an. Tél. 467-4184 ou 467-0550 (après 9 p.m.) 6-2-71

**BUREAUX A LOUER**  
Boul. Pie IX et Jean-Talon, 2-025 pieds carrés, chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: jour 271-4631. 22-2-71

**CHALET A LOUER**  
DOMAINE STE-AGATHE, luxueux "Bavarois", 5 1/2, chauffés, flanc montagne, près pentes, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Semaines. Tél.: 256-6825 (fin de semaine 254-6728). 1-3-71

**CHALET A VENDRE**  
Autoroute région Ste-Adèle "Petit Westmont", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski. \$15,900, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél.: 731-3501 J.N.O.

**FEMMES DEMANDEES**  
Sténo-dactylo bilingue au moins 4 ans d'expérience, bureau Place d'Armes. Expérience légitime un avantage. Ecrire, donner curriculum vitae et salaire demandé à Case 12, Le Devoir. 13-2-71

**LOGEMENTS A LOUER**  
Clanranald 5833, bas de duplex, endroit très attractif, 5 pièces, pour adultes \$155. Occupation immédiate. Tél.: 489-6096 8-2-71

**EXPORT "A"**  
La Meilleure Cigarette  
FILTRE  
au Canada  
RÉGULIÈRES ET "KING"

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**MEUBLES DE BUREAU**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
STATIONNEMENT  
Canada Dactylographie Inc.,  
7035 AVE. DU PARC  
270-1141

**Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE**  
Marion, Robic & Robic  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal, 25 288-2152

**LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR**

## les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**  
1-Décoration transparente formée de panneaux de formes colorées. - Plante vulgairement appelée pied-éveillé.  
2-Hussites de Bohême qui communiaient sous les deux espèces.  
3-Règle obligatoire. - Final, dernier.  
4-Nid de guêpes. - Registre du parlement de Paris de 1254 à 1318.  
5-Partie d'une église. - Genre de légumineuses.  
6-Taverne à l'eau claire. - Choisir entre deux choses qu'on ne peut faire ou avoir à la fois.  
7-Se rendra. - Sorte d'échelle formée d'un seul montant.  
8-Poussera des talles. - Argent.  
9-Prince troyen. - Qui a une longue pratique de quelque chose.  
10-Germanium. - Se dit des frères nés de la même mère mais non du même père.  
11-Mélange à certaines substances qui les rendent impropres à leur destination ordinaire. - Ivette.  
12-Frères du père. - Faire tort à.

**Verticalement**  
1-Défait de ce qui est vulgaire. - Note de la gamme.

**2-Aussi. - De l'Iran.**  
3-Qui dure trois ans. - Nouvelle-Calédonie.  
4-Coups de baguette. - Fraichement salé, en caque. - Conforme à la loi.  
5- Qui contient de l'eau. - Saison.  
6-Myriapode. - Clairsemé. - Usages.  
7-Unité de capacité pour les liquides et les matières sèches. - Prov. du sud de la Belgique.  
8-Tellement. - Masse de pierre très dure. - Boutique de boucher.  
9-Couche gazeuse qui enveloppe le globe terrestre.  
10-Vrai. - Tellure. - Nom poétique de l'arc-en-ciel.  
11-Usages. - Faire ou répéter plusieurs fois.  
12-Qui a une saveur rude et désagréable. - Intimidier.

**Solution de samedi**  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
C H I E V R E T T E A R  
L O U Q U A C E M E N A  
E M U L S I N E C O L  
R E I N M U S C A D E  
C O L L E R E T A L O N  
P I T R E A R P E N T  
B A B A E M O I T I L  
E T R I E R P T E S  
C H I R U R G I E N S  
A I S E R E F O D E  
N E T H U B E C R U  
E E X E R C I S E U R

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure au comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

**ARCHITECTES**  
LOUIS CARRIER  
ARCHITECTE  
2785 boul. LAURIER  
QUÉBEC 10 - P.Q.  
TÉL.: 651-0982

**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTREAL - 866-9854

Les architectes LONGPRÉ  
MARCHAND  
GONDREAU  
DOBUSH  
STEWART  
BOURKE

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**  
LAURENT BÉRUBÉ  
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER  
8240 AIMÉ-RENAUD  
ST-LEONARD MD, 38  
3 2 4 - 2 5 8 0

LAURENT LAMY  
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER  
788, Wilder  
Montréal 8 - 737-1955

**COMPTABLES AGRÉÉS**

**BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
PIERRE CARDINAL, C.A.  
CLAUDE ROY, C.A.  
RONALD PERRON, C.A.  
2345 est. Bélanger  
Montréal 729-5226

**PROVOST & PROVOST**  
Comptables agréés  
ROGER PROVOST, C.A.  
ROLAND PROVOST, C.A.  
235 ouest, Boul. St-Joseph  
274-6513

**LUCIEN DANMÉ, C.A.**  
Comptables agréés  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110  
845-4194

**VIAU & ROBIN**  
Comptables agréés  
LUCIEN D. VIAU, C.A.  
H. LIONEL ROBIN, C.A.  
JACQUES R. CHADLON, C.A.  
ARNAUD H. VIAU, C.A.  
J. SERGE GERVAS, C.A.  
WAGUIM BOULOS, C.A.  
4926 ave. Verdun, Verdun  
769-3871

**Duval, Buteau & Cie**  
COMPTABLES AGRÉÉS  
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

**THORNE, GUNN & CIE**  
Comptables agréés  
R.J.P. Dawson C.A.  
Jean Lussier, C.A.  
D.P. Arken, C.A.  
D.M. Long C.A.  
H.J. Garbacz C.A.  
P. Gauvreau C.A.  
P. Boudreau C.A.  
P. Cloutier, C.A.  
R.B. Savie, C.A.  
S. Givit, C.A.

J.F. Lewis C.A.  
J.D. Hogg C.A.  
G.R. McPhie C.A.  
W.G. Hogg C.A.  
L.A. Wright C.A.  
M.B. Turcotte C.A.  
R.A. Ross C.A.  
R. Beugre C.A.  
J. Magnan C.A.

C.A. Poirson C.A.  
A. Gallorini C.A.  
J.M. Braine C.A.  
E.G. Ward C.A.  
L.I. Smith C.A.  
R.M. White C.A.  
D.W. Smith C.A.  
M.A. McMoran C.A.  
R. Vaux C.A.

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Tél. 878-3011  
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

**Samson, Bélar, Côté, Lacroix et Associés**  
Comptables Agréés.  
Maurice Samson, C.A.  
Jean Lussier, C.A.  
Dorland Huet, C.A.  
Clément Primeau, C.A.  
Vionney Forget, C.A.  
Pierre Barry, C.A.  
Adrien Côté, C.A.  
Jacques Miller, C.A.  
Roland Truchon, C.A.  
Emile Holberton, C.A.  
Robert Garrigé, C.A.  
Pierre Pharoand, C.A.  
Pierre Vermette, C.A.  
Martha Gauthier, C.A.  
Gilles Bevaux, C.A.  
Réson Myre, C.A.  
Jacques Paquet, C.A.  
Emile Holberton, C.A.  
Louis Gravel, C.A.  
Jean-Paul Dionne, C.A.  
François Dubé, C.A.  
Paul Gauthier, C.A.

Lucien P. Bélar, C.A.  
Lionel Rivest, C.A.  
Raymond Fortier, C.A.  
Benoit Sylvan, C.A.  
Dennis Bell, C.A.  
Raymond Gauthier, C.A.  
J. Jucal Ducharme, C.A.  
Jacques Miller, C.A.  
Paul A. Michaud, C.A.  
Jean-Paul Barbeau, C.A.  
Emilien Gauthier, C.A.  
Raúl Auger, C.A.  
Jean Farrow, C.A.  
Richard Jean, C.A.  
Clément Duchêne, C.A.  
Gérard Trudelle, C.A.  
Gilles Holton, C.A.  
Jacques Dorais, C.A.  
Yves Lamotte, C.A.  
Marius Pinault, C.A.

Leon Côté, C.A.  
Henley Bourquin, C.A.  
Albert Gagneau, C.A.  
Pierre Lussier, C.A.  
Gilles Trépan, C.A.  
Marcel Marois, C.A.  
Bertrand Lacroix, C.A.  
Denis Schoultz, C.A.  
Pierre Dorais, C.A.  
Jean-Paul Boyer, C.A.  
André Lussier, C.A.  
Gérard Mangoux, C.A.  
Rafael Lévesque, C.A.  
Yves Bouchou, C.A.  
Jacques Proulx, C.A.  
Clément Lussier, C.A.  
Jean-Henri, C.A.  
Denis Trudel, C.A.  
Gaston Ouhay, C.A.  
Maurice Senechal, C.A.  
D.A. Ménard, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A.  
Gergoire Belavance, C.A., Syndic

**MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI - SHERRBROOKE**  
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

## Dans un match rude, le Canadien perd 4-1

CHICAGO (Le Devoir) — Les Canadiens ont livré une bataille ardue aux Black Hawks de Chicago, hier soir, mais cela ne fut pas suffisant pour leur permettre de remporter la victoire. Dans un match où la robustesse a dominé, les locaux ont finalement arraché une victoire de 4-1, à la suite de deux filets au cours du dernier engagement.

Les deux premières périodes ont été particulièrement viriles alors que l'officiel Bill Friday a sévi à maintes reprises.

Quelques erreurs de la part des joueurs du Canadien ont conduit à des buts des gagnants. Lapointe en voulant débayer son territoire a mis le disque sur le bâton de Bryan Campbell qui a relayé à Eric Nesterenko qui a porté le pointage 3-1, à 13:22 de la dernière période. Dennis Hull a ensuite complété le pointage, dans un filet désert, dans la dernière minute de jeu, pour son second but de la soirée, Jim Pappin a marqué l'autre but des vainqueurs tandis que Jean-Claude Tremblay a compté son quatrième but de l'année pour éviter l'humiliation d'un blanchissage aux tricolores.

Rogation Vachon ne peut être tenu responsable de l'échec. Il a reçu 38 lancers et a gardé son équipe dans la lutte tout le long de la partie. Il a même mérité la troisième étoile, à la suite de sa magnifique performance. Pat Stapleton a mérité la première et Pete Mahovich, la seconde.

C'est donc un voyage dans l'Ouest qui a mal débuté pour le Canadien. Il se rendra maintenant à Vancouver, en Californie et à Los Angeles, plus tard cette semaine.

### Chicago en avant

Les locaux ont pris les devants sur le 21ème but de l'année de Dennis Hull, à 6:41 du premier vingt. Ce dernier a reçu une passe venant du coin de la patinoire, de Cliff Koroll, et Vachon n'a eu aucune chance là-dessus. Ce fut le seul but de l'engagement marqué de quelques mêlées dont une entre Frank Mahovich et Pat Stapleton.

Esposito a tiré son épingle du jeu lors de la première punition de la partie, à Maloney. Il a volé des buts à Béliveau et Cournoyer, entre autres.

N'eut été de la tenue de Vachon, Chicago aurait pu prendre une plus grande avance. Il a en effet dominé par 17-10, pour les lancers.

### Brillante défensive

A la période suivante, alors que Ferguson a attrapé une autre punition inutile, une majeure pour bâton élevé à l'intention de Magnuson qu'il a d'ailleurs coupé, la défensive du Canadien brillait durant son absence, tout particulièrement Lapérière et Pete Mahovich qui se sont moqués de la défensive ennemie durant plus d'une minute de temps. Alors qu'une punition était appelée contre Koroll, on a assisté à deux furieuses batailles entre Angotti et Cournoyer d'une part et Koroll et Frank Mahovich d'autre part; tous ont mérité des majeures et Koroll, un deux minutes supplémentaire. Le tout est survenu à 7:36.

L'engagement s'est poursuivi à vive allure, MacNeil jonglant de nouveau avec ses trions. La seule fois qu'il utilisa Réjean Houle, ce fut pour l'envoyer au banc des punitions, purger une punition à l'équipe.

Puis une fausse manœuvre de Cournoyer qui faisait une passe à Stapleton, dans le territoire tricolore et ce dernier remettait à Pappin qui déjouait Vachon, pour faire 2-0.

Tremblay devait porter le compte 2-1 dans la dernière minute du second engagement, lors d'un jeu de puissance. Il a reçu le disque

des mains de Frank Mahovich et du jeune Bob Sheehan, rappelé des Voyageurs pour la circonstance. C'était le 42ème but du Canadien cette année avec l'avantage d'un joueur. Première période

1 - Chicago: D. Hull (21) Koroll, Mikita ..... 6:41 Pun.: Maloney 3:20, Harper et Martin 8:20, Lapérière 12:20, F. Mahovich et Chicago (servie par Campbell) 13:55, Lapointe 14:35.

Deuxième période  
2 - Chicago: Pappin (11) Stapleton, Martin ..... 16:08  
3 - Canadien: Tremblay (4) Sheehan, F. Mahovich ..... 19:24 Pun.: Ferguson (maj.) 3:45, Cournoyer, F. Mahovich, Angotti (majeures), Koroll (min. et maj.) 7:36, Montréal (servie par Houle 10:40, Koroll 17:08, Korab 17:41, Mikita (m.c.) 19:24.

Troisième période  
4 - Chicago: Nesterenko (8) Campbell ..... 13:27  
5 - Chicago: D. Hull (22) Magnuson ..... 19:21 Pun.: Mohns 1:40  
Lancers par Canadien 28 Chicago 38 Gardiens: Canadien, Vachon; Chicago: Esposito. Assistance: 16.666

### Kings 2, Rangers 2

Première période  
1 - Los Angeles: Byers (10) Widing ..... 3:54  
2 - New York: Gilbert (18) Park ..... 13:41 Pun.: Cahon et Horton, 2:56, Hoganson et Irvine (maj.) 10:14, Backstrom 12:26, Stelmowski 15:04 et Ravlich 18:06.

Deuxième période  
3 - New York: Stelmowski (11) Park, Seiling ..... 7:57 Pun.: Stelmowski 9:54, Hadfield (maj.) et Lermieux (dou. min.) 4:24 et Neilson 5:05.

Troisième période  
4 - Los Angeles: Widing (16) Berry ..... 8:48 Pun.: Lonsberry, 2:01.

Lancers par: Los Angeles 8 6 8-22 New York 8 18 12-38 Gardiens: Los Angeles, Dejorj, New York, Giacomin. Assistance: 17.250 (Les deux points de Widing et la brillante performance de Dejorj ont valu ce point au classement pour les Kings.)

### Sabres 6, Canucks 1

1ère période  
1 - Buffalo, Perreault, 25 ..... 4:09  
2 - Buffalo, Alres, 10 Goyette ..... 6:55  
3 - Vancouver, Hall 13 Talon, Cullen ..... 13:13 Pun.: Young 5:59, Barrie 12:15.

2ème période  
4 - Buffalo, Andrea 11, Barrie ..... 8:01 Pun.: Wilkins 2:11, Quinn 8:45, Marshall 17:51, Young 19:18.

3ème période  
5 - Buffalo, Duff 4, Atkinson, Mcchan ..... 8:00  
6 - Buffalo, Perreault 26, Shack, Goyette ..... 9:18  
7) Buffalo: Meehan 11 Atkinson, Barrie ..... 9:42 Pun.: Patenot 8:17, Hamilton 11:22, Watson 11:57, 15:11, 19:31, Young, Krake 17:17.

Lancers par: Buffalo 10 13 7-30 Vancouver 14 4 14-33 Gardiens: Crozier, Buffalo; Hodg, Vancouver. A: 15.569 (25ème et 26èmes buts de Perreault et Buffalo passe devant Vancouver)

### Wings 1, Flyers 3

Première période  
Aucun but Pun.: Leclerc 10:45 et Kelly, 10:45.

Deuxième période  
Aucun but Pun.: Rolfe 4:02, Clarke 9:30 et 14:04, Libbett et Johnson 15:50.

Troisième période  
1 - Détroit: Charron (6) sans aide ..... 4:41  
2 - Philadelphie: Morrison (2) Gendron ..... 8:03  
3 - Philadelphie: Dornhoefer (6) Johnson ..... 16:39  
4 - Philadelphie: Dornhoefer (7) sans aide ..... 19:59 Pun.: Bergman 18:10.

Lancers par: Détroit 8 8 11-27 Philadelphie 9 11 12-32 Gardiens: Détroit, Ruthford; Philadelphie, Favell. Assistance: 14.620 (Charron compte encore mais Dornhoefer fait deux fois mieux et Philadelphie l'emporte.)



LENDemain de LA VEILLE ? Non, Mark Donohue n'a pas fait bamboche samedi soir. D'ailleurs, comment aurait-il pu ? Il participait aux "24 heures" de Daytona Beach, au volant d'une Ferrari 512, et il a conduit toute la nuit de samedi à dimanche, héritant de la troisième position au fil d'arrivée hier. (Téléphoto PA)

## Les sports à la pige

GEORGE ARCHER a remporté, hier, l'omnium Andy Williams - San Diego - en jouant une dernière ronde de 65, soit sept coups sous la normale. Il a remporté la somme de \$30.000 pour sa septième victoire sur le circuit américain et il a terminé la compétition avec un grand total de 272, 16 coups sous la normale du parcours. Archer l'a emporté de justesse sur Jack Nicklaus alors qu'il a entrepris une série de quatre oiseaux de suite à compter du neuvième trou.

MIKE WALTON poursuivra sa carrière avec les Bruins de Boston. Il a été échangé, hier, par les Leafs de Toronto en compagnie du gardien Bruce Gamble, et d'un choix, aux Flyers de Philadelphie contre Bernard Parent et un choix au repêchage. Philadelphie l'a immédiatement échangé à Boston pour les services de Rick MacLeish, leur quatrième choix au dernier repêchage.

LE CANADIEN JUNIOR a annulé 3-3 avec Hamilton, au Forum, hier soir.

DANS LA LIGUE JUNIOR DU QUEBEC, Saint-Jérôme a défait Drummondville 6-5 et Shawinigan l'a emporté 7-3 sur Sorrel. Trois-Rivières a déclassé Verdun 10-2 et Québec a battu Cornwall 8-3.

HERVE FILION a été nommé conducteur de l'année par les pistes de course sous harnais d'Amérique, pour la seconde année de suite.

GEORGE WEISS, ancien membre du bureau de direction des Yankees de New York et des Mets de New York, a été élu hier, en compagnie de six autres joueurs, au Temple de la Renommée du baseball par le comité des vétérans. Les joueurs sont Jake Beckley, Rube Marquard, Harry Hooper, Joe Kelley, Chick Hafey et Dave Bancroft. Beckley, un joueur de premier but a joué 19 ans dans la ligue Nationale; Kelley et Hooper, deux des voltigeurs, et Marquard, un lanceur gaucher qui a gagné 201 parties dans les majeures, ont tous terminé leur carrière avant 1925. Quant à Hafey et Bancroft, le premier a joué au champ extérieur pour St-Louis et Cincinnati de 1924 à 1937, et le second, arrêt-court, a évolué pendant 16 saisons dans la LN.

L'ITALIE a remporté deux des trois titres en jeu dans les championnats de luge qui ont été disputés hier à Valdaora, Italie. Karl Brunner a d'abord gagné l'épreuve monoplace puis Paul Hilgarter et Karl Plankner ont gagné la course à deux places. Cependant, c'est l'Allemande de l'Ouest Elisabeth Demeitner qui a privé l'Italie d'une victoire totale en battant la championne olympique Erika Lechner dans la course individuelle. Mlle Lechner a terminé seconde malgré des malaises au dos qui l'ont obligée à porter un corset. Chez les Canadiens, se sont Larry Arbutnot et Michel Shrage qui ont le mieux fait en finissant au 20ème rang dans la course à deux sièges.

## HOCKEY

### CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE							LIGUE AMERICAINE							
Est							Est							
G	P	N	BP	BC	Pts		G	P	N	BP	BC	Pts		
Boston	35	8	6	239	127	76	Québec	19	19	7	138	150	45	
New York	35	10	10	166	114	70	Springfield	18	23	5	153	184	41	
Montréal	21	16	11	172	141	55	Montréal	17	21	7	145	158	41	
Toronto	23	24	3	169	147	49	Providence	15	21	9	152	171	39	
Buffalo	13	26	10	122	185	36								
Détroit	14	28	7	133	190	35	Ouest							
Vancouver	15	30	5	132	184	35	Baltimore	27	12	5	167	139	59	
							Cleveland	23	17	5	178	128	51	
Ouest							Rochester	18	21	7	158	166	43	
Chicago	33	11	6	186	115	72	Hershey	17	20	7	138	131	41	
St-Louis	14	14	14	131	123	56								
Phil	19	22	9	131	145	47	Vendredi							
Minnesota	18	22	10	116	139	46	Montréal 4, Baltimore 2							
Pittsburgh	16	22	10	139	141	42	Cleveland 12, Springfield 0							
L. Angeles	14	23	11	142	176	39								
Californie	15	32	3	123	183	33	Samedi							
							Hershey 2, Montréal 2							
Vendredi							Baltimore 3, Rochester 2							
Buffalo 4, Californie 2	Cleveland 7, Providence 3													
Minnesota 2, Vancouver 1	Springfield 3, Québec 1													
Toronto 5, Montréal 4														
Los Angeles 3, Détroit 3														
Philadelphie 5, New York 2														
Pittsburgh 3, Chicago 1														
Hier soir							Hier soir							
Montréal 1, Chicago 4	Springfield 3, Providence 6													
Los Angeles 2, New York 2	Cleveland 1, Baltimore 4													
St-Louis 0, Boston 6	Hershey 2, Rochester 4													
Détroit 1, Philadelphie 3								Ce soir						
Buffalo 6, Vancouver 1	Québec à Montréal, à Halifax													
Californie 1, Minnesota 7														

## Labossière enfile 3 buts pour les Stars

BLOOMINGTON (PA) — Gordon Labossière a fêté son arrivée avec les North Stars du Minnesota de façon éclatante en réussissant un tour du chapeau en plus de recueillir une passe dans la victoire de 7-1 des North Stars sur les faibles Golden Seals de la Californie, hier après-midi, à Bloomington.

Bill Goldsworthy, Tommy Williams, Danny O'Shea et la recrue Dennis O'Brien ont complété le pointage pour les

Stars qui ont décoché 53 lancers vers Gary Smith. Gerry Ehman a évité le blanchissage à son équipe.

A Boston, deux buts de Bobby Orr, ses 21ème et 22ème de la saison, ont inspiré les

Bruins qui ont facilement blanchi les Blues de St-Louis 6-0. Phil Esposito, avec son 45ème but de la saison, avait donné un avantage d'un filet aux Bruins avant que Orr ne porte le compte à 3-0, en 2-

me. Wayne Cashman, Reggie Leach et Derek Sanderson ont également marqué pour Boston.

Eddie Johnston a réussi son deuxième blanchissage de la saison.

### Bruins 6, Blues 0

Première période  
1 - Boston: Esposito (45) Green, Hodge ..... 8:09 Pun: Selby 1:29, Esposito 9:24, Stanfield 11:45, Arbour 19:08, Roberts m.c. 19:08.

Deuxième période  
2 - Boston: Orr (21) Cashman, Bucyk ..... 3:37  
3 - Boston: Orr (22) Bucyk, Esposito ..... 9:09  
4 - Boston: Cashman (15) Esposito, R. Smith ..... 11:52  
5 - Boston, Leach (1) Bucyk ..... 13:46 Pun: R. Plager 3:00, R. Plager 7:04.

Troisième période  
6 - Boston: Sanderson (17) Orr, Marcotte ..... 6:53 Pun: Westfall 5:01.

Lancers: St-Louis 6 7 10 - 23 Boston 12 9 11 - 32 Gardiens: Hall, Wakely (St-L.), Johnston (B). Assistance - 14.994.

### Stars 7, Seals 1

Première période  
1 - Minnesota: Labossière (12) Burns, Barret ..... 12:24 Pun: Paris 6:33, Mattiussi 11:18.

Deuxième période  
2 - Minnesota: Goldsworthy (12) Drouin, Gibbs ..... 4:30  
3 - Minnesota: Williams (10) Paris ..... 8:32  
4 - Minnesota: O'Shea (12) Burns, Oliver ..... 11:54  
5 - Minnesota: Labossière (13) Williams ..... 13:01 Pun: Gibbs 13:54.

Troisième période  
6 - Minnesota: Labossière (14) Harris, Williams ..... 3:06  
7 - Minnesota: O'Brien (2) Paris, Labossière ..... 7:54  
8 - Californie: Ehman (8) Stackhouse, Hicke ..... 8:55 Pun: Stackhouse 12:16, Labossière 18:58.

Lancers: Californie 7 9 7 - 23 Minnesota 14 23 16 - 53 Gardiens: G. Smith (C), Gilbert (M). Assistance - 14.132.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**Ministère de l'Expansion économique régionale**

**Postes à OTTAWA**

**ANALYSTES/PROGRAMMEURS \$10,452 à \$15,158 par année avec d'excellentes possibilités d'avancement**

Le ministère de l'Expansion économique régionale est à la recherche de personnes qualifiées désireuses de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de divers projets d'informatique, depuis des systèmes de gestion et de traitement de données administratives jusqu'à des systèmes d'informatique complexes, tous nécessaires pour planifier, exécuter, administrer et évaluer de grands programmes gouvernementaux visant à activer l'expansion économique et la promotion sociale.

Les candidats doivent posséder une solide connaissance du traitement d'importantes masses d'informations de gestion, fondée sur plusieurs années d'expérience dans l'élaboration de systèmes de programmation. On a surtout besoin de personnes ayant une bonne connaissance des ordinateurs IBM/360 de moyenne ou de grande puissance, et du langage de programmation PL/I.

Les intéressés sont priés de téléphoner (trais virés, s'il y a lieu) aux numéros suivants, à Montréal: 879-6315, 879-5779 ou 879-5763, pour discuter des possibilités d'emploi, aux jours indiqués ci-dessous:

Le 1er février, de 5h à 17h  
Le 2 février, de 9h à 17h  
Le 3 février, de 9h à 17h

Si vous ne pouvez téléphoner, faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

GESTION DES SYSTEMES D'INFORMATIQUE  
PIÈCE 1707  
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA  
TOUR "A", PLACE DE VILLE, OTTAWA 4 (ONTARIO)

aux bons soins de MONSIEUR M. BAINBRIDGE.  
Référence à rappeler: no 71-3320

**DIRECTEUR, ÉCOLE DE LANGUES**

**BUREAU DES LANGUES**

**COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**

**TRAITEMENT \$15,000 - \$19,000**

Le Bureau des langues a la responsabilité d'offrir des cours de langue aux fonctionnaires de l'Administration Fédérale qui, dans l'exercice de leurs fonctions, doivent comprendre ou utiliser les deux langues officielles du Canada.

En avril 1971, le Bureau des langues comptera un personnel de 675 employés dont 450 pédagogues répartis en 13 centres d'enseignement.

**FONCTIONS:**  
Le directeur sera responsable de la gestion pédagogique et administrative d'un centre d'enseignements du français, langue seconde, à Ottawa. Il devra diriger et coordonner le travail des animateurs pédagogiques, des équipes de professeurs et du personnel de soutien par un leadership qui assurera une productivité rentable et un climat de travail approprié aux professionnels qui seront sous sa direction.

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:**  
En plus d'un diplôme universitaire reconnu, le candidat aura complété des études supérieures supplémentaires appropriées et acquies une vaste expérience dans le domaine de l'éducation.

**EXIGENCE LINGUISTIQUE:**  
Une excellente connaissance du français est essentielle.

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES:**  
Les personnes désireuses de poser leur candidature sont priées de remplir la formule de demande d'emploi PSC-367-401 et de la faire parvenir à l'Administrateur du Personnel, Bureau des langues, pièce 309, Tour "A", Place de Ville, Ottawa (Ontario) au plus tard le 26 février 1971.

Il est absolument essentiel que la demande d'emploi soit accompagnée des pièces justificatives en ce qui a trait aux études et à l'expérience professionnelle.

Les candidats peuvent se procurer cette formule à un des bureaux régionaux de la Commission de la Fonction publique ou à un des Centres de la Main-d'œuvre du Canada.

Numéro du concours (à rappeler): 71-CFP-BL-5.

**DIRECTEUR MÉDICAL**

L'Hôpital des Sept-Iles recherche les services d'un directeur médical à plein temps.

En plus de la direction médicale d'un hôpital de 200 lits, le candidat verra à réaliser la régionalisation des services médicaux.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur Général  
Hôpital des Sept-Iles  
45, rue Père Divet  
Sept-Iles, Co. Duplessis, Qué.

**PHYSIOTHÉRAPEUTE**

L'hôpital des Sept-Iles recherche les services d'un(e) physiothérapeute pour son nouveau service de physiothérapie.

Salaire selon expérience. Bons avantages sociaux.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur du Personnel,  
Hôpital des Sept-Iles,  
45, rue Père Divet,  
Sept-Iles, Co. Duplessis, Qué.

**RÉDACTEUR**

Une importante compagnie de publication recherche un rédacteur avec B.A. ou équivalent. Carrière intéressante pour personne sachant faire preuve d'initiative. Expérience dans rédaction, relations extérieures ou domaine de l'automobile désirable mais non essentielle. Une connaissance de l'anglais est préférable.

Ecrire, donnant tous les détails au:

Directeur du Personnel  
Macleon-Hunter Ltée  
2055, rue Peel  
Montréal 110, Qué.

**RELANCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**

**OFFRE D'EMPLOI**

**SOCIOLOGUE**

Pour effectuer un programme de recherche dans les communautés rurales du comté de Kent, au Nouveau-Brunswick au sein d'une équipe interdisciplinaire de recherche.

**QUALIFICATIONS:**  
Doit détenir un diplôme universitaire et de préférence une maîtrise avec quelques années d'expérience dans les domaines connexes. Bonne connaissance de la langue française requise.

**TRAITEMENT:**  
Peut s'élever jusqu'à \$11,000 selon les qualifications, avec tous les avantages sociaux y compris l'assurance collective.

FAIRE DEMANDE D'EMPLOI AVANT LE 15 FÉVRIER 1971 AU:

Chef du personnel  
Relance du Nouveau-Brunswick Inc.  
Case postale 100  
Richibucto, N.-B.

**université du québec à trois-rivières**

**SERVICE DU NORD-OUEST, ROUYN PROFESSEURS DEMANDÉS**

(Enseignement universitaire)

- un spécialiste en enfance inadaptée
- un spécialiste en psychologie-animation
- un spécialiste en enseignement technique et professionnel

Qualifications: Titulaire d'un doctorat ou d'une maîtrise.

S'adresser à:

Mlle Simone Denis  
Secteur des Sciences de l'Éducation  
Université du Québec à Trois-Rivières,  
Campus du Nord-Ouest  
C.P. 700  
Rouyn, Qué.

**Shish Kebab — C'est c'qui est bon!**

Une Spécialité de la Popina, restaurant Méditerranéen sur la Plaza de la Place Ville Marie.

Réervations: 861-3511

Administré par la Reine Elizabeth